


VITAM
IMPENDERE
VERO.





# ŒUVRES

COMPLETTES

DE J. J. ROUSSEAU.

# ŒUVRES

COMPLETTES

DE J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME TRENTE-SEPTIÈME.

---

A PARIS,

chez
BÉLIN, Libraire, rue St. Jacques, n°. 26,
CAILLE, rue de la Harpe, n°. 150.
GRÉGOIRE, rue du Coq St. Honoré.
VOLLAND, quai des Augustins, n°. 25.

1793.

# PIÈCES DIVERSES.

TOME SECOND.

# PROJET

## POUR

# L'ÉDUCATION

## DE MONSIEUR

# DE SAINTE-MARIE.

Vous m'avez fait l'honneur, Monsieur, de me confier l'instruction de messieurs vos enfans. C'est à moi d'y répondre par tous mes soins et par toute l'étendue des lumières que je puis avoir ; et j'ai cru que pour cela, mon premier objet devait être de bien connaître les sujets auxquels j'aurai à faire : c'est à quoi j'ai principalement employé le temps qu'il y a que j'ai l'honneur d'être dans votre maison, et je crois être suffisamment au fait à cet égard pour pouvoir régler là-dessus le plan de leur éducation. Il n'est pas nécessaire que je vous fasse compliment, Monsieur, sur ce que j'y ai remarqué d'avantageux ; l'affection que j'ai conçue pour eux se déclarera par des marques

plus solides que des louanges; et ce n'est pas un père aussi tendre et aussi éclairé que vous l'êtes, qu'il faut instruire des belles qualités de ses enfans.

Il me reste à présent, Monsieur, d'être éclairci par vous-même des vues particulières que vous pouvez avoir sur chacun d'eux, du degré d'autorité que vous êtes dans le dessein de m'accorder à leur égard, et des bornes que vous donnerez à mes droits pour les récompenses et les châtimens.

Il est probable, Monsieur, que m'ayant fait la faveur de m'agréer dans votre maison avec un appointement honorable et des distinctions flatteuses, vous avez attendu de moi des effets qui répondissent à des conditions si avantageuses; et l'on voit bien qu'il ne fallait pas tant de frais ni de façons pour donner à messieurs vos enfans un précepteur ordinaire qui leur apprît le rudiment, l'orthographe, et le catéchisme. Je me promets bien aussi de justifier de tout mon pouvoir les espérances favorables que vous avez pu concevoir sur mon compte; et tout plein d'ailleurs de fautes et de faiblesses, vous ne me trouverez jamais à me démentir un instant

sur le zèle et l'attachement que je dois à mes élèves.

Mais, Monsieur, quelques soins et quelques peines que je puisse prendre, le succès est bien éloigné de dépendre de moi seul. C'est l'harmonie parfaite qui doit régner entre nous, la confiance que vous daignerez m'accorder, et l'autorité que vous me donnerez sur mes élèves, qui décidera de l'effet de mon travail. Je crois, Monsieur, qu'il vous est tout manifeste qu'un homme qui n'a sur des enfans des droits de nulle espèce, soit pour rendre ses instructions aimables, soit pour leur donner du poids, ne prendra jamais d'ascendant sur des esprit qui, dans le fond, quelque précoces qu'on les veuille supposer, règlent toujours à certain âge les trois quarts de leurs opérations sur les impressions des sens. Vous sentez aussi qu'un maître obligé de porter ses plaintes sur toutes les fautes d'un enfant, se gardera bien, quand il le pourrait avec bienséance, de se rendre insupportable en renouvellant sans cesse de vaines lamentations : et d'ailleurs, mille petites occasions décisives de faire une correction, ou de flatter à propos, s'échappent dans l'absence d'un père et d'une mère, ou dans des momens

où il serait messéant de les interrompre aussi désagréablement ; et l'on n'est plus à temps d'y revenir dans un autre instant, où le changement des idées d'un enfant lui rendrait pernicieux ce qui aurait été salutaire : enfin un enfant qui ne tarde pas à s'apercevoir de l'impuissance d'un maître à son égard, en prend occasion de faire peu de cas de ses défenses et de ses préceptes, et de détruire sans retour l'ascendant que l'autre s'efforçait de prendre. Vous ne devez pas croire, Monsieur, qu'en parlant sur ce ton-là, je souhaite de me procurer le droit de maltraiter messieurs vos enfans par des coups ; je me suis toujours déclaré contre cette méthode : rien ne me paraîtrait plus triste pour M. de Sainte-Marie que s'il ne restait que cette voie de le réduire ; et j'ose me promettre d'obtenir désormais de lui tout ce qu'on aura lieu d'en exiger, par des voies moins dures et plus convenables, si vous goûtez le plan que j'ai l'honneur de vous proposer. D'ailleurs, à parler franchement, si vous pensez, Monsieur, qu'il y eût de l'ignominie à monsieur votre fils d'être frappé par des mains étrangères, je trouve aussi de mon côté qu'un honnête homme ne saurait guère mettre les siennes à

un usage plus honteux que de les employer à maltraiter un enfant. Mais à l'égard de M. de Sainte-Marie, il ne manque pas de voies de le châtier dans le besoin, par des mortifications qui lui feraient encore plus d'impression, et qui produiraient de meilleurs effets; car dans un esprit aussi vif que le sien, l'idée des coups s'effacera aussitôt que la douleur, tandis que celle d'un mépris marqué, ou d'une privation sensible, y restera beaucoup plus long-temps.

Un maître doit être craint; il faut pour cela que l'élève soit bien convaincu qu'il est en droit de le punir : mais il doit sur-tout être aimé; et quel moyen a un gouverneur de se faire aimer d'un enfant à qui il n'a jamais à proposer que des occupations contraires à son goût, si d'ailleurs il n'a le pouvoir de lui accorder certaines petites douceurs de détail qui ne coûtent presque ni dépenses ni perte de temps, et qui ne laissent pas, étant ménagées à propos, d'être extrêmement sensibles à un enfant, et de l'attacher beaucoup à son maître? J'appuierai peu sur cet article, parce qu'un père peut sans inconvénient, se conserver le droit exclusif d'accorder des grâces à son fils, pourvu qu'il y apporte les précautions suivantes, né-

sessaires sur-tout à M. de Sainte-Marie, dont la vivacité et le pendant à la dissipation demandent plus de dépendance. 1°. Avant que de lui faire quelque cadeau, savoir secrètement du gouverneur s'il a lieu d'être satisfait de la conduite de l'enfant. 2°. Déclarer au jeune homme que quand il a quelque grâce à demander, il doit le faire par la bouche de son gouverneur, et que s'il lui arrive de la demander de son chef, céla seul suffira pour l'en exclure. 3°. Prendre de-là occasion de reprocher quelquefois au gouverneur qu'il est trop bon, que son trop de facilité nuira au progrès de son élève, et que c'est à sa prudence à lui de corriger ce qui manque à la modération d'un enfant. 4°. Que si le maître croit avoir quelque raison de s'opposer à quelque cadeau qu'on voudrait faire à son élève, refuser absolument de le lui accorder, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le moyen de fléchir son précepteur. Au reste, il ne sera point du tout nécessaire d'expliquer au jeune enfant, dans l'occasion, qu'on lui accorde quelque faveur précisément, parce qu'il a bien fait son devoir : mais il vaut mieux qu'il conçoive que les plaisirs et les douceurs sont les suites naturelles de la sagesse et de la bonne conduite,

que s'il les regardait comme des récompenses arbitraires qui peuvent dépendre du caprice, et qui dans le fond ne doivent jamais être proposées pour l'objet et le prix de l'étude et de la vertu.

Voilà tout au moins, Monsieur, les droits que vous devez m'accorder sur monsieur votre fils, si vous souhaitez de lui donner une heureuse éducation, et qui réponde aux belles qualités qu'il montre à bien des égards, mais qui actuellement sont offusquées par beaucoup de mauvais plis, qui demandent d'être corrigés à bonne heure, et avant que le temps ait rendu la chose impossible. Cela est si vrai, qu'il s'en faudra beaucoup, par exemple, que tant de précautions ne soient nécessaires envers M. de Condillac; il a autant besoin d'être poussé que l'autre d'être retenu, et je saurai bien prendre de moi-même tout l'ascendant dont j'aurai besoin sur lui: mais pour M. de Sainte-Marie, c'est un coup de partie pour son éducation, que de lui donner une bride qu'il sente, et qui soit capable de le retenir; et dans l'état où sont les choses, les sentimens que vous souhaitez, Monsieur, qu'il ait sur mon compte, dépendent beaucoup plus de vous que de moi-même.

Je suppose toujours, Monsieur, que vous n'auriez garde de confier l'éducation de messieurs vos enfans à un homme que vous ne croiriez pas digne de votre estime; et ne pensez point, je vous prie, que par le parti que j'ai pris de m'attacher sans réserve à votre maison dans une occasion délicate, j'aie prétendu vous engager vous-même en aucune manière; il y a bien de la différence entre nous : en fesant mon devoir autant que vous m'en laisserez la liberté, je ne suis responsable de rien; et dans le fond, comme vous êtes, Monsieur, le maître et le supérieur naturel de vos enfans, je ne suis pas en droit de vouloir à l'égard de leur éducation, forcer votre goût de se rapporter au mien; ainsi après vous avoir fait les représentations qui m'ont paru nécessaires, s'il arrivait que vous n'en jugeassiez pas de même, ma conscience serait quitte à cet égard, et il ne me resterait qu'à me conformer à votre volonté. Mais pour vous, Monsieur, nulle considération humaine ne peut balancer ce que vous devez aux mœurs et à l'éducation de messieurs vos enfans; et je ne trouverais nullement mauvais qu'après m'avoir découvert des défauts que vous n'auriez peut-être pas d'abord aperçus, et qui

seraient d'une certaine conséquence pour mes élèves, vous vous pourvussiez ailleurs d'un meilleur sujet.

J'ai donc lieu de penser que tant que vous me souffrez dans votre maison, vous n'avez pas trouvé en moi de quoi effacer l'estime dont vous m'aviez honoré. Il est vrai, Monsieur, que je pourrais me plaindre que dans les occasions où j'ai pu commettre quelque faute, vous ne m'ayez pas fait l'honneur de m'en avertir tout uniment : c'est une grâce que je vous ai demandée en entrant chez vous, et qui marquait du moins ma bonne volonté : et si ce n'est en ma propre considération, ce serait du moins pour celle de messieurs vos enfans, de qui l'intérêt serait que je devinsse un homme parfait, s'il était possible.

Dans ces suppositions, je crois, Monsieur, que vous ne devez pas faire difficulté de communiquer à M. votre fils les bons sentimens que vous pouvez avoir sur mon compte, et que comme il est impossible que mes fautes et mes faiblesses échappent à des yeux aussi clairvoyans que les vôtres, vous ne sauriez trop éviter de vous en entretenir en sa présence : car ce sont des impressions qui portent coup ; et, comme dit M. de la Bruyère, le pre-

mier soin des enfans est de chercher les endroits faibles de leurs maîtres pour acquérir le droit de les mépriser : or, je demande quelle impression pourraient faire les leçons d'un homme pour qui son écolier aurait du mépris ?

Pour me flatter d'un heureux succès dans l'éducation de M. votre fils, je ne puis donc pas moins exiger que d'en être aimé, craint, et estimé. Que si l'on me répondait que tout cela devait être mon ouvrage, et que c'est ma faute si je n'y ai pas réussi, j'aurais à me plaindre d'un jugement si injuste. Vous n'avez jamais eu d'explication avec moi sur l'autorité que vous me permettiez de prendre à son égard : ce qui était d'autant plus nécessaire que je commence un métier que je n'ai jamais fait ; que lui ayant trouvé d'abord une résistance parfaite à mes instructions et une négligence excessive pour moi, je n'ai su comment le réduire ; et qu'au moindre mécontentement il courait chercher un asile inviolable auprès de son papa, auquel peut-être il ne manquait pas ensuite de conter les choses comme il lui plaisait.

Heureusement le mal n'est pas grand, à l'âge où il est ; nous avons eu le loisir de nous tâtonner pour ainsi dire réciproquement, sans

que ce retard ait pu porter encore un grand préjudice à ses progrès, que d'ailleurs la délicatesse de sa santé n'aurait pas permis de pousser beaucoup : (*) mais comme les mauvaises habitudes, dangereuses à tout âge, le sont infiniment plus à celui-là, il est temps d'y mettre ordre sérieusement ; non pour le charger d'études et de devoirs, mais pour lui donner à bonne heure un pli d'obéissance et de docilité qui se trouve tout acquis quand il en sera temps.

Nous approchons de la fin de l'année : vous ne sauriez, Monsieur, prendre une occasion plus naturelle que le commencement de l'autre pour faire un petit discours à M. votre fils à la portée de son âge, qui lui mettant devant les yeux les avantages d'une bonne éducation, et les inconvéniens d'une enfance négligée, le dispose à se prêter de bonne grâce à ce que la connaissance de son intérêt bien entendu nous fera dans la suite exiger de lui. Après quoi, vous auriez la bonté de me déclarer en sa présence que vous me rendez le dépositaire

(*) Il était fort languissant quand je suis entré dans la maison : aujourd'hui sa santé s'affermit visiblement.

de votre autorité sur lui, et que vous m'accordez sans réserve le droit de l'obliger à remplir son devoir par tous les moyens qui me paraîtront convenables, lui ordonnant, en conséquence, de m'obéir comme à vous-même, sous peine de votre indignation. Cette déclaration, qui ne sera que pour faire sur lui une plus vive impression, n'aura d'ailleurs d'effet que conformément à ce que vous aurez pris la peine de me prescrire en particulier.

Voilà, Monsieur, les préliminaires qui me paraissent indispensables pour s'assurer que les soins que je donnerai à monsieur votre fils ne seront pas des soins perdus. Je vais maintenant tracer l'esquisse de son éducation, telle que j'en avais conçu le plan sur ce que j'ai connu jusqu'ici de son caractère et de vos vues. Je ne le propose point comme une règle à laquelle il faille s'attacher, mais comme un projet qui ayant besoin d'être refondu et corrigé par vos lumières et par celles de M. l'abbé de ....., servira seulement à lui donner quelque idée du génie de l'enfant à qui nous avons à faire; et je m'estimerai trop heureux que M. votre frère veuille bien me guider dans les routes que je dois tenir: il peut être assuré que je me ferai un principe inviolable

de suivre entièrement, et selon toute la petite portée de mes lumières et de mes talens, les routes qu'il aura pris la peine de me prescrire avec votre agrément.

Le but qu'on doit se proposer dans l'éducation d'un jeune homme, c'est de lui former le cœur, le jugement, et l'esprit; et cela dans l'ordre que je les nomme : la plupart des maîtres, les pédans sur-tout, regardent l'acquisition et l'entassement des sciences comme l'unique objet d'une belle éducation, sans penser que souvent, comme dit Molière :

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

D'un autre côté, bien des pères méprisant assez tout ce qu'on appelle études, ne se soucient guère que de former leurs enfans aux exercices du corps et à la connaissance du monde. Entre ces extrémités nous prendrons un juste milieu pour conduire monsieur votre fils ; les sciences ne doivent pas être négligées, j'en parlerai tout-à-l'heure, mais aussi elles ne doivent pas précéder les mœurs sur-tout dans un esprit pétillant et plein de feu, peu capable d'attention jusqu'à un certain âge, et dont le caractère se trouvera décidé très-à

bonne heure. A quoi sert à un homme le savoir de *Varron*, si d'ailleurs il ne sait pas penser juste ? que s'il a eu le malheur de laisser corrompre son cœur, les sciences sont dans sa tête comme autant d'armes entre les mains d'un furieux. De deux personnes également engagées dans le vice, le moins habile fera toujours le moins de mal ; et les sciences, même les plus spéculatives et les plus éloignées en apparence de la société, ne laissent pas d'exercer l'esprit, et de lui donner en l'exerçant une force dont il est facile d'abuser dans le commerce de la vie quand on a le cœur mauvais.

Il y a plus à l'égard de M. de *Sainte-Marie*. Il a conçu un dégoût si fort contre tout ce qui porte le nom d'étude et d'application, qu'il faudra beaucoup d'art et de temps pour le détruire, et il serait fâcheux que ce temps-là fût perdu pour lui : car il y aurait trop d'inconvéniens à le contraindre, et il vaudrait encore mieux qu'il ignorât entièrement ce que c'est qu'études et que sciences, que de ne les connaître que pour les détester.

A l'égard de la religion et de la morale, ce n'est point par la multiplicité des préceptes

qu'on pourra parvenir à lui en inspirer des principes solides, qui servent de règles à sa conduite pour le reste de sa vie. Excepté les élémens à la portée de son âge, on doit moins songer à fatiguer sa mémoire d'un détail de lois et de devoirs, qu'à disposer son esprit et son cœur à les connaître et à les goûter, à mesure que l'occasion se présentera de les lui développer ; et c'est par-là même que ces préparatifs sont tout-à-fait à la portée de son âge et de son esprit, parce qu'ils ne renferment que des sujets curieux et intéressans sur le commerce civil, sur les arts et les métiers, et sur la manière variée dont la Providence a rendu tous les hommes utiles et nécessaires les uns aux autres. Ces sujets qui sont plutôt des matières de conversations et de promenades que d'études réglées, auront encore divers avantages dont l'effet me paraît infaillible.

1°. N'affectant point désagréablement son esprit par des idées de contrainte et d'étude réglée, n'exigeant pas de lui une attention pénible et continue, ils n'auront rien de nuisible à sa santé. 2°. Ils accoutumeront à bonne heure son esprit à la réflexion, et à considérer les choses par leurs suites et par

leurs effets. 3°. Ils le rendront curieux et lui inspireront du goût pour les sciences naturelles.

Je devrais ici aller au-devant d'une impression qu'on pourrait recevoir de mon projet, en s'imaginant que je ne cherche qu'à m'égayer moi-même, et à me débarrasser de ce que les leçons ont de sec et d'ennuyeux, pour me procurer une occupation plus agréable. Je ne crois pas, Monsieur, qu'il puisse vous tomber dans l'esprit de penser ainsi sur mon compte. Peut-être jamais homme ne se fit une affaire plus importante que celle que je me fais, de l'éducation de messieurs vos enfans, pour peu que vous veuilliez seconder mon zèle : vous n'avez pas eu lieu de vous apercevoir jusqu'à présent que je cherche à fuir le travail ; mais je ne crois point que pour se donner un air de zèle et d'occupation, un maître doive affecter de surcharger ses élèves d'un travail rebutant et sérieux, de leur montrer toujours une contenance sévère et fâchée, et de se faire ainsi à leurs dépens la réputation d'homme exact et laborieux. Pour moi, Monsieur, je le déclare une fois pour toutes ; jaloux jusqu'au scrupule de l'accomplissement de mon devoir, je suis incapable

de m'en relâcher jamais ; mon goût ni mes principes ne me portent ni à la paresse ni au relâchement : mais de deux voies pour m'assurer le même succès, je préférerai toujours celle qui coûtera le moins de peine et de désagrément à mes élèves ; et j'ose assurer, sans vouloir passer pour un homme très-occupé, que moins ils travailleront en apparence, plus en effet je travaillerai pour eux.

S'il y a quelques occasions où la sévérité soit nécessaire à l'égard des enfans, c'est dans les cas où les mœurs sont attaquées, ou quand il s'agit de corriger de mauvaises habitudes. Souvent plus un enfant a d'esprit, et plus la connaissance de ses propres avantages le rend indocile sur ceux qui lui restent à acquérir. De-là, le mépris des inférieurs, la désobéissance aux supérieurs, et l'impolitesse avec les égaux : quand on se croit parfait, dans quels travers ne donne-t-on pas ? M. de *Sainte-Marie* a trop d'intelligence pour ne pas sentir ses belles qualités ; mais si l'on n'y prend garde il y comptera trop, et négligera d'en tirer tout le parti qu'il faudrait. Ces semences de vanité ont déjà produit en lui bien de petits penchans nécessaires à corriger.

C'est à cet égard, Monsieur, que nous ne saurions agir avec trop de correspondance; et il est très-important que dans les occasions où l'on aura lieu d'être mécontent de lui, il ne trouve de toutes parts qu'une apparence de mépris et d'indifférence, qui le mortifiera d'autant plus que ces marques de froideur ne lui seront point ordinaires. C'est punir l'orgueil par ses propres armes, et l'attaquer dans sa source même; et l'on peut s'assurer que M. de *Sainte-Marie* est trop bien né, pour n'être pas infiniment sensible à l'estime des personnes qui lui sont chères.

La droiture du cœur, quand elle est affermie par le raisonnement, est la source de la justesse de l'esprit : un honnête homme pense presque toujours juste; et quand on est accoutumé dès l'enfance à ne pas s'étourdir sur la réflexion, et à ne se livrer au plaisir présent qu'après en avoir pesé les suites et balancé les avantages avec les inconvéniens, on a presque, avec un peu d'expérience, tout l'acquis nécessaire pour former le jugement. Il semble en effet, que le bon sens dépend encore plus des sentimens du cœur que des lumières de l'esprit; et l'on éprouve que les gens les plus savans et les plus éclairés ne

sont pas toujours ceux qui se conduisent le mieux dans les affaires de la vie : ainsi après avoir rempli M. de *Sainte-Marie* de bons principes de morale, on pourrait le regarder en un sens comme assez avancé dans la science du raisonnement : mais s'il est quelque point important dans son éducation, c'est sans contredit celui-là ; et l'on ne saurait trop bien lui apprendre à connaître les hommes, à savoir les prendre par leurs vertus et même par leurs faibles, pour les amener à son but, et à choisir toujours le meilleur parti dans les occasions difficiles. Cela dépend, en partie de la manière dont on l'exercera à considérer les objets et à les retourner de toutes leurs faces, et en partie de l'usage du monde. Quant au premier point, vous y pouvez contribuer beaucoup, Monsieur, et avec un très-grand succès, en feignant quelquefois de le consulter sur la manière dont vous devez vous conduire dans des incidens d'invention ; cela flattera sa vanité, et il ne regardera point comme travail le temps qu'on mettra à délibérer sur une affaire où sa voix sera comptée pour quelque chose. C'est dans de telles conversations qu'on peut lui donner le plus de lumières sur la science du monde, et il ap-

prendra plus dans deux heures de temps par ce moyen, qu'il ne ferait en un an par des instructions en règle ; mais il faut observer de ne lui présenter que des matières proportionnées à son âge, et sur-tout l'exercer longtemps sur des sujets où le meilleur parti se présente aisément, tant afin de l'amener facilement à le trouver comme de lui-même, que pour éviter de lui faire envisager les affaires de la vie, comme une suite de problèmes où les divers partis paraissant également probables, il serait presque indifferent de se determiner plutôt pour l'un que pour l'autre, ce qui le ménerait à l'indolence dans le raisonnement et à l'indifférence dans la conduite.

L'usage du monde est aussi d'une nécessité absolue, et d'autant plus pour M. de *Sainte-Marie*, que, né timide, il a besoin de voir souvent compagnie pour apprendre à s'y trouver en liberté, et à s'y conduire avec ces grâces et cette aisance qui caractérisent l'homme du monde et l'homme aimable. Pour cela, Monsieur, vous auriez la bonté de m'indiquer deux ou trois maisons où je pourrais le mener quelquefois par forme de délassement et de récompense ; il est vrai

qu'ayant à corriger en moi-même les défauts que je cherche à prévenir en lui, je pourrais paraître peu propre à cet usage. C'est à vous, Monsieur, et à madame sa mère à voir ce qui convient, et à vous donner la peine de le conduire quelquefois avec vous, si vous jugez que cela lui soit plus avantageux. Il sera bon aussi que quand on aura du monde on le retienne dans la chambre, et qu'en l'interrogeant quelquefois et à propos sur les matières de la conversation, on lui donne lieu de s'y mêler insensiblement. Mais il y a un point sur lequel je crains de ne me pas trouver tout-à-fait de votre sentiment. Quand M. de *Sainte-Marie* se trouve en compagnie sous vos yeux, il badine et s'égaie autour de vous, et n'a des yeux que pour son papa; tendresse bien flatteuse et bien aimable, mais s'il est contraint d'aborder une autre personne ou de lui parler, aussi-tôt il est décontenancé, il ne peut marcher ni dire un seul mot, ou bien il prend l'extrême, et lâche quelque indiscrétion. Voilà qui est pardonnable à son âge: mais enfin on grandit, et ce qui convenait hier ne convient plus aujourd'hui; et j'ose dire qu'il n'apprendra jamais à se présenter, tant qu'il gardera ce

défaut. La raison en est, qu'il n'est point en compagnie quoiqu'il y ait du monde autour de lui ; de peur d'être contraint de se gêner il affecte de ne voir personne, et le papa lui sert d'objet pour se distraire de tous les autres. Cette hardiesse forcée, bien loin de détruire sa timidité, ne fera surement que l'enraciner davantage, tant qu'il n'osera point envisager une assemblée ni répondre à ceux qui lui adressent la parole. Pour prévenir cet inconvénient, je crois, Monsieur, qu'il serait bien de le tenir quelquefois éloigné de vous, soit à table, soit ailleurs, et de le livrer aux étrangers pour l'accoutumer de se familiariser avec eux.

On conclurait très-mal si de tout ce que je viens de dire on concluait que, me voulant débarrasser de la peine d'enseigner, ou peut-être, par mauvais goût, méprisant les sciences, je n'ai nul dessein d'y former M. votre fils, et qu'après lui avoir enseigné les élémens indispensables, je m'en tiendrai là, sans me mettre en peine de le pousser dans les études convenables. Ce n'est pas ceux qui me connaîtront qui raisonneront ainsi ; on sait mon goût déclaré pour les sciences, et je les ai assez cultivées pour avoir dû

dû y faire des progrès pour peu que j'eusse eu de disposition.

On a beau parler au désavantage des études, et tâcher d'en anéantir la nécessité, et d'en grossir les mauvais effets, il sera toujours beau et utile de savoir; et quant au pédantisme, ce n'est pas l'étude même qui le donne, mais la mauvaise disposition du sujet. Les vrais savans sont polis et ils sont modestes, parce que la connaissance de ce qui leur manque, les empêche de tirer vanité de ce qu'ils ont; et il n'y a que les petits génies et les demi-savans qui croyant savoir tout, méprisent orgueilleusement ce qu'ils ne connaissent point. D'ailleurs, le goût des lettres est d'une grande ressource dans la vie, même pour un homme d'épée. Il est bien gracieux de n'avoir pas toujours besoin du concours des autres hommes pour se procurer des plaisirs; et il se commet tant d'injustices dans le monde, l'on y est sujet à tant de revers, qu'on a souvent occasion de s'estimer heureux de trouver des amis et des consolateurs dans son cabinet, au défaut de ceux que le monde nous ôte ou nous refuse.

Mais il s'agit d'en faire naître le goût à

M. votre fils, qui témoigne actuellement une aversion horrible pour tout ce qui sent l'application. Déjà la violence n'y doit concourir en rien, j'en ai dit la raison ci-devant : mais pour que cela revienne naturellement, il faut remonter jusqu'à la source de cette antipathie. Cette source est un goût excessif de dissipation qu'il a pris en badinant avec ses frères et sa sœur, qui fait qu'il ne peut souffrir qu'on l'en distraie un instant et qu'il prend en aversion tout ce qui produit cet effet : car d'ailleurs, je me suis convaincu qu'il n'a nulle haine pour l'étude en elle-même, et qu'il y a même des dispositions dont on peut se promettre beaucoup. Pour remédier à cet inconvénient, il faudrait lui procurer d'autres amusemens qui le détachassent des maiseries auxquelles il s'occupe, et pour cela, le tenir un peu séparé de ses frères et de sa sœur. C'est ce qui ne se peut guère faire dans un appartement comme le mien, trop petit pour les mouvemens d'un enfant aussi vif, et où même il serait dangereux d'altérer sa santé, si l'on voulait le contraindre d'y rester trop renfermé. Il serait plus important, Monsieur, que vous ne pensez, d'avoir une chambre raisonnable pour

y faire son étude et son séjour ordinaire : je tâcherais de la lui rendre aimable par ce que je pourrais lui présenter de plus riant : et ce serait déjà beaucoup de gagné que d'obtenir qu'il se plût dans l'endroit où il doit étudier. Alors pour le détacher insensiblement de ces badinages puérils, je me mettrais de moitié de tous ses amusemens, et je lui en procurerais des plus propres à lui plaire et à exciter sa curiosité : de petits jeux, des découpures, un peu de dessin, la musique, les instrumens, un prisme, un microscope, un verre ardent, et mille autres petites curiosités me fourniraient des sujets de le divertir et de l'attacher peu-à-peu à son appartement, au point de s'y plaire plus que par-tout ailleurs. D'un autre côté, on aurait soin de me l'envoyer dès qu'il serait levé, sans qu'aucun prétexte pût l'en dispenser : l'on ne permettrait point qu'il allât dandinant par la maison, ni qu'il se réfugiât près de vous aux heures de son travail ; et afin de lui faire regarder l'étude comme d'une importance que rien ne pourrait balancer, on éviterait de prendre ce temps pour le peigner, le friser, ou lui donner quelque autre soin nécessaire. Voici, par rapport à moi, comment je m'y

prendrais pour l'amener insensiblement à l'étude, de son propre mouvement. Aux heures où je voudrais l'occuper, je lui retrancherais toute espèce d'amusement, et je lui proposerais le travail de cette heure-là; s'il ne s'y livrait pas de bonne grâce, je ne ferais pas même semblant de m'en apercevoir, et je le laisserais seul et sans amusement se morfondre, jusqu'à ce que l'ennui d'être absolument sans rien faire l'eût ramené de lui-même à ce que j'exigeais de lui; alors j'affecterais de répandre un enjouement et une gaité sur son travail, qui lui fît sentir la différence qu'il y a, même pour le plaisir, de la fainéantise à une occupation honnête. Quand ce moyen ne réussirait pas, je ne le maltraiterais point: mais je lui retrancherais toute récréation pour ce jour-là, en lui disant froidement que je ne prétends point le faire étudier par force, mais que le divertissement n'étant légitime que quand il est le délassement du travail, ceux qui ne font rien n'en ont aucun besoin. De plus, vous auriez la bonté de convenir avec moi d'un signe par lequel sans apparence d'intelligence, je pourrais vous témoigner, de même qu'à madame sa mère, quand je serais mécontent de lui.

Alors la froideur et l'indifférence qu'il trouverait de toutes parts, sans cependant lui faire le moindre reproche, le surprendrait d'autant plus qu'il ne s'apercevrait point que je me fusse plaint de lui; et il se porterait à croire que comme la récompense naturelle du devoir est l'amitié et les caresses de ses supérieurs, de même la fainéantise et l'oisiveté portent avec elles un certain caractère méprisable qui se fait d'abord sentir, et qui refroidit tout le monde à son égard.

J'ai connu un père tendre qui ne s'en fiait pas tellement à un mercenaire sur l'instruction de ses enfans, qu'il ne voulût lui-même y avoir l'œil; le bon père, pour ne rien négliger de tout ce qui pouvait donner de l'émulation à ses enfans, avait adopté les mêmes moyens que j'expose ici. Quand il revoyait ses enfans, il jetait avant que de les aborder un coup-d'œil sur leur gouverneur: lorsque celui-ci touchait de la main droite le premier bouton de son habit, c'était une marque qu'il était content, et le père caressait son fils à son ordinaire; si le gouverneur touchait le second, alors c'était marque d'une parfaite satisfaction, et le père ne donnait point de bornes à la tendresse de ses caresses,

et y ajoutait ordinairement quelque cadeau; mais sans affectation : quand le gouverneur ne fesait aucun signe, cela voulait dire qu'il était mal satisfait, et la froideur du père répondait au mécontentement du maître; mais, quand de la main gauche celui-ci touchait sa première boutonnière, le père fesait sortir son fils de sa présence, et alors le gouverneur lui expliquait les fautes de l'enfant. J'ai vu ce jeune seigneur acquérir en peu de temps de si grandes perfections, que je crois qu'on ne peut trop bien augurer d'une méthode qui a produit de si bons effets. Ce n'est aussi qu'une harmonie et une correspondance parfaite entre un père et un précepteur, qui peut assurer le succès d'une bonne éducation; et comme le meilleur père se donnerait vainement des mouvemens pour bien élever son fils, si d'ailleurs il le laissait entre les mains d'un précepteur inattentif, de même le plus intelligent et le plus zélé de tous les maîtres prendrait des peines inutiles, si le père, au lieu de le seconder, détruisait son ouvrage par des démarches à contre-temps.

Pour que M. votre fils prenne ses études à cœur, je crois, Monsieur, que vous devez témoigner y prendre vous-même beaucoup de

part. Pour cela vous auriez la bonté de l'interroger quelquefois sur ses progrès, mais dans les temps seulement et sur les matières où il aura le mieux fait, afin de n'avoir que du contentement et de la satisfaction à lui marquer, non pas cependant par de trop grands éloges propres à lui inspirer de l'orgueil et à le faire trop compter sur lui-même. Quelquefois aussi, mais plus rarement, votre examen roulerait sur les matières où il se sera négligé; alors vous vous informeriez de sa santé et des causes de son relâchement, avec des marques d'inquiétude qui lui en communiqueraient à lui-même.

Quand vous, Monsieur, ou madame sa mère, aurez quelque cadeau à lui faire, vous aurez la bonté de choisir les temps où il y aura le plus lieu d'être content de lui, ou du moins de m'en avertir d'avance, afin que j'évite dans ce temps-là de l'exposer à me donner sujet de m'en plaindre; car à cet âge-là les moindres irrégularités portent coup.

Quant à l'ordre même de ses études, il sera très-simple, pendant les deux ou trois premières années. Les élémens du latin, de l'histoire, et de la géographie, partageront

son temps ; à l'égard du latin, je n'ai point dessein de l'exercer par une étude trop méthodique, et moins encore par la composition des thèmes. Les thèmes, suivant M. *Rollin*, sont la croix des enfans, et dans l'intention où je suis de lui rendre ses études aimables, je me garderai bien de le faire passer par cette croix, ni de lui mettre dans la tête les mauvais gallicismes de mon latin, au-lieu de celui de *Tite-Live*, de *César*, et de *Cicéron*. D'ailleurs un jeune homme, sur-tout s'il est destiné à l'épée, étudie le latin pour l'entendre et non pour l'écrire, chose dont il ne lui arrivera pas d'avoir besoin une fois en sa vie. Qu'il traduise donc les anciens auteurs, et qu'il prenne dans leur lecture le goût de la bonne latinité et de la belle littérature, c'est tout ce que j'exigerai de lui à cet égard.

Pour l'histoire et la géographie, il faudra seulement lui en donner d'abord une teinture aisée, d'où je bannirai tout ce qui sent trop la sécheresse et l'étude, réservant pour un âge plus avancé les difficultés les plus nécessaires de la chronologie et de la sphère. Au reste, m'écartant un peu du plan ordinaire des études, je m'attacherai beaucoup plus à l'his-

toire moderne qu'à l'ancienne ; parce que je la crois beaucoup plus convenable à un officier, et que d'ailleurs je suis convaincu, sur l'histoire moderne en général, de ce que dit M. l'abbé de . . . . , de celle de France en particulier, qu'elle n'abonde pas moins en grands traits que l'histoire ancienne, et qu'il n'a manqué que de meilleurs historiens pour les mettre dans un aussi beau jour.

Je suis d'avis de supprimer à M. de *Sainte-Marie* toutes ces espèces d'études, où sans aucun usage solide on fait languir la jeunesse pendant nombre d'années. La rhétorique, la logique, et la philosophie scolastique, sont à mon sens toutes choses très-superflues pour lui, et que d'ailleurs je serais peu propre à lui enseigner ; seulement quand il en sera temps, je lui ferai lire la logique de Port-Royal, et, tout au plus, l'art de parler du P. *Lami*, mais sans l'amuser d'un côté au détail des tropes et des figures, ni de l'autre aux vaines subtilités de la dialectique ; j'ai dessein seulement de l'exercer à la précision et à la pureté dans le style, à l'ordre et la méthode dans ses raisonnemens, et à se faire un esprit de justesse qui lui serve à démêler le faux orné, de la vérité simple,

toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

L'histoire naturelle peut passer aujourd'hui, par la manière dont elle est traitée, pour la plus intéressante de toutes les sciences que les hommes cultivent, et celle qui vous ramène le plus naturellement de l'admiration des ouvrages à l'amour de l'ouvrier. Je ne négligerai pas de le rendre curieux sur les matières qui y ont rapport ; et je me propose de l'y introduire dans deux ou trois ans par la lecture du Spectacle de la nature, que je ferai suivre de celle de *Niuwentit.*

On ne va pas loin en physique sans le secours des mathématiques, et je lui en ferai faire une année, ce qui servira encore à lui apprendre à raisonner conséquemment et à s'appliquer avec un peu d'attention, exercice dont il aura grand besoin. Cela le mettra aussi à portée de se faire mieux considérer parmi les officiers, dont une teinture de mathématiques et de fortifications fait une partie du métier.

Enfin, s'il arrive que mon élève reste assez long-temps entre mes mains, je hasarderai de lui donner quelque connaissance de la morale et du droit naturel par la lecture de *Puffendorf* et de *Grotius* ; parce qu'il est

digne d'un honnête homme et d'un homme raisonnable de connaître les principes du bien et du mal, et les fondemens sur lesquels la société dont il fait partie est établie.

En fesant succéder ainsi les sciences les unes aux autres, je ne perdrai point l'histoire de vue, comme le principal objet de toutes ses études, et celui dont les branches s'étendent le plus loin sur toutes les autres sciences. Je le ramenerai, au bout de quelques années, à ses premiers principes avec plus de méthode et de détail; et je tâcherai de lui en faire tirer alors tout le profit qu'on peut espérer de cette étude.

Je me propose aussi de lui faire une récréation amusante de ce qu'on appelle proprement belles-lettres, comme la connaissance des livres et des auteurs, la critique, la poësie, le style, l'éloquence, le théâtre, et en un mot tout ce qui peut contribuer à lui former le goût et à lui présenter l'étude sous une face riante.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur cet article; parce qu'après avoir donné une légère idée de la route que je m'étais à-peu-près proposé de suivre dans les études de mon élève, j'espère que M. votre frère voudra bien vous

tenir la promesse qu'il vous a faite de nous dresser un projet qui puisse me servir de guide dans un chemin aussi nouveau pour moi. Je le supplie d'avance d'être assuré, que je m'y tiendrai attaché avec une exactitude et un soin qui le convaincront du profond respect que j'ai pour ce qui vient de sa part; et j'ose vous répondre qu'il ne tiendra pas à mon zèle et à mon attachement, que MM. ses neveux ne deviennent des hommes parfaits.

# MÉMOIRE

## A SON EXCELLENCE

## MONSEIGNEUR LE GOUVERNEUR

## DE SAVOIE.

J'ai l'honneur d'exposer très-respectueusement à Son Excellence le triste détail de la situation où je me trouve, la suppliant de daigner écouter la générosité de ses pieux sentimens, pour y pourvoir de la manière qu'elle jugera convenable.

Je suis sorti très-jeune de Genève, ma patrie, ayant abandonné mes droits, pour entrer dans le sein de l'Eglise, sans avoir cependant jamais fait aucune démarche, jusqu'aujourd'hui, pour implorer des secours dont j'aurais toujours tâché de me passer, s'il n'avait plu à la Providence de m'affliger par des maux qui m'en ont ôté le pouvoir. J'ai toujours eu du mépris, et même de l'indignation pour ceux qui ne rougissent point

de faire un trafic honteux de leur foi, et d'abuser des bienfaits qu'on leur accorde. J'ose dire qu'il a paru par ma conduite, que je suis bien éloigné de pareils sentimens. Tombé, encore enfant, entre les mains de feu monseigneur l'évêque de Genève, je tâchai de répondre, par l'ardeur et l'assiduité de mes études, aux vues flateuses que ce respectable prélat avait sur moi. Madame la baronne de *Warens* voulut bien condescendre à la prière qu'il lui fit de prendre soin de mon éducation; et il ne dépendit pas de moi de témoigner à cette dame, par mes progrès, le désir passionné que j'avais de la rendre satisfaite de l'effet de ses bontés et de ses soins.

Ce grand évêque ne borna pas là ses bontés; il me recommanda encore à M. le marquis de *Bonac*, ambassadeur de France auprès du corps Helvétique. Voilà les trois seuls protecteurs à qui j'ai eu obligation du moindre secours; il est vrai qu'ils m'ont tenu lieu de tout autre par la manière dont ils ont daigné me faire éprouver leur générosité. Ils ont envisagé en moi un jeune homme assez bien né, rempli d'émulation, et qu'ils entrevoyaient pourvu de quelques talens, et qu'ils se proposaient de

pousser. Il me serait glorieux de détailler à Son Excellence ce que ces deux seigneurs avaient eu la bonté de concerter pour mon établissement; mais la mort de monseigneur l'évêque de Genève, et la maladie mortelle de M. l'ambassadeur, ont été la fatale époque du commencement de tous mes désastres.

Je commençai aussi moi-même d'être attaqué de la langueur qui me met aujourd'hui au tombeau. Je retombai par conséquent à la charge de Madame de *Warens*, qu'il faudrait ne pas connaître pour croire qu'elle eût pu démentir ses premiers bienfaits, en m'abandonnant dans une si triste situation.

Malgré tout, je tâchai, tant qu'il me resta quelques forces, de tirer parti de mes faibles talens; mais de quoi servent les talens dans ce pays? Je le dis dans l'amertume de mon cœur; il vaudrait mille fois mieux n'en avoir aucun. Eh! n'éprouvé-je pas encore aujourd'hui le retour plein d'ingratitude et de dureté de gens pour lesquels j'ai achevé de m'épuiser, en leur enseignant avec beaucoup d'assiduité et d'application, ce qui m'avait coûté bien des soins et des travaux à apprendre. Enfin, pour comble de disgraces, me voilà tombé dans une

maladie affreuse, qui me défigure. Je suis désormais renfermé, sans pouvoir presque sortir du lit et de la chambre, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de disposer de ma courte mais misérable vie.

Ma douleur est de voir que Madame de *Warens* a déjà trop fait pour moi ; je la trouve, pour le reste de mes jours, accablée du fardeau de mes infirmités, dont son extrême bonté ne lui laisse pas sentir le poids ; mais qui n'incommode pas moins ses affaires, déjà trop resserrées par ses abondantes charités, et par l'abus que des misérables n'ont que trop souvent fait de sa confiance.

J'ose donc, sur le détail de tous ces faits, recourir à Son Excellence, comme au père des affligés. Je ne dissimulerai point qu'il est dur à un homme de sentimens, et qui pense comme je fais, d'être obligé, faute d'autre moyen, d'implorer des assistances et des secours : mais tel est le décret de la Providence. Il me suffit, en mon particulier, d'être bien assuré que je n'ai donné, par ma faute, aucun lieu, ni à la misère, ni aux maux dont je suis accablé. J'ai toujours abhorré le libertinage et l'oisiveté ; et tel que je suis, j'ose être assuré que

personne, de qui j'ai l'honneur d'être connu, n'aura sur ma conduite, mes sentimens, et mes mœurs, que de favorables témoignages à rendre.

Dans un état donc aussi déplorable que le mien, et sur lequel je n'ai nul reproche à me faire, je crois qu'il n'est pas honteux à moi d'implorer de Son Excellence la grâce d'être admis à participer aux bienfaits établis par la piété des princes, pour de pareils usages. Ils sont destinés pour des cas semblables aux miens, ou ne le sont pour personne.

En conséquence de cet exposé, je supplie très-humblement Son Excellence de vouloir me procurer une pension, telle qu'elle jugera raisonnable, sur la fondation que la piété du roi *Victor* a établie à Annecy, ou de tel autre endroit qu'il lui semblera bon, pour pouvoir subvenir aux nécessités du reste de ma triste carrière.

De plus, l'impossibilité où je me trouve de faire des voyages, et de traiter aucune affaire civile, m'engage à supplier encore Son Excellence, qu'il lui plaise de faire régler la chose de manière que ladite pension puisse être payée ici en droiture, et remise entre mes mains, ou

celles de madame la Baronne de *Warens*; qui voudra bien, à ma très-humble sollicitation, se charger de l'employer à mes besoins. Ainsi, jouissant pour le peu de jours qu'il me reste, des secours nécessaires pour le temporel, je recueillerai mon esprit et mes forces pour mettre mon ame et ma conscience en paix avec DIEU; pour me préparer à commencer avec courage et résignation le voyage de l'éternité; et pour prier DIEU sincèrement et sans distraction pour la parfaite prospérité et la très-précieuse conservation de Son Excellence.

J. J. ROUSSEAU.

# MÉMOIRE

*Remis le 19 avril 1742, à M. Boudet Antonin, qui travaille à l'histoire de feu M. de Bernex, évêque de Genève.*

Dans l'intention où l'on est, de n'omettre dans l'histoire de M. de *Bernex* aucun des faits considérables qui peuvent servir à mettre ses vertus chrétiennes dans tout leur jour, on ne saurait oublier la conversion de madame la baronne de *Warens de la Tour*, qui fut l'ouvrage de ce prélat.

Au mois de juillet de l'année 1726, le roi de Sardaigne étant à Evian, plusieurs personnes de distinction du pays de Vaud s'y rendirent pour voir la cour. Madame de *Warens* fut du nombre ; et cette dame, qu'un pur motif de curiosité avait amenée, fut retenue par des motifs d'un genre supérieur, et qui n'en furent pas moins efficaces, pour avoir été moins prévus. Ayant assisté par hasard à un des discours que ce prélat prononçait avec

ce zèle et cette onction qui portaient dans les cœurs le feu de sa charité, Madame de *Warens* en fut émue au point qu'on peut regarder cet instant comme l'époque de sa conversion. La chose cependant devait paraître d'autant plus difficile, que cette dame étant très-éclairée, se tenait en garde contre les séductions de l'éloquence, et n'était pas disposée à céder sans être pleinement convaincue : mais quand on a l'esprit juste et le cœur droit, que peut-il manquer pour goûter la vérité, que le secours de la grâce ? Et M. de *Bernex* n'était-il pas accoutumé à la porter dans les cœurs les plus endurcis ? Madame de *Warens* vit le prélat ; ses préjugés furent détruits ; ses doutes furent dissipés ; et pénétrée des grandes vérités qui lui étaient annoncées, elle se détermina à rendre à la foi, par un sacrifice éclatant, le prix des lumières dont elle venait de l'éclairer.

Le bruit du dessein de Madame de *Warens* ne tarda pas à se répandre dans le pays de Vaud : ce fut un deuil et des alarmes universelles : cette dame y était adorée, et l'amour qu'on avait pour elle se changea en fureur, contre ce qu'on appelait ses séducteurs et ses ravisseurs. Les habitans de Vevey ne parlaient pas moins que de mettre le feu à Evian, et de

l'enlever à main armée au milieu même de la cour. Ce projet insensé, fruit ordinaire d'un zèle fanatique, parvint aux oreilles de Sa Majesté, et ce fut à cette occasion qu'elle fit à M. de *Bernex* cette espèce de reproche si glorieux, qu'il fesait des conversions bien bruyantes. Le roi fit partir sur-le-champ Madame de *Warens* pour Annecy, escortée de quarante de ses gardes. Ce fut là où, quelque temps après, Sa Majesté l'assura de sa protection dans les termes les plus flatteurs, et lui assigna une pension, qui doit passer pour une preuve éclatante de la piété et de la générosité de ce Prince, mais qui n'ôte point à Mad. de *Warens* le mérite d'avoir abandonné de grands biens, et un rang brillant dans sa patrie, pour suivre la voix du Seigneur, et se livrer sans réserve à sa providence. Il eut même la bonté de lui offrir d'augmenter cette pension, de sorte qu'elle pût figurer avec tout l'éclat qu'elle souhaiterait, et de lui procurer la situation la plus gracieuse, si elle voulait se rendre à Turin auprès de la reine. Mais Madame de *Warens* n'abusa point des bontés du Monarque : elle allait acquérir les plus grands biens, en participant à ceux que l'Eglise répand sur les fidelles ; et l'éclat des autres n'avait désormais

plus rien qui pût la toucher. C'est ainsi qu'elle s'en explique à M. de *Bernex* ; et c'est sur ces maximes de détachement et de modération, qu'on l'a vue se conduire constamment depuis lors.

Enfin le jour arriva, où M. de *Bernex* allait assurer à l'Eglise la conquête qu'il lui avait acquise : il reçut publiquement l'abjuration de Madame de *Warans*, et lui administra le sacrement de confirmation le 8 septembre 1726, jour de la nativité de Notre-Dame, dans l'église de la Visitation, devant la relique de *St-François de Sales*. Cette dame eut l'honneur d'avoir pour marraine, dans cette cérémonie, madame la Princesse de Hesse, sœur de la Princesse de Piémont, depuis reine de Sardaigne. Ce fut un spectacle touchant de voir une jeune dame d'une naissance illustre, favorisée des grâces de la nature, enrichie des biens de la fortune, et qui, peu de temps auparavant, fesait les délices de sa patrie, s'arracher du sein de l'abondance et des plaisirs, pour venir déposer au pied de la croix de Christ, l'éclat et les voluptés du monde, et y renoncer pour jamais. M. de *Bernex* fit à ce sujet un discours très-touchant et très-pathétique : l'ardeur de son zèle lui prêta ce

jour-là de nouvelles forces ; toute cette nombreuse assemblée fondit en larmes ; et les dames, baignées de pleurs, vinrent embrasser Madame de *Warens*, la féliciter, et rendre grâces à Dieu avec elle de la victoire qu'il lui fesait remporter. Au reste, on a cherché inutilement parmi tous les papiers de feu M. de *Bernex* le discours qu'il prononça en cette occasion, et qui, au témoignage de tous ceux qui l'entendirent, est un chef-d'œuvre d'éloquence : il y a lieu de croire que, quelque beau qu'il soit, il a été composé sur-le-champ et sans préparation.

Depuis ce jour-là, M. de *Bernex* n'appela plus Madame de *Warens* que sa fille, et elle l'appelait son père. Il a en effet toujours conservé pour elle les bontés d'un père ; et il ne faut pas s'étonner qu'il regardât avec une sorte de complaisance l'ouvrage de ses soins apostoliques, puisque cette dame s'est toujours efforcée de suivre, d'aussi près qu'il lui a été possible, les saints exemples de ce prélat, soit dans son détachement des choses mondaines, soit dans son extrême charité envers les pauvres : deux vertus qui définissent parfaitement le caractère de Madame de *Warens*.

Le fait suivant peut entrer aussi parmi les

preuves qui constatent les actions miraculeuses de M. de *Bernex*.

Au mois de septembre 1729, Madame de *Warens*, demeurant dans la maison de M. de *Boige*, le feu prit au four des cordeliers, qui donnait dans la cour de cette maison, avec une telle violence, que ce four, qui contenait un bâtiment assez grand, entièremenr plein de fascines et de bois sec, fut bientôt embrâsé. Le feu, porté par un vent impétueux, s'attacha au toît de la maison, et pénétra même par les fenêtres dans les appartemens : Madame de *Warens* donna aussitôt ses ordres pour arrêter les progrès du feu, et pour faire transporter ses meubles dans son jardin. Elle était occupée à ces soins, quand elle apprit que M. l'Evêque était accouru au bruit du danger qui la menaçait, et qu'il allait paraître à l'instant ; elle fut au-devant de lui. Ils entrèrent ensemble dans le jardin ; il se mit à genoux, ainsi que tous ceux qui étaient présens, du nombre desquels j'étais, et commença à prononcer des oraisons avec cette ferveur qui était inséparable de ses prières. L'effet en fut sensible ; le vent qui portait les flammes par-dessus la maison, jusque près du jardin, changea tout-à-coup, et les éloigna si bien, que le four, quoique contigu

tign, fut entièrement consumé, sans que la maison en eût d'autre mal que le dommage qu'elle avait reçu auparavant. C'est un fait connu de tout Annecy, et que moi, écrivain du présent mémoire, ai vu de mes propres yeux.

M. de *Bernex* a continué constamment à prendre le même intérêt, dans tout ce qui regardait Madame de *Warens*; il fit faire le portrait de cette dame, disant qu'il souhaitait qu'il restât dans sa famille, comme un monument honorable d'un de ses plus heureux travaux. Enfin, quoiqu'elle fût éloignée de lui, il lui a donné, peu de temps ayant que de mourir, des marques de son souvenir, et en a même laissé dans son testamment. Après la mort de ce prélat, Madame de *Warens* s'est entièrement consacrée à la solitude et à la retraite, disant qu'après avoir perdu son père, rien ne l'attachait plus au monde.

# ORAISON FUNÈBRE

## DE S. A. S.

## MONSEIGNEUR LE DUC

# D'ORLÉANS,

## *Premier prince du sang de France.*

*Modicùm plora ſupra mortuum, quoniam requievit.*

Pleurez modérément celui que vous avez perdu, car il est en paix. *Ecclesiastic.* c. 22, v. 11.

MESSIEURS,

Les écrivains profanes nous disent qu'un puissant roi, considérant avec orgueil la superbe et nombreuse armée qu'il commandait, versa pourtant des pleurs, en songeant que dans peu d'années, de tant de milliers d'hommes, il n'en resterait pas un seul en vie. Il avait raison de s'affliger, sans doute, la mort pour un païen ne pouvait être qu'un sujet de larmes.

Le spectacle funèbre qui frappe mes yeux, et l'assemblée qui m'écoute, m'arrache aujourd'hui la même réflexion, mais avec des motifs de consolation capables d'en tempérer l'amertume et de la rendre utile au chrétien. Oui, Messieurs, si nos ames étaient assez pures pour subjuguer les affections terrestres et pour s'élever par la contemplation jusqu'au séjour des bienheureux, nous nous acquitterions sans douleur et sans larmes du triste devoir qui nous assemble; nous nous dirions à nous-mêmes dans une sainte joie: celui qui a tout fait pour le ciel est en possession de la récompense qui lui était due: et la mort du grand prince que nous pleurons ne serait à nos yeux que le triomphe du juste.

Mais, faibles chrétiens encore attachés à la terre, que nous sommes loin de ce degré de perfection nécessaire pour juger sans passion des choses véritablement désirables! Eh comment oserions-nous décider de ce qui peut être avantageux aux autres, nous qui ne savons pas seulement ce qui nous est bon à nous-mêmes? Comment pourrions-nous nous réjouir avec les saints d'un bonheur dont nous sentons si peu le prix? Ne cherchons point à

étouffer notre juste douleur. A Dieu ne plaise qu'une coupable insensibilité nous donne une constance que nous ne devons tenir que de la religion.

La France vient de perdre le premier prince du sang de ses rois ; les pauvres ont perdu leur père, les savans leur protecteur, tous les chrétiens leur modèle : notre perte est assez grande pour nous avoir acquis le droit de pleurer, au moins sur nous-mêmes. Mais pleurons avec modération, et comme il convient à des chrétiens : ne songeons pas tellement à nos pertes que nous oubliions le prix inestimable qu'elles ont acquis au grand prince que nous regrettons. Bénissons le saint nom de Dieu et des dons qu'il nous a faits, et de ceux qu'il nous a repris. Si le tableau que je dois exposer à vos yeux vous offre de justes sujets de douleur dans la mort de TRÈS-HAUT, TRÈS-PUISSANT, ET TRÈS-EXCELLENT PRINCE, LOUIS DUC D'ORLÉANS, PREMIER PRINCE DU SANG DE FRANCE, vous y trouverez aussi de grands motifs de consolation dans l'espérance légitime de son éternelle félicité. L'humanité, notre intérêt, nous permettent de nous affliger de ne l'avoir plus ; mais la sainteté de sa vie

et la religion nous consolent pour lui ; car il est en paix. *Modicum plora supra mortuum, quoniam requievit.*

## PREMIÈRE PARTIE.

Dans l'hommage que je viens rendre aujourd'hui à la mémoire de monseigneur le duc d'Orléans, il me sera plus aisé de trouver des louanges qui lui sont dues, que de retrancher de ce nombre toutes celles dont sa vertu n'a pas besoin pour paraître avec tout son éclat. Telles sont celles qui ont pour objet les droits de la naissance; droits dont ceux qu'on nomme grands sont ordinairement si jaloux, et qui ne décèlent que trop souvent leur petitesse par leur attention à les faire valoir. Il naquit du plus illustre sang du monde, à côté du premier trône de l'univers, et d'un prince qui en a été l'appui. Ces avantages sont grands, sans doute; il les a comptés pour rien. Que la modestie de ce grand prince règne jusque dans son éloge; et comme il ne s'est souvenu de son rang que pour en étudier les devoirs, ne nous en souvenons nous-mêmes que pour voir comment il les a remplis.

Il le faut avouer, Messieurs, si ces devoirs consistent dans l'affectation d'une vaine pompe, souvent plus propre à révolter les cœurs qu'à éblouir les yeux; dans l'éclat d'un luxe effréné qui substitue les marques de la richesse à celles de la grandeur; dans l'exercice impérieux d'une autorité dont la rigueur montre communément plus d'orgueil que de justice: si ce sont-là, dis-je, les devoirs des princes, j'en conviens avec plaisir, il ne les a point remplis.

Mais si la véritable grandeur consiste dans l'exercice des vertus bienfesantes, à l'exemple de celle de DIEU qui ne se manifeste que par les biens qu'il répand sur nous; si le premier devoir des princes est de travailler au bonheur des hommes; s'ils ne sont élevés au-dessus d'eux que pour être attentifs à prévenir leurs besoins; s'il ne leur est permis d'user de l'autorité que le ciel leur donne, que pour les forcer d'être sages et heureux; si l'invincible penchant du peuple à admirer et imiter la conduite de ses maîtres n'est pour eux qu'un moyen, c'est-à-dire, un devoir de plus pour le porter à bien faire par leur exemple, toujours plus fort que leurs lois; enfin s'il est vrai que leur vertu doit être

proportionnée à leur élévation : Grands de la terre, venez apprendre cette science rare, sublime et si peu connue de vous, de bien user de votre pouvoir et de vos richesses, d'acquérir des grandeurs qui vous appartiennent, et que vous puissiez emporter avec vous en quittant toutes les autres.

Le premier devoir de l'homme est d'étudier ses devoirs ; et cette connaissance est facile à acquérir dans les conditions privées. La voix de la raison et le cri de la conscience s'y font entendre sans obstacle ; et si le tumulte des passions nous empêche quelquefois d'écouter ces conseillers importuns, la crainte des lois nous rend justes, notre impuissance nous rend modérés ; en un mot, tout ce qui nous environne nous avertit de nos fautes, les prévient, nous en corrige, ou nous en punit.

Les princes n'ont pas sur ce point les mêmes avantages. Leurs devoirs sont beaucoup plus grands, et les moyens de s'en instruire beaucoup plus difficiles. Malheureux dans leur élévation, tout semble concourir à écarter la lumière de leurs yeux et la vertu de leurs cœurs. Le vil et dangereux cortége des flatteurs les assiége dès leurs plus tendre

jeunesse ; leurs faux amis, intéressés à nourrir leur ignorance, mettent tous leurs soins à les empêcher de rien voir par leurs yeux. Des passions que rien ne contraint, un orgueil que rien ne mortifie, leur inspire les plus monstrueux préjugés, et les jettent dans un aveuglement funeste que tout ce qui les approche ne fait qu'augmenter : car pour être puissant sur eux, on n'épargne rien pour les rendre faibles, et la vertu du maître sera toujours l'effroi des courtisans.

C'est ainsi que les fautes des princes viennent de leur aveuglement plus souvent encore que de leur mauvaise volonté ; ce qui ne rend pas ces fautes moins criminelles, et ne les rend que plus irréparables. Pénétré dès son enfance de cette grande vérité, le duc d'Orléans travailla de bonne heure à écarter le voile que son rang mettait au devant de ses yeux. La première chose qu'on lui avait apprise, c'est qu'il était un grand prince. Ses propres réflexions lui apprirent encore qu'il était un homme, sujet à toutes les faiblesses de l'humanité ; que dans le rang qu'il occupait, il avait de grands devoirs à remplir et de grandes erreurs à craindre. Il comprit que ces premières connaissances lui imposaient l'obliga-

tion d'en acquérir beaucoup d'autres. Il se livra avec ardeur à l'étude, et il travailla à se faire dans les bons auteurs, et sur-tout dans nos livres sacrés, des amis fidelles et des conseillers sincères qui, sans songer sans cesse à leur intérêt, lui parlassent quelquefois pour le sien. Le succès fut tel qu'on pouvait l'attendre de ses dispositions. Il cultiva toutes les sciences; il apprit toutes les langues; et l'Europe vit avec étonnement un prince, tout jeune encore, sachant par soi-même, et ayant des connaissances à lui.

Telles furent les premièrs sources des vertus dont il orna et édifia le monde. A peine fut-il livré à lui-même qu'il les mit toutes en pratique. Uni par les nœuds sacrés à une épouse chérie et digne de l'être, il fit voir par sa douceur, par ses égards, et par sa tendresse pour elle, que la véritable piété n'endurcit point les cœurs, n'ôte rien à l'agrément d'une honnête société, et ne fait qu'ajouter plus de charme et de fidélité à l'affection conjugale. La mort lui enleva cette vertueuse épouse à la fleur de son âge; et s'il témoigna par sa douleur combien elle lui avait été chère, il montra par sa constance que celui qui n'abuse point du bonheur ne se laisse point

non plus abattre par l'adversité. Cette perte lui apprit à connaître l'instabilité des choses humaines, et l'avantage qu'on trouve à réunir toutes ses affections dans celui qui ne meurt point. C'est dans ces circonstances qu'il se choisit une pieuse solitude pour s'y livrer avec plus de tranquillité à son juste regret et à ses méditations chrétiennes ; et s'il ne quitta pas absolument la cour et le monde où son devoir le retenait encore, il fit du-moins assez connaître que le seul commerce qui pouvait désormais lui être agréable, était celui qu'il voulait avoir avec Dieu.

L'éducation de son fils était le principal motif qui l'arrachait à sa retraite : il n'épargna rien pour bien remplir ce devoir important. Le succès me dispense de m'étendre sur ce qu'il fit à cet égard, et il nous serait d'autant moins permis de l'oublier que nous jouissons aujourd'hui du fruit de ses soins.

S'il fut bon père et bon mari, il ne fut pas moins fidelle sujet et zélé citoyen. Passionné pour la gloire du roi, c'est-à-dire, pour la prospérité de l'Etat, on sait de quel zèle il était animé par-tout où il la croyait intéressée : on sait qu'aucune considération ne

put jamais lui faire dissimuler son sentiment, dès qu'il était question du bien public ; exemple rare et peut-être unique à la cour, où ces mots de bien public et de service du prince, ne signifient guère dans la bouche de ceux qui les emploient qu'intérêt personnel, jalousie et avidité.

Appelé dans les conseils, je ne dirai point par son rang, mais plus honorablement encore par l'estime et la confiance d'un roi qui n'en accorde qu'au mérite ; c'est-là qu'il fesait briller également et ses talens et ses vertus ; c'est-là que la droiture de son ame, la sagesse de ses avis, et la force de son éloquence, consacrées au service de la patrie, ont ramené plus d'une fois toutes les opinions à la sienne ; c'est-là qu'il eût étonné par la solidité de ses raisons, ces esprits plus subtils que judicieux qui ne peuvent comprendre que dans le gouvernement des Etats, être juste soit la suprême politique ; c'est-là, pour tout dire en un mot, que secondant les vues bienfesantes du monarque qui nous rend heureux, il concourait à le rendre heureux lui-même en travaillant avec lui pour le bonheur de ses peuples.

Mais le respect m'arrête, et je sens qu'il ne

n'est point permis de porter des regards indiscrets sur ces mystères du cabinet, où les destins de l'Etat sont en secret balancés au poids de l'équité et de la raison. Et pourquoi vouloir en apprendre plus qu'il n'est nécessaire ? Je l'ai déjà dit ; pour honorer la mémoire d'un si grand homme, nous n'avons pas besoin de compter tous les devoirs qu'il a remplis, ni toutes les vertus qu'il a possédées. Hâtons-nous d'arriver à ces doux momens de sa vie, où tout-à-fait retiré du monde, après avoir acquitté ce qu'il devait à sa naissance et à son rang, il se livra tout entier dans sa solitude aux penchans de son cœur et aux vertus de son choix.

C'est alors qu'on le vit déployer cette ame bienfesante dont l'amour de l'humanité fit le principal caractère, et qui ne chercha son bonheur que dans celui des autres. C'est alors que s'élevant à une gloire plus sublime, il commença de montrer aux hommes un spectacle plus rare et infiniment plus admirable que tous les chefd'œuvres des politiques et tous les triomphes des conquérans. Oui, Messieurs, pardonnez-moi dans ce jour de tristesse cette affligeante remarque. L'histoire a consacré la memoire d'une multitude de héros en tous genres ;

genres ; de grands capitaines, de grands ministres, et même de grands rois ; mais nous ne saurions nous dissimuler que tous ces hommes illustres n'aient beaucoup plus travaillé pour leur gloire et pour leur avantage particulier que pour le bonheur du genre-humain, et qu'ils n'aient sacrifié cent fois la paix et le repos des peuples au désir d'étendre leur pouvoir ou d'immortaliser leurs noms. Ah ! combien c'est un plus rare et plus précieux don du ciel qu'un prince véritablement bienfesant dont le premier et l'unique soin soit la félicité publique ; dont la main secourable et l'exemple admiré fassent régner par-tout le bonheur et la vertu ! Depuis tant de siècles, un seul a mérité l'immortalité à ce titre ; encore celui qui fut la gloire et l'amour du monde n'y a-t-il paru que comme une fleur qui brille au matin et périt avant le déclin du jour. Vous en regrettez un second, Messieurs, qui sans posséder un trône n'en fut pas moins digne ; ou qui plutôt, affranchi des obstacles insurmontables que le poids du diadème oppose sans cesse aux meilleures intentions, fit encore plus de bien, plus d'heureux, peut-être, du fond de sa retraite, que n'en fit Titus gouvernant l'univers. Il n'est pas difficile de décider lequel des deux

mérite la préférence. Titus chrétien ; Titus vertueux et bienfesant dès sa première jeunesse ; Titus ne perdant pas un seul jour, eût été égal au duc d'Orléans.

J'ai dit qu'il s'était retiré du monde ; et il est vrai qu'il avait quitté ce monde frivole, brillant et corrompu, où la sagesse des saints passe pour folie, où la vertu est inconnue et méprisée, où son nom même n'est jamais prononcé, où l'orgueilleuse philosophie dont on s'y pique consiste en quelques maximes stériles, débitées d'un ton de hauteur, et dont la pratique rendrait criminel ou ridicule quiconque oserait la tenter, mais il commença à se familiariser avec ce monde si nouveau pour ses pareils, si ignoré, si dédaigné de l'autre, où les membres de Jésus-Christ souffrans attirent l'indignation céleste sur les heureux du siècle ; où la religion, la probité, trop négligées, sans doute, sont du-moins encore en honneur, et où il est encore permis d'être homme de bien sans craindre la raillerie et la haine de ses égaux.

Telle fut la nouvelle société qu'il rassembla autour de lui, pour répandre sur elle, comme une rosée bienfesante, les trésors de sa charité. Chaque jour il donnait dans sa retraite une

audience et des soulagemens à tous les malheureux indifféremment, réservant pour le Palais-Royal des audiences plus solemnelles où le rang et la naissance reprenaient leurs droits, où la noblesse retrouvait un protecteur et un grand prince dans celui que les pauvres venaient d'appeler leur père. Ce fut la tendresse même de son ame qui le força d'accoutumer ses yeux à l'affligeant spectacle des misères humaines. Il ne craignait point de voir les maux qu'il pouvait soulager, et n'avait point cette répugnance criminelle qui ne vient que d'un mauvais cœur, ni cette pitié barbare dont plusieurs osent se vanter, qui n'est qu'une cruauté déguisée, et un prétexte odieux pour s'éloigner de ceux qui souffrent. Et comment se peut-il, mon Dieu ! que ceux qui n'ont pas le courage d'envisager les plaies d'un pauvre, aient celui de refuser l'aumône au malheureux qui en est couvert ?

Entrerai-je dans le détail immense de tous les biens qu'il a répandus, de tous les heureux qu'il a faits, de tous les malheureux qu'il a soulagés, et de ces aveugles plus malheureux encore qu'il n'a pas dédaigné de rappeler de leurs égaremens par les même motifs qui les y

avaient plongés, afin qu'ayant une fois goûté le plaisir d'être honnêtes gens, ils fissent désormais par amour pour la vertu ce qu'ils avaient commencé de faire par intérêt? Non, Messieurs, le respect me retient, et m'empêche de lever le voile qu'il a mis lui-même au-devant de tant d'actions héroïques, et ma voix n'est pas digne de les célébrer.

O vous, chastes Vierges de Jésus-Christ, vous ses épouses régénérées, que la main secourable du duc d'Orléans a retirées ou garanties des dangers de l'opprobre et de la séduction, et à qui il a procuré de saints et inviolables asyles; vous, pieuses mères de famille qu'il a unies d'un nœud sacré pour élever des enfans dans la crainte du Seigneur; vous, gens de lettres indigens, qu'il a mis en état de consacrer uniquement vos talens à la gloire de celui de qui vous les tenez; vous guerriers blanchis sous les armes, à qui le soin de vos devoirs a fait oublier celui de votre fortune, que le poids des ans a forcé de recourir à lui, et dont les fronts cicatrisés n'ont point eu à rougir de la honte de ses refus; élevez tous vos voix: pleurez votre bienfaiteur et votre père. J'espère que du haut du ciel son ame pure sera sensible à votre re-

connaissance : qu'elle soit immortelle comme sa mémoire ; les bénédictions de vos cœurs sont le seul éloge digne de lui.

Ne nous le dissimulons point, Messieurs ; nous avons fait une perte irréparable. Sans parler ici des monarques, trop occupés du bien général pour pouvoir descendre dans des détails qui le leur feroient négliger, je sais que l'Europe ne manque pas de grands princes ; je crois qu'il est encore des ames vraiment bienfesantes ; encore plus d'esprits éclairés qui sauroient dispenser sagement les bienfaits qu'ils devroient aimer à répandre. Toutes ces choses prises séparément peuvent se trouver : mais où les trouverons-nous réunies ? Où cherchons-nous un homme qui, pouvant voir nos besoins par ses yeux et les soulager par ses mains, rassemble en lui seul la puissance et la volonté de bien faire avec les lumières nécessaires pour bien faire toujours à propos? Voilà les qualités réunies que nous admirions et que nous aimions sur-tout dans celui que nous venons de perdre ; et voilà le trop juste motif des pleurs que nous devons verser sur son tombeau.

## SECONDE PARTIE.

JE le sens bien, Messieurs; ce n'est point avec le tableau que je viens de vous offrir que je dois me flatter de calmer une douleur trop légitime; et l'image des vertus du grand prince dont nous honorons la mémoire, ne peut être propre qu'à redoubler nos regrets. C'est pourtant en vous le peignant orné de vertus beaucoup plus sublimes que j'entreprends de modérer votre juste affliction. A Dieu ne plaise qu'une insensée présomption de mes forces soit le principe de cet espoir! Il est établi sur des fondemens plus raisonnables et plus solides : c'est de la piété de vos cœurs, c'est des maximes consolantes du christianisme, c'est des détails édifians qui me restent à vous faire, que je tire ma confiance. Religion sainte! refuge toujours sûr et toujours ouvert aux cœurs affligés, venez pénétrer les nôtres de vos divines vérités; faites-nous sentir tout le néant des choses humaines; inspirez-nous le dédain que nous devons avoir pour cette vallée de larmes, pour cette courte vie qui n'est qu'un

passage pour arriver à celle qui ne finit point; et remplissez nos ames de cette douce espérance, que le serviteur de Dieu qui a tant fait pour vous, jouit en paix dans le séjour des bienheureux du prix de ses vertus et de ses travaux.

Que ces idées sont consolantes! Qu'il est doux de penser qu'après avoir goûté dans cette vie le plaisir touchant de bien faire, nous en recevrons encore dans l'autre la récompense éternelle! Il faut plus, il est vrai, que de bonnes actions pour y prétendre; et c'est cela même qui doit animer notre confiance. Le duc d'*Orléans*, avec les vertus dont j'ai parlé, n'eût encore été qu'un grand homme; mais il reçut avec elles la foi qui les sanctifie, et rien ne lui manqua pour être un chrétien.

Cette foi puissante qui n'est pourtant rien sans les œuvres, mais sans laquelle les œuvres ne sont rien, germa dans son cœur dès les premières années, et comme ce grain de semence de l'Evangile (*a*), elle y devint bientôt un grand arbre qui étendait au loin ses ra-

(*a*) *Luc*, chap. XIII, verset 19.

mieaux bienfesans. Ce n'était point cette foi stérile et glacée d'un esprit convaincu par la raison, à laquelle le cœur n'a point de part, et destituée également d'espérance et d'amour. Ce n'était point la foi morte de ces mauvais chrétiens qui vainement disent chaque jour, *Seigneur*, *Seigneur*, et n'entreront point dans le royaume des cieux. C'étoit cette foi pure et vive qui fesait marcher les apôtres sur les eaux, et dont le Seigneur même a dit qu'un seul grain suffirait pour ne rien trouver d'impossible. Elle était si ardente en son ame, et si présente à sa mémoire, qu'il en fesait régulièrement un acte au commencement de toutes ses actions ; ou plutôt sa vie entière n'a été qu'un acte de foi continuel, puisqu'on tient d'un témoignage assuré, qu'il n'a jamais eu un seul instant de doute sur les vérités et les mystères de la religion catholique. Et comment donc avec tant de foi n'a-t-il point opéré de miracles ? Chrétiens, DIEU vous doit-il compte de ses grâces, et savez-vous jusqu'où peut aller l'humilité d'un juste ? Pourquoi demander des miracles ? n'en a-t-il pas fait un plus grand et plus édifiant que de transporter des montagues ? Quel est donc ce miracle, me

direz-vous ? La sainteté de sa vie dans un rang aussi sublime et dans un siècle aussi corrompu.

Le duc d'*Orléans* croyait ; et c'est assez dire. On peut s'étonner qu'il se trouve des hommes capables d'offenser un Dieu qu'ils savent être mort pour eux; mais qui s'étonnera jamais qu'un chrétien ait été humble, juste, tempérant, humain, charitable, et qu'il ait accompli à la lettre les préceptes d'une religion si pure, si sainte, et dont il était si inutilement persuadé? Ah! non, sans doute; on ne remarquait point entre ses maximes et sa conduite cette opposition monstrueuse qui déshonore nos mœurs ou notre raison; et l'on ne saurait peut-être citer une seule de ses actions qui ne montre, avec la force de cette grande ame, faite pour soumettre ses passions à l'empire de sa volonté, la force plus puissante de la grâce, faite pour soumettre en toutes choses sa volonté à celle de son Dieu.

Toutes ses vertus ont porté cette divine empreinte du christianisme; c'est dire assez combien elles ont effacé l'éclat des vertus humaines, toujours si empressées à s'attirer cette vaine admiration qui est leur unique récom-

pense, et qu'elles perdent pourtant encore comparées à celles du vrai chrétien. Les plus grands hommes de l'antiquité se seraient honorés de voir son nom inscrit à côté des leurs, et ils n'auraient pas même eu besoin de croire comme lui, pour admirer et respecter ces vertus héroïques qu'il consacrait ou sacrifiait toutes au triomphe de sa foi.

Il était humble; non de cette fausse et trompeuse humilité qui n'est qu'orgueil ou bassesse d'ame, mais d'une humilité pieuse et discrète, également convenable à un chrétien pécheur et à un grand prince qui, sans avilir son titre, sait humilier sa personne. Vous l'avez vu, Messieurs, modeste dans son élévation et grand dans sa vie privée, simple comme l'un de nous, renoncer à la pompe consacrée à son rang, sans renoncer à sa dignité : vous l'avez vu, dédaignant cette grandeur apparente dont personne n'est si jaloux que ceux qui n'en ont point de réelle, ne garder des honneurs dus à sa naissance que ce qu'ils avaient pour lui de pénible, ou ce qu'il n'en pouvait négliger sans s'offenser soi même. Prosterné chaque jour au pied de la croix, la touchante image d'un Dieu souffrant, plus présente encore à son cœur qu'à ses yeux, ne lui laissait

point oublier que c'est en son seul amour que *consistent les richesses, la gloire et la justice* (*b*); et il n'ignorait pas, non plus, malgré tant de vains discours, que si celui qui sait soutenir les grandeurs en est digne, celui qui sait les mépriser est au-dessus d'elles. Hommes vulgaires, qu'un éclat frivole éblouit, même quand vous affectez de le dédaigner, lisez une fois dans vos ames, et apprenez à admirer ce que nul de vous n'est capable de faire.

Il était bienfesant, je l'ai déjà dit, et qui pourrait l'ignorer? Qu'il me soit permis d'y revenir encore; je ne puis quitter un objet si doux. Un homme bienfesant est l'honneur de l'humanité, la véritable image de DIEU, l'imitateur de la plus active de toutes ses vertus; et l'on ne peut douter qu'il ne reçoive un jour le prix du bien qu'il aura fait, et même de celui qu'il aura voulu faire, ni que le père des humains ne rejette avec indignation ces ames dures qui sont insensibles à la peine de leur frère, et qui n'ont aucun plaisir à le soulager. Hélas! cette vertu si digne de notre amour est peut-être bien plus rare encore

(*b*) Prov. chap. VIII, verset 18.

qu'on ne pense. Je le dis avec douleur, si du nombre de ceux qui semblent y prétendre, on écartait tous ces esprits orgueilleux qui ne font du bien que pour avoir la réputation d'en faire, tous ces esprits faibles qui n'accordent des grâces que parce qu'ils n'ont pas la force de les refuser; qu'il en resterait peu, de ces cœurs vraiment généreux dont la plus douce récompense pour le bien qu'ils font est le plaisir de l'avoir fait! Le duc d'Orléans eût été à la tête de ce petit nombre. Il savait répandre ses grâces avec choix et proportion; son cœur tendre et compatissant, mais ferme et judicieux, eût même su les refuser à ceux qu'il n'en croyait pas dignes, s'il ne se fût ressouvenu sans cesse que nous avons un trop grand besoin nous-mêmes de la miséricorde céleste pour être en droit de refuser la nôtre à personne.

Il était bienfesant, ai-je dit? Ah! il était plus que cela: il était charitable. Et comment ne l'eût-il pas été? Comment avec une foi si vive n'eût-il pas aimé ce Dieu qui avait tant fait pour lui? Comment la sainte ardeur dont il brûlait pour son Dieu, ne lui eût-elle pas inspiré de l'amour pour tous les hommes que Jésus-Christ a rachetés de son sang, et pour

les peuvres qu'il adopte ? La gloire du Seigneur était son premier désir, le salut des ames son premier soin ; secourir les malheureux n'était de sa part qu'une occasion de leur faire de plus grands biens en travaillant à leur sanctification. Il rougissait de la négligence avec laquelle les dogmes sacrés de la morale sainte du christianisme étaient appris et enseignés. Il ne pouvait voir sans douleur plusieurs de ceux qui se chargent du respectable soin d'instruire et d'édifier les fidelles, se piquer de savoir toutes choses, excepté la seule qui leur soit nécessaire, et préférer l'étude d'une orgueilleuse philosophie à celle des saintes lettres, qu'ils ne peuvent négliger sans se rendre coupables de leur propre ignorance et de la nôtre. Il n'a rien oublié pour procurer à l'Eglise de plus grandes lumières, et au peuple de meilleures instructions. Chacun sait avec quelle ardeur il montrait l'exemple même sur ce point. Semblable à un enfant préféré, qui, pénétré d'une tendre reconnaissanee, feuillete, avec un plaisir mêlé de larmes, le testament de son père, il méditait sans cesse nos livres sacrés ; il y trouvait sans cesse de nouveaux motifs de bénir leur divin auteur et de s'attrister des liens terrestres qui le

tenoient éloigné de lui. Il possédait la sainte écriture mieux que personne au monde ; il en savait toutes les langues, et en connaissait tous les textes. Les commentaires qu'il a faits sur saint Paul et sur la Genèse, ne sont pas un témoignage moins certain de la justesse de sa critique et de la profondeur de son érudition, que de son zèle pour la gloire de l'Esprit saint qui a dicté ces livres ; et la chaire de professeur en langue hébraïque qu'il a fondée en sorbonne, n'y sera pas moins un monument des lumières qui lui en ont fait apercevoir le besoin, que de la munificence chrétienne qui l'a porté à y pourvoir.

Mais à quoi sert d'entrer ici dans tous ces détails ? Ne nous suffit-il pas de savoir qu'il avait à ce haut degré une seule de ces vertus, pour être assurés qu'il les avait toutes. Les vertus chrétiennes sont indivisibles comme le principe qui les produit. La foi, la charité, l'espérance, quand elles sont assez parfaites, s'excitent, se soutiennent mutuellement ; tout devient facile aux grandes ames avec la volonté de tout faire pour plaire à Dieu, et les rigueurs mêmes de la pénitence n'ont presque plus rien de pénible pour ceux qui savent en sentir la nécessité et en considérer le prix. En-

treprendrai-je, Messieurs, de vous décrire les austérités qu'il exerçait sur soi-même ? N'effrayons pas à ce point la molesse de notre siècle. Ne rebutons pas les ames pénitentes qui, avec beaucoup plus d'offenses à réparer, sont incapables de supporter de si rudes travaux. Les siens étaient trop au-dessus des forces ordinaires pour oser les proposer pour modèles. Et! peu s'en faut, mon DIEU, que je n'aie à justifier leur excès devant ce monde efféminé si peu fait pour juger de la douceur de votre joug! Combien de téméraires oseront lui reprocher d'avoir abrégé ses jours à force de mortifications et de jeûnes, qui ne rougissent point d'abréger les leurs dans les plus honteux excès! Laissons-les au sein de leurs égaremens prononcer avec orgueil les maximes de leur prétendue sagesse ; et cependant le jour viendra où chacun recevra le salaire de ses œuvres. Contentons-nous de dire ici que ce grand et vertueux prince mortifia sa chair comme saint Paul, sans avoir à pleurer comme lui l'aveuglement de sa jeunesse. Il pécha, sans doute ; et quel homme en est exempt? Aussi, quoique son cœur ne se fût point endurci ; quoiqu'il pût dire comme cet homme de l'Evangile pour lequel Jésus con-

eut de l'affection : *O mon maître, j'ai observé toutes ces choses dès mon enfance* (c) ; il n'ignorait pas qu'il avait pourtant des fautes à expier ou à prévenir ; il n'ignorait pas que pour arriver au terme qu'il se proposait, le chemin le plus sûr était le plus difficile, selon ce grand précepte du Seigneur : *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car je vous dis que plusieurs demanderont à entrer et ne l'obtiendront point* (d) ; il n'ignorait pas, enfin, ces terribles paroles de l'écriture : *En vain échapperions-nous à la main des hommes ; si nous ne fesons pénitence, nous tomberons dans celle de* DIEU (e).

Nous l'avons vu dans ces derniers momens de sa vie où son corps exténué était prêt à laisser cette ame pure en liberté de se réunir à son Créateur, refuser encore de modérer ces saintes rigueurs qu'il exerçait sur sa chair : nous l'avons vu jusqu'à la veille de son décès, et tout ce peuple en larmes l'a vu avec nous, se lever avec effort, et se soutenant à peine, se traîner chaque jour à l'Eglise en prononçant

(c) *Marc*, chap. X, verset 20.
(d) *Luc*, chap. XIII, verset 24.
(e) Ecclesiastic. chap. II, verset 22.

ces paroles dont il sentait avec joie approcher l'accomplissement : *Nous irons avec joie dans la maison du Seigneur.* (*f*). Bien différent de cet empereur païen qui voulut mourir debout pour le frivole plaisir de prononcer une sentence, il voulut mourir debout pour rendre à son Créateur jusqu'au dernier jour de sa vie, cet hommage public qu'il n'avait jamais négligé de lui rendre ; il voulut mourir comme il avait vécu, en servant DIEU et édifiant les hommes.

Ne doutons point qu'une si sainte vie n'obtienne la récompense qui lui est due. Souffrons sans murmure que celui qui a tant aimé le bonheur des hommes voie enfin couronner le sien. Espérons que le désir de répandre sur nous des bienfaits, qui a été sur la terre l'objet de toutes ses actions, deviendra dans le ciel celui de toutes ses prières. Enfin, travaillons à nous sanctifier comme lui, et fesons en sorte que ne pouvant plus nous être utile par ses bonnes œuvres, il le soit encore par son exemple.

En attendant qu'il partage sur nos autels les honneurs de son saint et glorieux ancêtre

(*f*) Psal. 121, verset 1.

Louis IX ; en attendant que son nom soit inscrit dans les fastes sacrés de l'Eglise, comme il est déjà dans le livre de vie, invoquons pour lui la divine miséricorde : adressons aux saints en sa faveur les prières que nous lui adresserons un jour à lui-même : demandons au Seigneur qu'il lui fasse part de sa gloire pour laquelle il a tant eu de zèle, qu'il répande ses bénédictions sur toute la maison royale, dont ce vertueux prince soutint si dignement l'honneur, et que l'auguste nom de Bourbon soit grand à jamais, et dans les cieux et sur la terre.

# LETTRES

## A MONSIEUR D..... B.....

### SUR LA RÉFUTATION DU LIVRE DE L'ESPRIT D'HELVÉTIUS, PAR J. J. ROUSSEAU.

*Suivies de deux lettres d'Helvétius sur le même sujet.*

## LETTRE PREMIÈRE.

Vous désirez savoir, Monsieur, si je suis encore possesseur de l'exemplaire de *l'Esprit d'Helvétius* qui avait appartenu à J. J. Rousseau, et si les notes que ce dernier avait faites sur cet ouvrage, à dessein de le réfuter, sont aussi importantes qu'on vous l'a representé? La mort de J. J. Rousseau me laissant libre de faire de ces notes l'usage que je jugerai à propos, je n'hésite point à satisfaire votre empressement à cet égard.

Il y a douze ans que j'achetai à Londres les livres de J. J. Rousseau, au nombre d'environ mille volumes. Un exemplaire du livre de l'*Esprit*, avec des remarques à la marge de la propre main de Rousseau, lequel se trouvait parmi ces livres, me détermina principalement à en faire l'acquisition; et Rousseau consentit à me les céder, à condition que *pendant sa vie* je ne publierais point les notes que je pourrais trouver sur les livres qu'il me vendait, et que, lui vivant, l'exemplaire du livre de l'*Esprit* ne sortirait pas de mes mains. Il paraît qu'il avait entrepris de réfuter cet ouvrage de M. Helvétius, mais qu'il avait abandonné cette idée dès qu'il l'avait vu persécuté. M. Helvétius ayant appris que j'étais en possession de cet exemplaire, me fit proposer par le célèbre M. Hume et quelques autres amis, de le lui envoyer. J'étais lié par ma promesse, je le représentai à M. Helvétius, il approuva ma délicatesse, et se réduisit à me prier de lui extraire quelques-unes des remarques qui portaient le plus coup contre ses principes, et de les lui communiquer; ce que je fis. Il fut tellement alarmé du danger que courait un édifice qu'il avait pris tant de plaisir à élever, qu'il me

répondit sur-le-champ, afin d'effacer les impressions qu'il ne doutait pas que ces notes n'eussent faite sur mon esprit. Il m'annonçait une autre lettre par le courrier suivant, mais la mort l'enleva, huit ou dix jours après sa seconde lettre. Les remarques dont il s'agit sont en petit nombre, mais suffisantes pour détruire les principes sur lesquels M. Helvétius établit un système que j'ai toujours regardé comme pernicieux à la société. Elles décèlent cette pénétration profonde, ce coup-d'œil vif et lumineux, si propres à leur auteur. Vous en jugerez, Monsieur, par l'exposé que je vais vous en mettre sous les yeux.

Le grand but de M. Helvétius, dans son ouvrage, est de réduire toutes les facultés de l'homme à une existence purement matérielle. Il débute par avancer « que nous avons en « nous deux facultés, ou, s'il l'ose dire, « *deux puissances passives ;* la sensibilité « physique et la mémoire : et il définit la « mémoire une sensation continuée, mais » affaiblie ». (*a*) A quoi Rousseau répond : *Il me semble qu'il faut distinguer les impressions purement organiques et locales*,

(*a*) *De l'Esprit*, Paris 1758, in-4°. p. 2.

*des impressions qui affectent tout l'individu ; les premières ne sont que de simples sensations ; les autres ont des sentimens.* Et un peu plus bas il ajoute : *Non pas ; la mémoire est la faculté de se rappeler la sensation ; mais la sensation, même affaiblie, ne dure pas continuellement.*

« *La mémoire*, continue Helvétius, ne
« peut être qu'un des organes de la sensibilité
« physique : le principe qui sent en nous
« doit être nécessairement le principe qui se
« ressouvient ; puisque *se ressouvenir*,
« comme je vais le prouver, n'est propre-
« ment que *sentir* ». *Je ne sais pas encore*, dit Rousseau, *comme il va prouver cela, mais je sais bien que sentir l'objet présent, et sentir l'objet absent, sont deux opérations dont la différence mérite bien d'être examinée.*

« Lorsque par une suite de mes idées,
« ajoute l'auteur, ou par l'ébranlement que
« certains sons causent dans l'organe de mon
« oreille, je me rappelle l'image d'un chêne,
« alors mes organes intérieurs doivent néces-
« sairement se trouver à-peu-près dans la
« même situation où ils étaient à la vue de
« ce chêne : or cette situation des organes doit

« incontestablement produire une sensation ;
« il est donc évident que se ressouvenir c'est
« sentir ».

*Oui*, dit Rousseau, *vos organes intérieurs se trouvent, à la vérité, dans la même situation où ils étaient à la vue du chêne, mais par l'effet d'une opération très-différente.* Et quant à ce que vous dites que cette situation doit produire une sensation, *qu'appelez-vous sensation ?* dit-il : *si une sensation est l'impression transmise par l'organe extérieur à l'organe intérieur, la situation de l'organe intérieur a beau être supposée la même, celle de l'organe extérieur manquant, ce défaut seul suffit pour distinguer le souvenir de la sensation. D'ailleurs il n'est pas vrai que la situation de l'organe intérieur soit la même dans la mémoire et dans la sensation ; autrement il serait impossible de distinguer le souvenir de la sensation d'avec la sensation. Aussi l'auteur se sauve-t-il par un* A-PEU-PRÈS ; *mais une situation d'organes, qui n'est qu'à-peu-près la même ne doit pas produire exactement le même effet.*

Il est donc évident, dit Helvétius, que

« se ressouvenir c'est sentir ». *Il y a cette différence*, répond Rousseau, *que la mémoire produit une sensation semblable et non pas le sentiment, et cette autre différence encore, que la cause n'est pas la même.*

L'auteur ayant posé son principe se croit en droit de conclure ainsi : « Je dis encore « que c'est dans la capacité que nous avons « d'apercevoir les ressemblances ou les dif-« férences, les convenances ou les disconve-« nances, qu'ont entr'eux les objets divers, « que consistent toutes les opérations de « l'esprit. Or cette capacité n'est que la sen-« sibilité physique même : tout se réduit donc « à sentir ». *Voici qui est plaisant*, s'écrie son adversaire ! *après avoir légérement affirmé qu'apercevoir et comparer sont la même chose, l'auteur conclut en grand appareil que juger c'est sentir. La conclusion me paraît claire ; mais c'est de l'antécédent qu'il s'agit.*

Je viens à l'objection la plus forte de toutes celles que renferment les notes du citoyen de Genève ; et qui alarma le plus M. Helvétius, lorsque je la lui communiquai. L'auteur répète

pète sa conclusion d'une autre manière, (b) et dit ; « La conclusion de ce que je viens de « dire, c'est que, si tous les mots des diverses « langues ne désignent jamais que des objets, « ou les rapports de ces objets avec nous et « entr'eux, tout l'esprit par conséquent con-« siste à comparer et nos sensations et nos « idées ; c'est-à dire à voir les ressemblances « et les différences, les convenances et les « disconvenances, qu'elles ont entr'elles. Or, « comme le jugement n'est que cette aper-« cevance elle-même, ou du-moins que le « prononcé de cette apercevance, il s'ensuit « que toutes les opérations de l'esprit se « réduisent à juger ». Rousseau oppose à cette conclusion une distinction si lumineuse qu'elle suffit pour éclaircir entièrement cette question, et dissiper les ténèbres dont la fausse philosophie cherche à envelopper les jeunes esprits. APERCEVOIR LES OBJETS, dit-il, C'EST SENTIR ; APERCEVOIR LES RAPPORTS, C'EST JUGER. Ce peu de mots n'a pas besoin de commentaire ; ils serviront à jamais de bouclier contre toutes les entreprises des matérialistes pour anéantir dans l'homme la

(b) Page 9.

substance spirituelle. Ils établissent clairement, *non deux puissances passives*, comme ledit M. Helvétius au commencement de son ouvrage, mais une substance passive qui reçoit les impressions, et une puissance active qui examine ces impressions, voit leurs rapports, les combine, et juge. *Apercevoir les objets, c'est sentir; apercevoir les rapports, c'est juger.*

J'aurais à me reprocher un manque d'équité entre les deux antagonistes que je fais entrer en lice, si je ne publiais la réponse que M. Helvétius me fit lorsque je lui envoyai cette objection, accompagnée de deux ou trois autres; on verra (*c*) que non-seulement il ne bannit point de l'esprit les doutes que Rousseau y introduit, mais qu'il appréhende lui-même le peu d'effet de sa lettre, puisqu'il en annonce une autre sur le même sujet, et qu'il eût écrite sans doute s'il eût vécu. Mais continuons à le suivre dans les preuves qu'il allégue pour justifier sa conclusion.

« La question renfermée dans ces bornes, » continue l'auteur de l'*Esprit*, j'examinerai

(*c*) Voyez la lettre de M. Helvétius, N°. 2 à la fin.

« maintenant si juger n'est pas sentir. Quand « je juge de la grandeur ou de la couleur des « objets qu'on me présente, il est évident que « le jugement porté sur les différentes impres- « sions que ces objets ont faites sur mes sens, « n'est proprement qu'une sensation ; que je « puis dire également, je juge ou je sens « que, de deux objets, l'un, que j'appelle « *toise*, fait sur moi une impression diffé- « rente de celui que j'appelle *pied ;* que la « couleur que je nomme *rouge*, agit sur mes « yeux différemment de celle que je nomme « *jaune ;* et j'en conclus qu'en pareil cas « *juger* n'est jamais que *sentir* ». *Il y a ici un sophisme très-subtil et très-important à bien remarquer*, reprend Rousseau ; *autre chose est sentir une différence entre une* toise *et un* pied, *et autre chose mesurer cette différence. Dans la première opération l'esprit est purement passif, mais dans l'autre il est actif. Celui qui a plus de justesse dans l'esprit pour transporter par la pensée le pied sur la toise, et voir combien de fois il y est contenu, est celui qui en ce point a l'esprit le plus juste et juge le mieux.* Et quant à la conclusion « qu'en pareil cas

« juger n'est jamais que sentir », Rousseau soutient que *c'est autre chose ; parce que la comparaison du jaune et du rouge n'est pas la sensation du jaune ni celle du rouge.*

L'auteur se fait ensuite cette objection : « mais dira-t-on, supposons qu'on veuille « savoir si la force est préférable à la gran- « deur du corps, peut-on assurer qu'alors « juger soit sentir ? oui, répondrai-je : car « pour porter un jugement sur ce sujet, « ma mémoire doit me tracer successivement « les tableaux des situations différentes où je « puis me trouver le plus communément « dans le cours de ma vie ». *Comment*, répli- que à cela Rousseau, *la comparaison successive de mille idées est aussi un sentiment ? Il ne faut pas disputer des mots ; mais l'auteur se fait là un étrange dictionnaire.*

Il se trouve quelques autres notes à ce chapitre premier de l'ouvrage de l'Esprit, dans lesquelles Rousseau accuse son auteur de raisonnemens sophistiques. Enfin Helvétius finit ainsi : « Mais dira-t-on, comment jus- « qu'à ce jour a-t-on supposé en nous une « faculté de juger distincte de la faculté de

« sentir ? l'on ne doit cette supposition, « répondrai-je, qu'à l'impossibilité où l'on « s'est cru jusqu'à-présent d'expliquer d'au- « cune autre manière certaines erreurs de « l'esprit ». *Point du tout*, reprend Rousseau : *c'est qu'il est très-simple de supposer que deux opérations d'espèces différentes se font par deux différentes facultés.*

Voici, Monsieur, l'exposé de la réfutation des principes d'Helvétius contenus dans le premier chapitre de son livre. Rousseau avait fait de ces notes le canevas d'un ouvrage qu'il avait dessein de mettre au jour. Vous sentez qu'il n'était pas aisé de donner de la liaison à des notes jetées au hasard sur la marge d'un livre ; j'ai cherché à vous les présenter de la manière la plus suivie, et je me flatte que vous imputerez au sujet ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la méthode que j'ai adoptée, pour vous mettre au fait de ce que vous désiriez savoir.

Il y a beaucoup d'autres notes répandues dans le reste de l'ouvrage ; mais comme elles attaquent le plus souvent des idées particulières de l'auteur, et ne sont pas relatives au systéme favori qu'il a voulu établir au com-

mencement de son ouvrage, je remets à vous en faire part dans une autre lettre, pour peu que vous le desiriez.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L. Dutens.

## LETTRE II.

Vous êtes bien bon, Monsieur, de mettre tant de prix au peu de temps que j'ai employé pour vous communiquer les notes de J. J. Rousseau contre le livre de l'Esprit. Vous avez raison de dire qu'elles contiennent des objections et des argumens irréplicables. M. Helvétius le sentait bien lui-même, et sa lettre en est une preuve. On ne peut en effet disconvenir que le citoyen de Genève, si ingénieux à soutenir les paradoxes les plus

inexplicables, ne fût aussi le champion le plus propre à renverser les autels du sophisme. C'est Diogène qui, tout fou qu'il était, n'en fournissait pas moins des armes à la vérité.

Vous témoignez tant d'empressement de connaître les autres notes qui se trouvent à la marge de l'exemplaire de l'Esprit, que je ne puis me refuser au plaisir de vous donner cette satisfaction; mais ne vous attendez plus à une marche régulière. L'ouvrage d'Hlvétius n'étant composé que de chapitres sans liaison, d'idées décousues, de jolis petits contes, et de bons mots; les notes que vous allez lire, à deux ou trois près, ne sont aussi que des sorties sur quelques sentimens particuliers; vous en allez juger.

A la fin du premier discours (*d*), M. Helvétius revenant à son grand principe, dit: « Rien ne m'empêche maintenant d'avancer « que *juger*, comme je l'ai déjà prouvé, n'est « proprement que *sentir* ». *Vous n'avez rien prouvé sur ce point*, répond Rousseau, *sinon que vous ajoutez au sens du mot* SENTIR, *le sens que nous donnons au mot* JUGER; *vous réunissez sous un mot commun deux facul-*

(*d*) Chap. 4, page 41.

*tés essentiellement différentes.* Et sur ce que Helvétius dit encore ; que « l'esprit peut « être considéré comme la faculté productrice « de nos pensées, et n'est en ce sens que « sensibilité et mémoire » ; Rousseau met en notes : *sensibilité , mémoire* , JUGEMENT. Ces deux notes appartiennent encore au sujet de ma première lettre, celles qui suivent sont différentes.

Dans son second discours, M. Helvétius avance « que nous ne concevons que des idées « analogues aux nôtres, que nous n'avons « *d'estime sentie* que pour cette espèce d'i- « dées : et de-là cette haute opinion que cha- « cun est, pour ainsi dire, forcé d'avoir de « soi-même, et qu'il appelle la nécessité où « nous sommes de nous estimer préférable- « ment aux autres (*e*). Mais, ajoute-t-il (*f*), « on me dira que l'on voit quelques gens « reconnaître dans les autres plus d'esprit « qu'en eux. Oui, répondrai-je, on voit des « hommes en faire l'aveu ; et cet aveu est « d'une belle ame : cependant ils n'ont pour « celui qu'ils avouent leur supérieur qu'une

(*e*) Discours deuxième, chap. 2, page 68.

(*f*) Page 69.

« *estime sur parole ;* ils ne font que donner « à l'opinion publique la préférence sur la « leur, et convenir que ces personnes sont « plus estimées, sans être intérieurement « convaincus qu'elles soient plus estima- « bles ». *Cela n'est pas vrai*, reprend brusquement Rousseau ; *j'ai long-temps médité sur un sujet, et j'en ai tiré quelques vues avec toute l'attention que j'étais capable d'y mettre. Je communique ce même sujet à un autre homme, et durant notre entretien je vois sortir du cerveau de cet homme des foules d'idées neuves et de grandes vues sur ce même sujet qui m'en avait fourni si peu. Je ne suis pas assez stupide pour ne pas sentir l'avantage de ses vues et de ses idées sur les miennes ; je suis donc forcé de sentir intérieurement que cet homme a plus d'esprit que moi, et de lui accorder dans mon cœur une estime sentie, supérieure à celle que j'ai pour moi. Tel fut le jugement que Philippe second porta de l'esprit d'Alonzo Perez, et qui fit que celui-ci s'estima perdu.*

Helvétius veut appuyer son sentiment d'un exemple et dit (*g*) : « En poésie Fontenelle

(*g*) Page 69, note.

« serait sans peine convenu de la supériorité « du génie de Corneille sur le sien, mais il « ne l'aurait pas senti. Je suppose, pour s'en « convaincre, qu'on eût prié ce même Fontenelle de donner, en fait de poësie, l'idée « qu'il s'était formé de la perfection ; il est « certain qu'il n'aurait en ce genre proposé « d'autres règles fines que celles qu'il avait » lui-même aussi bien observées que Cor- « neille ». Mais Rousseau objecte à cela : *Il ne s'agit pas de règles, il s'agit du génie qui trouve les grandes images et les grands sentimens.* Fontenelle *aurait pu se croire meilleur juge de tout cela que* Corneille, *mais non pas aussi bon inventeur ; il était fait pour sentir le génie de* Corneille *et non pour l'égaler. Si l'auteur ne croit pas qu'un homme puisse sentir la supériorité d'un autre dans son propre genre, assurément il se trompe beaucoup ; moi-même je sens la sienne, quoique je ne sois pas de son sentiment. Je sens qu'il se trompe en homme qui a plus desprit que moi. Il a plus de vues, et plus lumineuses, mais les miennes sont plus saines.* Fénélon *l'emportait sur moi à tous égards, cela est certain.* A ce sujet Helvétius ayant laissé échapper l'expression « du

« poids importun de l'estime », Rousseau le relève en s'écriant : *le poids importun de l'estime ! eh Dieu ! rien n'est si doux que l'estime, même pour ceux qu'on croit supérieurs à soi.*

« Ce n'est peut-être qu'en vivant loin des « sociétés, dit Helvétius (*h*), qu'on peut se « défendre des illusions qui les séduisent. Il « est du moins certain que, dans ces mêmes « sociétés, on ne peut conserver une vertu « toujours forte et pure, sans avoir habituel-« lement présent à l'esprit le principe de « l'utilité publique, sans avoir une connais-« sance profonde des véritables intérêts de « ce public, et par conséquent de la morale « et de la politique ». *A ce compte*, répond Rousseau, *il n'y a de véritable probité que chez les philosophes. Ma foi, ils font bien de s'en faire compliment les uns aux autres.*

Conséquemment au principe que venait d'avancer l'auteur (*i*), il dit « que Fontenelle « définissait le mensonge, *taire une vérité* « *qu'on doit*. Un homme sort du lit d'une

(*h*) Page 70.
(*i*) Page 70, note.

« femme, il en rencontre le mari : *D'où re-*
« *nez-vous*, lui dit celui-ci ? Que lui répon-
« dre ? lui doit-on alors la vérité ? non, dit
« Fontenelle, parce qu'alors la vérité n'est
« utile à personne ». *Plaisant exemple !* s'écrie Rousseau, *comme si celui qui ne se fait pas un scrupule de coucher avec la femme d'autrui s'en fesait un de dire un mensonge ! Il se peut qu'un adultère soit obligé de mentir ; mais l'homme de bien ne veut être ni menteur, ni adultère.*

Dans le chapitre (*k*) où l'auteur avance que dans ses jugemens le public ne prend conseil que de son intérêt, il apporte plusieurs exemples, à l'appui de son sentiment, qui ne sont point admis par son censeur. Lorsqu'il dit :
« Qu'un poëte dramatique fasse une bonne
« tragédie sur un plan déjà connu, c'est,
« dit-on, un plagiaire méprisable ; mais
« qu'un général se serve dans une campagne
« de l'ordre de bataille et des stratagèmes
« d'un autre général, il n'en paraît souvent
« que plus estimable ». L'autre le relève en disant : *vraiment je le crois bien ! le premier se donne pour l'auteur d'une pièce nouvelle*,

(*k*) Chap. 12, Disc. 11, page 104.

le

*le second ne se donne pour rien*, *son objet est de battre son ennemi. S'il fesait un livre sur les bâtailles*, *on ne lui pardonnerait pas plus le plagiat qu'à l'auteur dramatique.* Rousseau n'est pas plus indulgent envers M. Helvétius lorsque celui-ci altère les faits pour autoriser ses principes. Par exemple, lorsque voulant prouver que « dans tous les » siècles et dans tous les pays la probité « n'est que l'habitude des actions utiles à sa « nation », il allégue l'exemple des Lacédémoniens qui permettaient le vol, et conclut ensuite « que le vol, nuisible à tout peuple « riche, mais utile à Sparte, y devrait être « honoré (*l*) » ; Rousseau remarque *que le vol n'était permis qu'aux enfans*, *et qu'il n'est dit nul part que les hommes volassent*, ce qui est vrai. Et sur le même sujet l'auteur dans une note ayant dit : « qu'un jeune La-« cédémonien plutôt que *d'avouer* son larcin « se laissa sans crier dévorer le ventre par un « jeune renard qu'il avait volé et caché sous « sa robe » ; son critique le reprend ainsi avec raison : *il n'est dit nulle part que l'en-*

(*l*) Chap. 13, page 136.

*sant fût questionné. Il ne s'agissait que de ne pas décéler son vol et non de le nier. Mais l'auteur est bien aise de mettre adroitement le mensonge au nombre des vertus lacédémoniennes.*

M. Helvétius, fesant l'apologie du luxe, porte l'esprit du paradoxe jusqu'à dire que les femmes galantes, dans un sens politique, sont plus utiles à l'État que les femmes sages. Mais Rousseau répond : *l'une soulage des gens qui souffrent, l'autre favorise des gens qui veulent s'enrichir. En excitant l'industrie des artisans du luxe, elle en augmente le nombre ; en fesant la fortune de deux ou trois, elle en excite vingt à prendre un état où ils resteront misérables. Elle multiplie les sujets dans les professions inutiles, et les fait manquer dans les professions nécessaires.*

Dans une autre occasion M. Helvétius remarquant que « l'envie permet à chacun « d'être le panégyriste de sa probité, et non « de son esprit » ; Rousseau loin d'être de son avis dit : *ce n'est point cela, mais c'est qu'en premier lieu la probité est indispensable et non l'esprit ; et qu'en second lieu*

*il dépend de nons d'être honnêtes gens , et non pas gens d'esprit.*

Enfin dans le premier chapitre du troisième discours, l'auteur entre dans la question de l'éducation , et de l'égalité naturelle des esprits. Voici le sentiment de Rousseau là-dessus , exprimé dans une de ses notes. *Le principe duquel l'auteur déduit dans les chapitres suivans l'égalité naturelle des esprits , et qu'il tache d'établir au commencement de cet ouvrage , est que les jugemens humains sont purement passifs. Ce principe a été établi et discuté avec beaucoup de philosophie et de profondeur dans l'Encyclopédie , article* ÉVIDENCE. *J'ignore quel est l'auteur de cet article ; mais c'est certainement un très - grand métaphysicien. Je soupçonne l'abbé de Condillac ou M. de Buffon. Quoi qu'il en soit , j'ai tâché de combattre et d'établir l'activité de nos jugemens dans les notes que j'ai écrites au commencement de ce livre , et surtout dans la première partie de la profession de foi du vicaire savoyard. Si j'ai raison , et que le principe de M.* Helvétius *et de l'auteur susdit soit faux , les raisonnemens des chapitres suivans qui n'en sont*

*que des conséquences, tombent, et il n'est pas vrai que l'inégalité des esprits soit l'effet de la seule éducation, quoiqu'elle y puisse influer beaucoup.*

Voici, Monsieur, tout ce que j'ai cru digne de votre attention parmi les notes que j'ai trouvées à la marge du livre de l'Esprit ; il y en a encore d'autres moins importantes que vous pourrez vous-même parcourir un jour ; je vous le porterai la première fois que j'irai à Paris, et le laisserai même avec vous, en ayant à présent fait tout l'usage que je désirais en faire.

Je vous envoie aussi une copie des lettres que M. Helvétius m'écrivait à ce sujet ; il est juste de lui donner le champ libre pour repousser les attaques d'un aussi puissant antagoniste ; mais vous verrez qu'il n'y réussit pas, et qu'en se battant même il a le sentiment de sa défaite.

Vous voulez aussi voir les lettres que je vous ai dites avoir reçu quelquefois de Rousseau ; comme elles ont rapport à l'acquisition que je fis de ses livres, et qu'elles contiennent certaines particularités ignorées de cet homme extraordinaire, je vous envoie la copie, avec d'autant moins de répugnance qu'elles ne

dévoilent rien de secret. Elles peuvent même servir à ajouter quelques traits à son caractère, et pour vous mettre en état de les mieux comprendre, j'ai ajouté quelques notes qui éclaircissent ce qui aurait été obscur pour vous.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L. DUTENS.

# LETTRES
## DE
# M. HELVÉTIUS.

## LETTRE PREMIÈRE.

A Paris, ce 22 septembre 1771.

MONSIEUR,

VOTRE parole est une chose sacrée, et je ne vous demande plus rien, puisque vous avez promis de garder inviolablement l'exemplaire de M. Rousseau. J'aurais été bien aise de voir les notes qu'il a mises sur mon ouvrage, mais mes désirs à cet égard sont fort modérés. J'estime fort son éloquence et fort peu sa philosophie. C'est, dit milord Bolingbroke, du ciel que Platon part pour descendre sur la terre, et c'est de la terre que Dé-

mocrite part pour s'élever au ciel ; le vol du dernier est le plus sûr. M. Hume ne m'a communiqué aucune des notes dont vous lui aviez fait part ; j'étais alors vraisemblablement à mes terres. Présentez-lui, je vous prie, mes respects ainsi qu'à M. Elisson. S'il y avait cependant dans les notes de M. Rousseau quelques-unes qui vous parussent très-fortes et que vous puissiez me les adresser, je vous enverrais la réponse, si elle n'exigeait pas trop de discussion.

Je suis avec un très-profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

HELVÉTIUS.

# LETTRE II.

A Vore, ce 26 novembre 1771.

Monsieur,

Une indisposition de ma fille m'a retenu à la campagne quinze jours de plus qu'à l'ordinaire, c'est à mes terres que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je serai dans huit jours à Paris ; à mon arrivée je ferai tenir à M. Luttin la lettre que vous m'adressez pour lui. Je vous remercie bien des notes que vous m'avez envoyées. Vous avez le tact sûr ; c'est dans la note quatrième et la dernière que se trouvent les plus fortes objections contre mes principes.

Le plan de l'ouvrage de l'Esprit ne me laissait pas la liberté de tout dire sur ce sujet ; je m'attendais, lorsque je le donnai au public, qu'on m'attaquerait sur ces deux points, et j'avais déjà tracé l'esquisse d'un ouvrage dont le plan me permettait de m'étendre sur ces deux questions. L'ouvrage est fait, mais je ne pour-

rais le faire imprimer sans m'exposer à de grandes persécutions. Notre parlement n'est plus composé que de prêtres, et l'inquisition est plus sévère ici qu'en Espagne. Cet ouvrage où je traite bien ou mal une infinité de questions piquantes, ne peut donc paraître qu'à ma mort.

Si vous veniez à Paris, je serais ravi de vous le communiquer, mais comment vous en donner un extrait dans une lettre ? C'est sur une infinité d'observations fines que j'établis mes principes : la copie de ces observations serait trop longue ; il est vrai qu'avec un homme d'autant d'esprit que vous, on peut enjamber sur bien des raisonnemens ; et qu'il suffit de lui montrer de loin en loin quelques jallons, pour qu'il devine tous les points par où la route doit passer.

Examinez donc ce que l'ame est en nous, après en avoir abstrait l'organe physique de la mémoire qui se perd par un coup, une apoplexie, etc. L'ame alors se trouvera réduite à la seule faculté de sentir ; sans mémoire, il n'est point d'esprit dont toutes les opérations se réduisent à voir *la ressemblance ou la différence, la convenance ou la disconvenance*

*que les objets ont entr'eux et avec nous.* Esprit suppose *comparaison des objets*, et point de comparaison sans *mémoire ;* aussi les muses, selon les Grecs, étaient les filles de *Mnémosine ;* l'imbécille qu'on met sur le pas de sa porte n'est qu'un homme privé plus ou moins de l'organe de la mémoire.

Assuré par ce raisonnement et une infinité d'autres que *l'ame n'est pas l'esprit*, puisqu'un imbécille a une ame, on s'aperçoit que l'ame n'est en nous que la faculté de sentir ; je supprime les conséquences de ce principe, vous les devinez.

Pour éclaircir toutes les opérations de l'esprit, examinez d'abord ce que c'est que juger dans les objets physiques ; vous verrez que tout jugement suppose comparaison entre deux ou plusieurs objets. Mais dans ce cas qu'est-ce que comparer ? *C'est voir alternativement.* On met deux échantillons jaunes sous mes yeux ; je les compare, c'est-à-dire, *je les regarde alternativement*, et quand je dis que l'un est plus *foncé que l'autre*, je dis, selon l'observation de *Newton*, *que l'un réfléchit moins de rayons d'une certaine espèce*, c'est-à-dire, que *mon œil reçoit une*

*moindre sensation*, c'est-à-dire qu'il est plus *foncé :* or le jugement n'est que le prononcé de la sensation éprouvée.

A l'égard des mots de nos langues qui exposent les idées, si je l'ose dire, intellectuelles, tels sont les mots *force*, *grandeur*, etc. qui ne sont représentatifs d'aucune *substance physique*, je prouve que ces mots, et généralement tous ceux qui ne sont représentatifs d'aucun de ces objets, ne vous donnent aucune idée réelle, et que nous ne pouvons porter aucun jugement sur ces mots, si nous ne les avons rendus physiques par leur application à telle ou telle substance. Que ces mots sont dans nos langues ce que sont *a* et *b* en algèbre, auxquels il est impossible d'attacher aucune idée réelle s'ils ne sont mis en équations; aussi avons-nous une idée différente du mot grandeur, selon que nous l'attachons à une mouche ou à un éléphant. Quant à la faculté que nous avons de comparer les objets entr'eux, il est facile de prouver que cette faculté n'est autre chose que l'intérêt même que nous avons de les comparer, lequel intérêt mis en décomposition, peut lui-même toujours se réduire à une sensation physique.

S'il était possible que nous fussions impassibles, nous ne comparerions pas faute d'intérêt pour comparer.

Si d'ailleurs toutes nos idées, comme le prouve Locke nous viennent par les sens, c'est que nous n'avons que des sens; aussi peut-on pareillement réduire toutes les idées abstraites et collectives à de pures sensations.

Si le décousu de toutes ces idées ne vous en fait naître aucune, il faudrait que le hasard vous amenât à Paris, pour que je pusse vous montrer tout le développement de mes idées, par-tout appuyées de faits.

Tout ce que je vous marque à ce sujet ne sont que des indications obscures, et pour m'entendre, peut-être faudrait-il que vous vissiez mon livre.

Si par hasard ces idées vous paraissaient mériter la peine d'y rêver, je vous esquisserais dans une seconde les motifs qui me portent à poser que tous les hommes, communément bien organisés, ont tous une égale aptitude à penser.

Je vous prie de ne communiquer cette lettre

à personne, (*) elle pourrait donner à quelqu'un le fil de mes idées; et puisque l'ouvrage est fait, il faut que le mérite de mes idées, si elles sont vraies, me reste.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

HELVÉTIUS.

Je vous prie d'assurer MM. Hume et Elisson de mes respects.

(*) L'ouvrage auquel ceci a rapport est le livre de l'*Homme* publié peu après la mort de M. Helvétius; et cette lettre n'a été communiquée qu'après la publication de cet ouvrage.

# LETTRE

# DE J. J. ROUSSEAU

## A SON LIBRAIRE DE PARIS.

JE vous envoie, Monsieur, une pièce imprimée et publiée à Genève, et que je vous prie d'imprimer et publier à Paris, pour mettre le public en état d'entendre les deux parties, en attendant les autres réponses plus foudroyantes qu'on prépare à Genève contre moi. Celle-ci est de M. de V.... si toutefois je ne me trompe : il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir; car s'il en est l'auteur, il ne manquera pas de la reconnaître hautement, selon le devoir d'un homme d'honneur et d'un bon chrétien; s'il ne l'est pas, il la désavouera de même, et le public saura bientôt à quoi s'en tenir.

Je vous connais trop, Monsieur, pour croire que vous voulussiez imprimer une pièce pareille, si elle vous venait d'une autre main; mais puisque c'est moi qui vous en prie, vous ne devez vous en faire aucun scrupule. Je vous salue, etc. ROUSSEAU.

# SENTIMENT

# DES CITOYENS (1).

Après les lettres de la campagne, sont venues celles de la montagne. Voici les sentimens de la ville.

On a pitié d'un fou ; mais quand la démence devient fureur, on le lie. La tolérance, qui est une vertu, serait alors un vice.

Nous avons plaint J. J. Rousseau, ci-devant citoyen de notre ville, tant qu'il s'est borné, dans Paris, au malheureux métier d'un bouffon, qui recevait des nazardes à l'opéra, et qu'on prostituait marchant à quatre pattes sur le théâtre de la comédie. A la vérité, ces opprobres retombaient, en quelque façon, sur nous : il était triste, pour un génevois arrivant à Paris, de se voir humilié par la honte d'un compatriote. Quelques-uns de nous l'avertirent, et ne le corri-

(1) L'auteur de cette pièce avait si bien imité le style de M. de Vernes, que M. Rousseau parut croire qu'elle pouvait être de lui Ce ne fut qu'au bout de quelque temps qu'il apprit que son véritable auteur était M. de Voltaire.

gérent pas. Nous avons pardonné à ses romans, dans lesquels la décence et la pudeur sont aussi peu ménagées que le bon sens. Notre ville n'était connue auparavant que par des mœurs pures, et par des ouvrages solides qui attiraient les étrangers à notre académie : c'est pour la première fois qu'un de nos citoyens l'a fait connaître par des livres qui alarment les mœurs, que les honnêtes gens méprisent, et que la piété condamne.

Lorsqu'il mêla l'irréligion à ses romans, nos magistrats furent indispensablement obligés d'imiter ceux de Paris et de Berne (2), dont les uns le décrétèrent, et les autres le chassèrent. Mais le conseil de Genève, écoutant encore sa compassion dans sa justice, laissait une porte ouverte au repentir d'un coupable égaré, qui pouvait revenir dans sa patrie et y mériter sa grâce.

Aujourd'hui la patience n'est-elle pas lassée, quand il ose publier un nouveau libelle, dans lequel il outrage avec fureur la religion chrétienne, la réformation qu'il pro-

(2) Je ne fus chassé du canton de Berne qu'un mois après le décret de Genève.

fesse, tous les ministres du saint Évangile, et tous les corps de l'Etat ? La démence ne peut plus servir d'excuse, quand elle fait commettre des crimes.

Il aurait beau dire à présent : reconnaissez ma maladie du cerveau à mes inconséquences et à mes contradictions : il n'en demeurera pas moins vrai que cette folie l'a poussé jusqu'à insulter à JÉSUS-CHRIST, jusqu'à imprimer que *l'Évangile est un livre scandaleux*, (page 40 de la petite édition,) *téméraire, impie ; dont la morale est d'apprendre aux enfans à renier leurs mères, leurs frères, etc.* Je ne répéterai pas les autres paroles : elles font frémir. Il croit en déguiser l'horreur en les mettant dans la bouche d'un contradicteur ; mais il ne répond point à ce contradicteur imaginaire. Il n'y en a jamais eu d'assez abandonné pour faire ces infâmes objections, pour tordre si méchamment le sens naturel et divin des paraboles de notre Sauveur. *Figurons-nous*, ajoute-t-il, *une ame infernale, analysant ainsi l'Évangile.* Eh ! qui l'a jamais ainsi analysé ? Où est cette ame infernale ? (3) *La métrie*, dans son

(3) Il paraît que l'auteur de cette pièce pour-

homme machine, dit qu'il a connu un dangereux athée, dont il rapporte les raisonnemens sans les réfuter : on voit assez qui était cet athée ; il n'est pas permis assurément d'étaler de tels poisons sans présenter l'antidote.

Il est vrai que Rousseau, dans cet endroit même se compare à JÉSUS-CHRIST avec la même humilité qu'il a dit que nous devions lui dresser une statue. On sait que cette comparaison est un des accès de sa folie. Mais une folie qui blasphème à ce point, peut-elle avoir d'autre médecin que la même main qui a fait justice de ses autres scandales?

S'il a cru préparer dans son style obscur, une excuse à ses blasphèmes, en les attribuant à un délateur imaginaire, il n'en peut avoir aucune pour la manière dont il parle des miracles de notre Sauveur. Il dit nettement, sous son propre nom, ( page 98 ) : *Il y a des miracles dans l'Evangile qu'il n'est pas possible de prendre au pied de la*

rait mieux répondre que personne à sa question. Je prie le lecteur de ne pas manquer de consulter, dans l'endroit qu'il cite, ce qui précède et ce qui suit.

*lettre sans renoncer au bon sens ;* il tourne en ridicule tous les prodiges que JÉSUS daigna opérer pour établir la religion.

Nous avouons encore ici la démence qu'il a de se dire chrétien quand il sape le premier fondement du christianisme, mais cette folie ne le rend que plus criminel. Être chrétien, et vouloir détruire le christianisme, n'est pas seulement d'un blasphémateur, mais d'un traître.

Après avoir insulté JÉSUS-CHRIST, il n'est pas surprenant qu'il outrage les ministres de son saint Evangile.

Il traite une de leurs professions de foi d'*amphygouri*, ( page 53 ) : terme bas et de jargon qui signifie déraison. Il compare leur déclaration aux plaidoyers de Rabelais ; ils ne savent, dit-il, ni ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent.

*On ne sait*, dit-il, ailleurs, ( page 54 ), *ni ce qu'ils croient, ni ce qu'ils ne croient pas, ni ce qu'ils font semblant de croire.*

Le voilà donc qui les accuse de la plus noire hypocrisie, sans la moindre preuve, sans le moindre prétexte. C'est ainsi qu'il traite ceux qui lui ont pardonné sa première apostasie,

et qui n'ont pas eu la moindre part à la punition de la seconde, quand les blasphèmes, répandus dans un mauvais roman, ont été livrés au bourreau. Y a-t-il un seul citoyen parmi nous, qui, en pensant de sang-froid cette conduite, ne soit indigné contre le calomniateur?

Est-il permis à un homme né dans notre ville d'offenser à ce point nos pasteurs, dont la plupart sont nos parens et nos amis, et qui sont quelquefois nos consolateurs? Considérons qui les traite ainsi; est-ce un savant qui dispute contre des savans? Non, c'est l'auteur d'un opéra, et de deux comédies sifflées. Est-ce un homme de bien, qui, trompé par un faux zèle, fait des reproches indiscrets à des hommes vertueux? Nous avouons avec douleur, et en rougissant, que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches; et qui déguisé en saltimbanque, traîne avec lui, de village en village et de montagne en montagne, la malheureuse dont il fit mourir la mère, et dont il a exposé les enfans à la porte d'un hôpital, en rejetant les soins qu'une personne charitable voulait avoir d'eux, et en abjurant tous les sentimens

de la nature, comme il dépouille ceux de l'honneur et de la religion (4).

C'est donc là celui qui ose donner des conseils à nos concitoyens ! ( Nous verrons bientôt quels conseils ). C'est donc là celui qui parle des devoirs de la société !

Certes il ne remplit pas ces devoirs, quand dans le même libelle, trahissant la confiance

(4) Je veux faire avec simplicité la déclaration que semble exiger de moi cet article. Jamais aucune maladie de celles dont parle ici l'auteur, ni petite, ni grande, n'a souillé mon corps. Celle dont je suis affligé, n'y a pas le moindre rapport : elle est née avec moi, comme le savent les personnes encore vivantes qui ont pris soin de mon enfance. Cette maladie est connue de messieurs Malouin, Morand, Thierry, Daran, et du frère Côme. S'il s'y trouve la moindre marque de débauche, je les prie de me confondre, et de me faire honte de ma devise. La personne sage et généralement estimée, qui me soigne dans mes maux et me console dans mes afflictions, n'est malheureuse, que parce qu'elle partage le sort d'un homme fort malheureux ; sa mère est actuellement pleine de vie et en bonne santé malgré sa vieillesse. Je n'ai jamais exposé, ni fait exposer, aucun enfant à la porte d'aucun hôpital ni ailleurs. Une personne qui aurait eu la charité dont on parle,

d'un ami (5), il fait imprimer une de ses lettres pour brouiller ensemble trois pasteurs. C'est ici qu'on peut dire avec un des premiers hommes de l'Europe, de ce même écrivain, auteur d'un roman d'éducation, que, pour élever un jeune homme, il faut commencer par avoir été bien élevé (6).

aurait eu celle d'en garder le secret; et chacun sent que ce n'est pas de Genève, où je n'ai point vécu, et d'où tant d'animosité se répand contre moi, qu'on doit attendre des informations fidelles sur ma conduite. Je n'ajouterais rien sur ce passage, sinon qu'au meurtre près, j'aimerais mieux avoir fait ce dont son auteur m'accuse, que d'en avoir écrit un pareil.

(5) Je crois devoir avertir le public que le théologien qui a écrit la lettre dont j'ai donné un extrait, n'est, ni ne fut jamais mon ami; que je ne l'ai vu qu'une fois en ma vie, et qu'il n'a pas la moindre chose à démêler, ni en bien ni en mal avec les ministres de Genève. Cet avertissement m'a paru nécessaire pour prévenir les téméraires applications.

(6) Tout le monde accordera, je pense, à l'auteur de cette pièce, que lui et moi n'avons pas plus eu la même éducation, que nous n'avons la même religion.

Venons à ce qui nous regarde particulièrement, à notre ville qu'il voudrait bouleverser, parce qu'il y a été repris de justice. Dans quel esprit rappelle-t-il nos troubles assoupis ? Pourquoi réveille-t-il nos anciennes querelles? Veut-il que nous nous égorgions (7), parce qu'on a brûlé un mauvais livre à Paris et à Genève? Quand notre liberté et nos droits seront en danger, nous les défendrons bien sans lui. Il est ridicule qu'un homme de sa sorte, qui n'est plus notre concitoyen, nous dise :

*Vous n'êtes ni des Spartiates*, (page 340), *ni des Athéniens ; vous êtes des marchands, des artisans, des bourgeois occupés de vos intérêts privés et de votre gain.* Nous n'étions pas autre chose quand nous résistâmes à Philippe II et au duc de Savoie ; nous avons acquis notre liberté par notre courage, et au prix de notre sang, et nous la maintiendrons de même.

(7) On peut voir dans ma conduite les douloureux sacrifices que j'ai faits pour ne pas troubler la paix de ma patrie, et dans mon ouvrage, avec quelle force j'exhorte les citoyens à ne la troubler jamais, à quelque extrémité qu'on les réduise.

Qu'il cesse de nous appeler *esclaves* (page 260); nous ne le serons jamais. Il traite de tyrans les magistrats de notre république, dont les premiers sont élus par nous-mêmes. *On a toujours vu*, dit-il (page 259), *dans le conseil des deux-cents, peu de lumières, et encore moins de courage.* Il cherche par des mensonges accumulés, à exciter les deux-cents contre le petit conseil; les pasteurs contre ces deux corps; et enfin, tous contre tous, pour nous exposer au mépris et à la risée de nos voisins. Veut-il nous animer en nous outrageant? Veut-il renverser notre constitution en la défigurant, comme il veut renverser le christianisme, dont il ose faire profession? Il suffit d'avertir que la ville qu'il veut troubler, le désavoue avec horreur. S'il a cru que nous tirerions l'épée pour le roman d'Emile, il peut mettre cette idée dans le nombre de ses ridicules et de ses folies. Mais il faut lui apprendre que si on châtie légèrement un romancier impie, on punit capitalement un vil séditieux.

*P S.* d'un ouvrage des citoyens de Genève, intitulé : *Réponse aux lettres écrites de la campagne.*

Il

Il a paru depuis quelques jours une brochure de huit pages *in*-8°. sous le titre de *Sentimens des Citoyens ;* personne ne s'y est trompé. Il serait au-dessous des citoyens de se justifier d'une pareille production. Conformément à l'article 3 du titre XI de l'édit, ils l'ont jetée au feu, comme un infâme libelle.

# DÉCLARATION

## DE

## J. J. ROUSSEAU,

## RELATIVE

# A M. LE PASTEUR VERNES.

C'EST un des malheurs de ma vie, qu'avec un si grand desir d'être oublié, je sois contraint de parler de moi sans cesse. Je n'ai jamais attaqué personne, et je ne me suis défendu, que lorsqu'on m'y a forcé. Mais quand l'honneur oblige de parler, c'est un crime de se taire. Si M. le pasteur Vernes se fût contenté de désavouer l'ouvrage où je l'ai reconnu, j'aurais gardé le silence. Il veut de plus une déclaration de ma part, il faut la faire ; il m'accuse publiquement de l'avoir calomnié, il faut me défendre ; il demande les raisons que j'ai eues de le nommer, il faut les dire : mon silence en pareil cas,

me serait reproché, et ce reproche ne serait pas injuste. Les préventions du public m'ont appris depuis long-temps, à me mettre au-dessus de sa censure ; il ne m'importe plus qu'il pense bien ou mal de moi ; mais il m'importera toujours de me conduire de telle sorte, que quand il en pensera mal, il ait tort.

Je dois dire pourquoi, faisant réimprimer à Paris, un libelle imprimé à Genève, je l'ai attribué à M. Vernes ; je dois déclarer si je continue, après son désaveu, à le croire auteur du libelle ; enfin je dois prendre sur la réparation qu'il desire, le parti qu'exige la justice et la raison. Mais on ne peut bien juger de tout cela qu'après l'exposé des faits qui s'y rapportent.

Au commencement de janvier, dix ou douze jours après la publication des *Lettres écrites de la montagne*, parut à Genève une feuille intitulée ; *Sentiment des citoyens ;* on m'expédia par la poste un exemplaire de cette pièce pour mes étrennes. Après l'avoir lue, je l'envoyai de mon côté, à un libraire de Paris, comme une réponse aux *Lettres écrites de la montagne*, avec la lettre suivante.

« Je vous envoie, Monsieur, une pièce « imprimée et publiée à Genève, et que je « vous prie d'imprimer et publier à Paris, « pour mettre le public en état d'entendre « les deux parties, en attendant les autres « réponses plus foudroyantes, qu'on pré- « pare à Genève contre moi. Celle-ci est « de M. Vernes, ministre du Saint Evangile « et pasteur à Céligny : je l'ai reconnu « d'abord à son style pastoral. Si toutefois « je me trompe, il ne faut qu'attendre pour « s'en éclaircir ; car s'il en est l'auteur, il ne « manquera pas de le reconnaître haute- « ment, selon le devoir d'un homme d'hon- « neur, et d'un bon chrétien ; s'il ne l'est « pas il la désavouera de même, et le public « saura bientôt à quoi s'en tenir.

« Je vous connais trop, Monsieur, pour « croire que vous voulussiez imprimer une « pièce pareille, si elle vous venait d'une « autre main : mais puisque c'est moi qui « vous en prie, vous ne devez vous en faire « aucun scrupule. Je vous salue de tout mon « cœur ».

A peine la pièce était-elle imprimée à Paris, qu'il en fut expédié, sans que je sache par qui, des exemplaires à Genève, avec ces trois mots :

*Lisez, bonnes gens.* Cela donna occasion à M. Vernes de m'écrire plusieurs lettres qu'il a publiées avec mes réponses, et que je transcris ici de l'imprimé.

*Première lettre de M. le pasteur Vernes.*

A Genève, le 2 février 1765.

MONSIEUR,

On a imprimé une lettre *signée* Rousseau, dans laquelle on me nomme, en quelque manière, de dire publiquement, si je suis l'auteur d'une brochure intitulée, *Sentiment des citoyens.* Quoique je doute fort que cette lettre soit de vous, Monsieur, je suis cependant tellement indigné du soupçon qu'il paraît qu'ont quelques personnes, relativement au libelle dont il est question, que j'ai cru devoir vous declarer que non-seulement je n'ai aucune part à cette infâme brochure, mais que j'ai par-tout témoigné l'horreur qu'elle ne peut que faire à tout honnête homme. Quoique vous m'ayez dit des injures, dans vos *Lettres écrites de la montagne*, parce que je vous ai dit sans aigreur et sans fiel, que je ne pense pas comme

vous sur le christianisme, je me garderai bien de m'avilir réellement par une vengeance aussi basse que celle dont des gens qui ne me connaissent pas sans doute, ont pu me croire capable. J'ai satisfait à ma conscience, en soutenant la cause de l'Evangile, qui m'a paru attaqué dans quelques-uns de vos ouvrages; j'attendais une réponse qui fût digne de vous, et je me suis contenté de dire en vous lisant, *je ne reconnais pas là* M. Rousseau. Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru devoir vous déclarer; et pour vous épargner dans la suite, de nouvelles lettres de ma part, s'il paraît quelque ouvrage anonyme, où il y ait de l'humeur, de la bile, de la méchanceté, je vous préviens que ce n'est pas là mon cachet. J'ai l'honneur d'être, etc.

*Réponse.*

A Motiers, le 15 février 1765.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, et par laquelle vous désavouez la pièce intitulée, *Sentiment des citoyens*. J'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'y ai fait faire de cette pièce. Si je puis con-

tribuer en quelqu'autre manière, à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner. Je vous salue, Monsieur, très-humblement.

*Seconde Lettre de M. le pasteur Vernes.*

Genève, le 8 février 1765.

J'avoue, Monsieur, que je ne reviens point de ma surprise. Quoi! vous êtes réellement l'auteur de la lettre qui précède le libelle, et des notes qui l'accompagnent? Quoi! c'est vous, de qui j'ai été particulièrement connu, et qui m'assurâtes si souvent de toute votre estime, c'est vous qui non-seulement m'avez soupçonné capable de l'action la plus basse, mais qui avez fait imprimer cet odieux soupçon! C'est vous qui n'avez point craint de me diffamer dans les pays étrangers, et, s'il eût été possible, aux yeux de mes concitoyens, dont vous savez combien l'estime doit m'être précieuse! Et vous me dites après cela, avec la froideur d'un homme qui aurait fait l'action la plus indifférente, *j'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'ai fait faire de cette pièce. Si je puis contribuer en quelque autre manière à constater*

*votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner.* Vous parlez, sans doute, Monsieur, d'une seconde édition, car la première est épuisée. Et par rapport au *désaveu*, ce n'est pas le mien qu'il s'agit de *constater*, je l'ai rendu *public*, comme vous m'y invitiez dans votre lettre au libraire de *Paris*; j'ai fait imprimer celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Mon devoir est rempli; c'est à vous maintenant à voir quel est le vôtre; vous devriez regarder comme une injure, si je vous indiquais ce qu'en pareil cas, ferait un honnête homme. Je n'exige rien de vous, Monsieur, si vous n'en exigez rien vous-même. J'ai l'honneur d'être.

*Réponse.*

A Motiers, le 15 février 1765

De peur, Monsieur, qu'une vaine attente ne vous tienne en suspens, je vous préviens que je ne ferai point la déclaration que vous paraissez espérer ou désirer de moi. Je n'ai pas besoin de vous dire la raison qui m'en empêche; personne au monde ne la sait mieux que vous.

Comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, vous permettrez que notre correspondance finisse ici. Je vous salue, Monsieur, très-humblement.

*Troisième Lettre de M. le pasteur Vernes.*

Genève, le 20 février 1765.

Monsieur,

Je terminerais volontiers, une correspondance qui n'est pas plus de mon goût que du vôtre, si vous ne m'aviez pas mis dans l'impossibilité de garder le silence. Le tour que vous avez pris, pour ne pas donner une déclaration qui me paraissait un simple acte de la justice la plus étroite, et que par là je ne croyais pas devoir exiger de vous; ce tour, dis-je, est sans doute susceptible d'un grand nombre d'explications: mais il en est une qui touche trop à mon honneur, pour que je ne doive pas vous demander de me déclarer positivement, si vous soupçonneriez encore que je suis l'auteur du libelle, malgré le désaveu formel que je vous en ai fait publiquement.

Je n'ose me livrer à cette interprétation, qui vous serait plus injurieuse qu'à moi ; mais il suffit qu'elle soit possible, pour que je ne doute pas de votre empressement à me dire, si je dois l'éloigner absolument de votre pensée. C'est là tout ce que je vous demande, Monsieur; ce sera ensuite à vous à juger, s'il vous convient de laisser à la phrase dont vous vous êtes servi, une apparence de faux-fuyant, ou de me marquer nettement, dans quel sens elle doit être entendue. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne crains point de vous voir sortir du nuage où vous semblez vous cacher. J'ai l'honneur d'être, etc.

*Réponse.*

A Motiers, le 24 février 1765.

La phrase dont vous me demandez l'explication, Monsieur, ne me paraît pas avoir deux sens. J'ai voulu dire, le plus clairement et le moins durement qu'il était possible, que, nonobstant un désaveu auquel je m'étais attendu, je ne pouvais attribuer qu'à vous seul l'écrit désavoué, ni par conséquent faire une

déclaration qui, de ma part, serait un mensonge. Si celle-ci n'est pas claire, ce n'est assurément pas ma faute, et je serais fort embarrassé de m'expliquer plus positivement. Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

J. J. ROUSSEAU.

*Quatrième Lettre de M. le pasteur Vernes*

Céligny, le 1 mars 1765.

MONSIEUR,

La lumière n'est assurément pas plus claire que l'explication que vous me donnez. Si c'est par ménagement que vous aviez employé la phrase équivoque de votre précédente lettre, c'est par la même raison que j'avais écarté le sens dans lequel vous me déclarez qu'elle doit être prise. Il reste à présent d'autres ténèbres, que vous seul pouvez dissiper. Si, comme il paraît par votre dernière lettre, vous étiez fermement résolu de me croire l'auteur du libelle; si vous entreteniez au-dedans de vous, cette persuasion avec une sorte de complai-

sance, pourquoi m'aviez-vous invité vous-même *à reconnaître hautement cette pièce, ou à la désavouer?* Pourquoi aviez-vous laissé croire qu'il était possible que vous fussiez dans l'erreur à cet égard ? Pourquoi aviez-vous dit, *si je me trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir?* Pourquoi avez-vous ajouté que lorsque j'aurais parlé, *le public saurait à quoi s'en tenir?* Tout cela n'était-il qu'un jeu de votre part? Ou bien, auriez-vous été capable de former l'odieux projet d'ajouter une nouvelle injure, à celle que vous n'aviez pas craint de me faire par une odieuse imputation ? C'est à regret, Monsieur, que je me livre à une conjecture qui vous déshonorerait, si elle était fondée; je ne me résoudrai jamais à penser mal de vous, que lorsque vous m'y forcerez vous-même. Ce n'est pas tout. Si mon désaveu n'a fait sur vous aucune impression, pourquoi donc avez-vous ordonné au libraire de Paris de supprimer votre édition du libelle ? Pourquoi, comme je l'ai su de bonne part, avez-vous écrit à un homme d'un rang distingué, qu'ayant été mieux instruit, vous ne m'attribuiez plus cette pièce ? Je vous le demande, est-il possible de vous trouver en cela d'accord

avec

avec vous-même ? Si de nouvelles raisons, plus décisives que celles que vous avait fournies mon prétendu *style pastoral*, qui est la seule que vous ayez alléguée, et dont le ridicule vous aurait frappé, sans son air de sarcasme, qui a pu vous séduire ; si, dis-je, de nouvelles raisons ont arrêté ce premier mouvement de justice, que la droiture naturelle de votre cœur avait fait naître, pourquoi ne m'exposez-vous pas ces raisons, avec cette franchise et cette candeur qu'annonce en vous cette belle devise, *vitam impendere vero?* Ce silence ne donnera-t-il point lieu de croire qu'il est des cas où vous aimez à mettre un bandeau sur vos yeux, où la découverte de la vérité coûterait trop à certain sentiment, souvent plus fort que l'amour qu'on a pour elle ? Voyez donc, Monsieur, quel est le parti qu'il vous convient de prendre. Pour moi, loin de redouter l'exposition des motifs qui vous empêchent de vous rendre à mon désaveu, je suis très-curieux de les apprendre, ne pouvant pas en imaginer un seul. Je vous demande de vous expliquer, à cet égard, avec toute la clarté possible, et sans aucun ménagement; tant je suis convaincu que vous ne ferez pas là, que confirmer le jugement de

toutes les personnes dont je suis connu, qui dirent, en lisant ma première lettre, que j'aurais dû me taire sur une imputation qui tombait d'elle-même, et ne pouvait faire tort qu'à son auteur. Je reçois bien volontiers, Monsieur, vos salutations, et je vous prie d'agréer les miennes.

A la fin du recueil de ces lettres, M. Vernes ajoute : *M. Rousseau n'a pas cru sans doute, qu'il lui convînt de répondre à cette dernière lettre ; il n'est pas difficile d'en imaginer la raison.* Non, cela n'est point difficile ; mais comment M. Vernes sentant si bien cette raison, n'en a-t-il pas prévu l'effet ? Comment a-t-il pu se flatter de lier, de suivre avec moi, une correspondance en règle, pour discuter les preuves de ses outrages, comme on discuterait un point de littérature ? Peut-il croire que j'irai plaider devant lui, ma cause contre lui-même ; que j'irai le prendre ici pour juge dans son propre fait? Et dans quel fait ? Sur la modération qu'il voit régner dans ma conduite, présume-t-il que je puisse penser à lui de sang froid, moi qui ne lis pas une de ses lettres, sans le plus cruel effort, moi qui ne puis sans frémir,

entendre prononcer son nom ; que je puisse tranquillement correspondre et commercer avec lui ? Non ; j'ai cru devoir lui déclarer nettement mon sentiment, et le tirer de l'incertitude où il feignait d'être. Je n'en dois ni n'en veux faire avec lui davantage. Que la décence de mes expressions ne l'abuse plus. Dans le fond de mon cœur, je lui rends justice ; mais dans mes procédés, c'est à moi que je la rends. Comme mon amour-propre n'est point aveugle, et que j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes, leurs outrages ne m'ont point pris au dépourvu ; ils m'ont trouvé assez préparé pour les supporter avec dignité. L'adversité ne m'a ni abattu ni aigri : c'est une leçon dont j'avais besoin peut-être. J'en suis devenu plus doux, mais je n'en suis pas devenu plus faible. Mes épreuves sont faites, je suis à présent sûr de moi. Je ne veux plus de guerre avec personne, et désormais je cesse de me défendre. Mais à quelque extrémité qu'on me réduise, il n'y aura jamais ni traité, ni commerce entre J. J. Rousseau et les méchans.

M. Vernes veut savoir les motifs qui m'empêchent de me rendre à son désaveu : il m'exhorte à m'expliquer à cet égard, avec toute

la clarté possible et sans aucun ménagement ; c'est une explication que je lui dois, puisqu'il la demande, mais que je ne veux lui donner qu'en public.

Je commence par déclarer que je ne suis point exempt de blâme, pour lui avoir attribué publiquement le libelle : non que je croie avoir manqué à la vérité ni à la justice ; mais dans un premier mouvement, j'ai manqué à mes principes. En cela j'ai eu tort. Si je pouvais réparer ce tort sans dire un mensonge, je le ferais de tout mon cœur. Avouer ma faute est tout ce que je puis faire ; tant que la persuasion où je suis, subsiste, toute autre réparation ne dépend pas de moi. Reste à voir si cette persuasion est bien ou mal fondée, ou si on doit la présumer de ma part de bonne ou de mauvaise foi. Qu'on saisisse donc la question. Il ne s'agit pas de savoir précisément si M. Vernes est ou n'est pas l'auteur du libelle, mais si je dois croire ou ne pas croire qu'il l'est. Que ne puis-je si bien séparer ces deux questions, que la dernère ne conclue rien pour l'autre ! Que ne puis-je établir les motifs de ma persuasion sans entraîner celle des lecteurs ! Je le ferais avec joie. Je ne veux point prouver que Jacob Vernes est

un infâme ; mais je dois prouver que J. J. Rousseau n'est point un calomniateur.

Pour exposer d'abord ce qu'il y a eu de personnel entre ce ministre et moi, il faut remonter à nos premieres liaisons et suivre l'historique de nos démêlés.

En 1752 ou 53, M. Vernes passa à Paris, revenant, je crois, d'Angleterre ou d'Hollande. Le Devin du village m'avait mis en vogue, il desira me connaître ; il employa pour cela mon ami M. de Gauffecourt ; et nous eûmes quelques liaisons qui finirent à son départ, mais qu'il eut soin de renouveller à Genève, dans un voyage que j'y fis l'année suivante. Car j'ai deux maximes inviolables dans la prospérité même : l'une, de ne jamais rechercher personne ; l'autre, de ne jamais courir après les gens qui s'en vont. Ainsi tous ceux qui m'ont quitté durant mes disgraces, sont partis comme ils étaient venus.

Tout Genève fut témoin des avances de M. Vernes, de ses soins, de ses empressemens, de ses caresses ; il réussit. C'est toujours là mon côté faible ; résister aux caresses n'est pas au pouvoir de mon cœur. Heureusement, on ne m'a pas gâté là-dessus.

De retour à Paris, je continuai d'être en

liaison avec M. Vernes; l'intimité diminua; mais elle était née de la seule habitude; l'éloignement la ralentit. Je ne trouvai pas d'ailleurs dans son commerce, ces attentions qui marquent l'attachement, et qui produisent la confiance; il tira de l'Encyclopédie l'article *Economie politique*, et le fit imprimer à part sans me consulter. Il répandit des lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses. Ces lettres, qui n'étaint point de nature à être imprimées, l'ont été à mon insu; et M. Vernes est le seul à qui je les aie confiées. Mille bagatelles pareilles se font sentir: sans valoir la peine d'être dites, et sans montrer une mauvaise volonté décidée, montrent une indiscrétion que n'a point la véritable amitié.

Cependant nous nous écrivons encore de temps-en-temps, jusqu'au commencement de mes désastres: alors je n'entendis plus parler de lui ni de beaucoup d'autres. C'est à la coupelle de l'adversité, que la plupart des amitiés s'en vont en fumée. Il reste peu d'or, mais il est pur. Toutefois, quand M. Vernes me sut plus tranquille, il s'avisa de m'écrire une lettre fort pédantesque et fort sèche, à laquelle je ne daignai pas répondre. Voilà la source de sa haine contre moi.

Cette cause paraît légère ; elle ne l'était pourtant pas. Il sentit le dédain caché sous ce silence, son amour-propre en fut blessé vivement. Il suffit de connaître M. Vernes, pour savoir à quel point il porte la suffisance, la haute opinion de lui-même et de ses talens. Je ne récuse sur ce point aucun de ses amis, s'il en a. Si j'ai tort, qu'ils le disent, et je me rends. On ne m'a point vu, malignement satyrique, éplucher les vices, ni même les défauts de mes ennemis. Je n'examine point leurs mœurs, leur religion, leurs principes. Je n'usai de personnalités de ma vie, et je ne veux pas commencer : mais ici je dois dire ce qui fait à ma cause ; je dois dire sur quoi j'ai porté mes jugemens.

Voilà comment la vanité, la vengeance enflammèrent la sainte ardeur de M. Vernes, prédicateur parce que c'est son métier de l'être, mais qui jusques là n'avait point été dévoré du zèle de l'orthodoxie. Voilà le sentiment secret qui lui dicta les lettres sur mon christianisme. Son orgueil irrité lui mit à la main les armes de son métier : sans songer à la charité qui défend d'accabler celui qui souffre, à la justice qui, quand même j'aurais été coupable, devait me trouver trop

puni, à la bienséance qui veut qu'on respecte l'amitié, même après qu'elle est éteinte, voilà le bien-disant, le galant, le plaisant M. Vernes transformé tout-à-coup en apôtre, et lançant ses foudres théologiques sur son ancien ami malheureux. Est-il étonnant que la haine et l'envie emploient si volontiers cet expédient? Il est si commode et si doux d'édifier tout le monde, en écrasant pieusement son homme! Ce grand mot, *notre sainte religion*, dans un livre est presque toujours une sentence de mort contre quelqu'un : c'est le manteau sacré dont se couvrent des passions viles et basses, qui n'osent se montrer nues. Toutes les fois que vous verrez un homme en attaquer un autre avec animosité, sur la religion, dites hardiment, l'agresseur est un frippon, vous ne vous tromperez de la vie.

Que le pur zèle de la foi n'ait point dicté les lettres de M. Jacob Vernes sur mon christianisme, cela se voit d'abord par le titre même, par la personnalité la plus révoltante, la moins charitable, par la fierté menaçante avec laquelle l'auteur monte sur son tribunal, pour juger, non mes livres, mais ma personne, pour prononcer publiquement en

son nom, la sentence qui me retranche du corps des chrétiens, pour m'excommunier de son autorité privée.

Cela se voit encore par l'épigraphe, où l'on m'accuse d'offrir au lecteur, dans un vase de paroles dorées, de l'aconit et des poisons.

Ce terrible début n'est point démenti par l'ouvrage; on y attaque mes propositions par leurs conséquences les plus éloignées; ce qui serait permis en raisonnant bien, pour montrer que ces propositions sont fausses ou dangereuses, mais non pas pour juger des sentimens de l'auteur, qui peut n'avoir pas vu ces conséquences. M. Vernes ne se proposant pas d'examiner si j'ai raison ou tort, mais si je suis chrétien ou non, doit me juger exactement sur ce que j'ai dit, et non sur ce qui peut se déduire subtilement de ce que j'ai dit, parce qu'il se peut que je n'aie pas eu cette subtilité; il se peut que j'eusse rejeté le sentiment que j'ai avancé, si j'avais vu jusqu'où il pouvait me conduire. Quand on veut prouver qu'un homme est coupable, il faut prouver qu'il n'a pu ne l'être pas, et ce n'est nullement un crime de n'avoir pas su voir

aussi loin qu'un autre, dans une chaîne de raisonnemens.

Non content de cette injustice, M. Vernes va jusqu'à la calomnie, en m'imputant les sentimens les plus punissables et les moins découlans des miens, comme quand il ose me faire dire que Jésus-Christ est un imposteur, ou du-moins me faire mettre en doute ce blasphême : doute qu'il étend, qu'il confirme, et sur lequel on voit qu'il appuie avec plaisir, et cela par le raisonnement le plus sophistique et le plus faux qu'on puisse faire, puisqu'il établit à-la-fois, le pour et le contre : car s'il prouve que je ne suis pas chrétien parce que je n'admets pas tout l'Évangile, comment peut-il prouver ensuite par l'Évangile, que, selon moi, Jésus fut un imposteur ? Comment peut-il savoir si les passages qu'il cite dans cette vue, ne sont point de ceux dont je n'admets pas l'autorité ? Qui doute que Jésus ait fait tous les miracles qu'on lui attribue, peut douter qu'il ait tenu tous les discours qu'on lui fait tenir. Je n'entends pas justifier ici ces doutes. Je dis seulement que M. Vernes en fait usage avec injustice et méchanceté ; qu'il me fait rejeter l'autorité

de l'Évangile, pour me traiter d'apostat, et qu'il me la fait admettre, pour me traiter de blasphémateur.

Quand il aurait raison dans tous les points de sa critique, ses jugemens contre moi n'en seraient pas moins téméraires, puisqu'il m'impute des discours qu'il n'a vu nulle part être les miens : car enfin où a-t-il pris que la profession de foi du vicaire était celle de J. J. Rousseau ? Il n'a sûrement rien trouvé de cela dans mon livre ; au contraire, il y a trouvé positivement que je la donnais pour être d'un autre. Voilà mes expressions. Je transcris un ouvrage, et je dis que je le transcris. Dans un passage, on voit que c'est un de mes concitoyens qui me l'adresse, ou moi qui l'adresse à un de mes concitoyens. Dans un autre paspassage, on lit : *un caractère timide suppléait à la gêne, et prolongeait pour lui, cette époque dans laquelle vous maintenez votre élève avec tant de soin.* Cela décide le doute, et il devient clair par-là, que la profession de foi n'est point un écrit que j'adresse, mais un écrit qui m'est adressé. En reprenant la parole, je dis que je ne donne point cet écrit pour règle des sentimens qu'on doit suivre en matière de religion. M'imputer à moi

tous ces sentimens, est donc une témérité très-injuste et très-peu chrétienne. Si cette pièce est répréhensible, on peut me poursuivre pour l'avoir publiée, mais non pas pour en être l'auteur, à moins qu'on ne le prouve. Or M. Vernes l'affirme, sans le prouver. Il m'a reconnu sans doute à mon style; de quoi donc se plaint-il aujourd'hui? Je le juge suivant sa règle; et comme on verra tout-à-l'heure, j'ai plus de preuves qu'il est l'auteur du libelle fait contre moi, qu'il n'en a que je suis l'auteur d'une profession de foi qu'il trouve si criminelle.

M. Vernes enchérit par-tout, sur le sens naturel des mots, pour me rendre plus coupable. Par la forme de l'ouvrage, le style de la profession de foi devait être familier et même négligé; c'était pécher autant contre le goût que contre la charité, de presser l'exacte propriété des termes. Après avoir loué avec la plus grande énergie, la beauté, la sublimité de l'Évangile, le vicaire ajoute, que cependant ce même Évangile est plein de choses incroyables. M. Vernes part de-là, pour prendre au pied de la lettre ce terme *plein*. Il l'écrit en italique, il le répète avec l'emphase du scandale: comme s'il voulait

dire que l'Évangile est tellement *plein* de ces choses incroyables, qu'il n'y ait place pour nulle autre chose. Supposons qu'entrant dans un sallon poudreux, vous disiez qu'il est beau, mais plein de poussière, s'il n'en est plein jusqu'au plafond, M. Vernes vous accusera de mensonge. C'est ainsi du-moins qu'il raisonne avec moi.

Les conséquences qu'il tire de ce que j'ai dit, et les fausses interprétations qu'il en donne, ne lui suffisent pas encore; il me fait penser même au gré de sa haine. Si je fais une déclaration qui me soit contraire, il la prend au pied de la lettre, et la pousse aussi loin qu'elle peut aller : si j'en fais une qui me soit favorable, il la dément par les sentimens secrets qu'il me suppose, et dont il n'a d'autre preuve que le desir secret de me les trouver. Il cherche par-tout à me noircir avec adresse, par des maximes génerales, dont il ne me fait pas ouvertement l'application, mais qu'il place de maniere à forcer le lecteur de la faire. *Dans quels écarts*, dit-il, *ne jettent point l'imagination mise en jeu par l'esprit de systême, la singularité, le dédain de penser comme le grand nombre, ou quelque autre passion qui fermente en secret dans le cœur!* Voilà l'ima-

gination du lecteur à son tour mise en jeu par ces paroles, et cherchant quelle est cette passion qui fermente en secret dans mon cœur. M. Vernes dit ailleurs : *ce mot de M. Rousseau ne peut s'appliquer qu'à trop de gens. On fait comme les autres, sauf à rire en secret de ce qu'on feint de respecter en public.* A qui M. Vernes veut-il appliquer ici ces remarques? A personne, dira-t-il ; je parle en général. Pourquoi M. Rousseau s'en ferait-t-il l'application, s'il ne sentait qu'elle est juste ? Voici donc là-dessus ma position. Si je laisse passer ces maximes sans y répondre, le lecteur dira : l'auteur n'a pas lâché ces propos pour rien ; sans doute il en sait plus qu'il n'en veut dire, et Rousseau a ses raisons pour feindre de ne pas l'avoir entendu : et si je prends le parti de répondre, il dira : pourquoi Rousseau relèverait-il des maximes générales, s'il n'en sentait l'application ? Soit donc que je parle, ou que je me taise, la maxime fait son effet, sans que celui qui l'établit se compromette. On conviendra que le tour n'est pas mal-adroit.

C'était peu de m'inculper par le mal qu'on cherchait dans mon livre, ou qu'on imputait à l'auteur ; il restait à m'inculper par le bien même : de cette manière on était plus en fond.

Écoutez M. Vernes, ou l'honnête ami qu'il se donne, et qui n'est pas moins charitable que lui.

*Remarquez à cette occasion, me dit M....; que si l'auteur d'Emile se fût montré ennemi ouvert de la religion chrétienne, s'il n'eût rien dit qui parût lui être favorable, il aurait été moins à redouter; son ouvrage aurait porté avec lui-même sa réfutation, parce que dans le fond, il ne renferme que des objections souvent répétées, et aussi souvent détruites. Mais je ne connais rien de plus dangéreux qu'un mélange d'un peu de bien avec beaucoup de mal; l'un passe à la faveur de l'autre. Le poison agit plus sourdement, mais ses effets n'en sont pas moins funestes. Un ennemi n'est jamais plus à craindre, que dans les momens où on le croit ami: ses coups n'en sont que plus assurés, la plaie n'en est que plus profonde.* Ainsi tout ce qu'on est forcé de trouver bien dans mon livre, et ce n'est surement pas la moindre partie, n'est là que pour rendre le mal plus dangereux; l'auteur punissable par ce qui est mauvais, l'est plus encore par ce qui est bon. Si quelqu'un voit un moyen d'échaper à des accusations pareilles, il m'obligera de me l'indiquer.

Joignez à cela, l'air joyeux et content qui regne dans tout l'ouvrage, et le ton railleur et folâtre, avec le quel M. le pasteur Vernes dépouille son ancien ami d'un christianisme qui faisait toute sa consolation, ce Chinois sur-tout si gogneuard, si loustick, qui le représente, ce qu'il nous assure être un homme d'esprit et de sens ; vous connaîtrez à tous ces signes, si la cruelle fonction qu'il s'impose, lui est pénible, si c'est un devoir qui lui coûte, et que son cœur remplisse à regret.

Il ne s'ensuit point de tout ceci, que M. Vernes ait raison ni tort dans cette querelle ; ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'ensuit seulement, mais avec évidence, que le zele de la foi n'est que son prétexte ; que son vrai motif est de me nuire, de satisfaire son animosité contre moi. J'ai montré la source de cette animosité : il faut à présent en montrer les suites.

M. Vernes s'attendait à une réponse expresse, dans laquelle j'entrasse en lice avec lui : il la desirait et il disait avec satisfaction, qu'il en tirerait occasion d'amplifier les gentillesses de son Chinois. Ce Chinois, plus badin qu'un Francais, était l'enfant chéri du christianisme de monsieur le pasteur ; il se vantait de l'avoir nourri de ma substance, et c'était le vampire

qu'il destinait à sucer le reste de mon sang.

Je ne répondis point à M. Vernes; mais j'eus occasion dans mon dernier ouvrage, de parler deux fois du sien. Je ne déguisai ni le peu de cas que j'en faisais, ni mon mépris pour les motifs qui l'avaient dicté. Du reste, constamment attaché à mes principes, je me renfermai dans ce qui tenait à l'ouvrage, je ne me permis nulle personnalité qui lui fût étrangère, et je poussai la circonspection jusqu'à ne pas nommer l'auteur qui m'avait si souvent nommé avec si peu de ménagement.

Il était facile à reconnaître; il se reconnut. Qu'on juge de sa fureur par sa vanité. Blessé dans ses talens littéraires, dans son mérite d'auteur, dont il fait un si grand cas, il poussa les plus hauts cris, et ces cris furent moins de douleur que de rage. Ses premiers transports ont passé toute mesure; il faut en avoir été témoin soi-même, pour comprendre à quel point un homme de son état peut s'oublier dans la colère; ce qu'il disait, ce qu'il écrivait, ne se répète ni ne s'imagine. L'énergie de ses outrages n'est à la portée d'aucun homme de sang-froid; et ce qui rendit ses transports encore plus remarquables, fut qu'il

était le seul qui s'y livrât. A la première apparition du livre, tout le monde gardait le silence. Le conseil n'avait point encore délibéré sur ce qu'il y avait à faire, tous ses cliens se taisaient à son imitation. La bourgeoisie elle-même, qui ne voulait pas se commettre, attendait pour avouer ou désavouer l'ouvrage, qu'elle eût vu comment le prendraient les magistrats. Il n'y avait pas d'exemple à Genève, que personne eût osé dire ainsi la verité sans détour. Un des partis était confondu, l'autre effrayé; tous attendaient dans le plus profond silence, que quelqu'un l'osât rompre le premier. C'était au milieu de cette inquiète tranquillité, que le seul M. Vernes élevant sa voix et ses cris, s'efforçait d'entraîner par son exemple, le public qu'il ne faisait qu'étonner. Comme il criait seul, tout le monde l'entendit; et ce que je dis est si notoire, qu'il n'y a personne à Genève, qui ne puisse le confirmer. Toutes les lettres qui m'en vinrent dans ce temps-là sont pleines de ces expressions: *Vernes est hors de lui. Vernes dit des choses incroyables. Vernes ne se possède pas. La fureur de Vernes est au-delà de toute idée.* Le dernier qui m'en parla, m'écrivit: *Vernes dans ses fureurs*,

*est si mal-adroit qu'il n'épargne pas même votre style. Il disait hier que vous écriviez comme un chartier. Cela peut être, lui dit quelqu'un ; mais avouez qu'il fouette diablement fort.*

Sur la fin de l'année, c'est-à-dire, dix ou douze jours après la publication du livre, tandis que le silence public et les cris forcenés de M. Vernes duraient encore, je reçus par la poste, la brochure intitulée, *Sentiment des citoyens*. En y jetant les yeux, je reconnus à l'instant mon homme, aux choses imprimées qu'il débitait seul de vive voix. De plus, je vis un furieux que la rage faisait extravaguer ; et quoique j'aie à Genève des ennemis non moins ardens, je n'en ai point de si maladroits. N'ayant eu des démêlés personnels avec aucun d'eux, je n'ai point irrité leur amour-propre. Leur haine est de sang-froid, et n'en est que plus terrible ; elle porte avec poids et mesure, des coups moins pesans en apparence, mais qui blessent plus profondément.

Les premiers mouvemens peignent les caractères de ceux qui s'y livrent. Celui de l'auteur du libelle fut de l'écrire et de le publier à Genève ; le mien fut de le publier aussi à

Paris, et d'en nommer l'auteur pour toute vengeance. J'eus tort; mais qu'un autre homme d'un esprit ardent se mettre à ma place, qu'il lise le libelle, qu'il s'en suppose l'objet, qu'il sente ce qu'il aurait fait dans le premier saisissement, et puis qu'il me juge.

Cependant, malgré la plus intime persuasion de ma part, et même en nommant M. Vernes, non-seulement je m'abstins de laisser croire que j'eusse d'autres preuves que celles que j'avais en effet, mais je m'abstins de donner au public, à ces mêmes preuves, autant de force qu'elles en avaient pour moi. Je dis que je reconnaissais l'auteur à son style; mais je n'ajoutai point de quel style j'entendais parler, ni quelle comparaison m'avait rendu cette uniformité si frappante. Il est vrai qu'aucun Génevois ne put s'y tromper à Paris, puisque M. Vernes y répandait par ses correspondans, et entr'autres par M. Durade, précisément les mêmes choses que j'avais dites dans le libelle, et où j'avais reconnu son style postoral.

Je fis plus; je déclarai que, soit qu'il reconnût ou désavouât la pièce, on devait s'en tenir à sa déclaration: non que quant à moi,

j'eusse le moindre doute; mais prévoyant ce qu'il ferait, j'étais content de le convaincre entre son cœur et moi, par son désaveu, qu'il avait fait deux fois un acte vil. Du reste, j'étais très-résolu de le laisser en paix, et de ne point ôter au public l'impression qu'un désaveu non démenti devait naturellement y faire.

La chose arriva comme je l'avais prévue. M. Vernes m'écrivit une lettre, où désavouant hautement le libelle, il le traitait sans détour, de brochure infâme qui devait être en horreur aux honnêtes gens. J'avoue qu'une déclaration si nette ébranla ma persuasion. J'eus peine à concevoir qu'un homme, à quelque point qu'il se fût dépravé, pût en venir jusqu'à s'accuser ainsi sans détour, d'infâmie, jusqu'à se déclarer à lui-même qu'il devait faire horreur aux honnêtes gens. J'aurais non seulement publié le désaveu de M. Vernes; mais j'y aurais même ajouté le mien sur cette seule lettre, si je n'y eusse en même-temps trouvé un mensonge, dont l'audace effaçait l'effet de sa déclaration. Ce fut d'affirmer qu'il s'était contenté de dire au sujet de mon livre : *je ne reconnais pas là M. Rousseau.* Il s'était si peu contenté de

parler de cette manière, et tout le monde le savait si bien, que, révolté de cette impudence, et ne sachant où elle pouvait se borner dans un homme qui en était capable, je restai en suspens sur cette lettre; et il en résulta toujours dans mon esprit, que M. Vernes était un homme que je ne pouvais estimer.

Cependant, comme son désaveu me laissait des scrupules, je remplis fidèlement l'espèce d'engagement que j'avais pris à cet égard: ainsi, avec la bonne foi que je mets à toute chose, j'envoyai sur-le-champ à tous mes amis le désaveu de M. Vernes; et ne pouvant le confirmer par le mien, je n'ajoutai pas un mot qui pût l'affaiblir. J'écrivis en même-temps au libraire, qu'il supprimât la pièce qui ne faisait que de paraître, et il me marqua m'avoir si bien obéi, qu'il ne s'en était pas débité cinquante exemplaires. Voilà ce que je crus devoir faire en toute équité; je ne pouvais aller au-delà sans mensonge. Puisque j'avais fait dépendre ma déclaration de celle de M. Vernes, laisser courir la sienne sans y répondre, et la répandre moi-même, était la faire valoir autant qu'il m'était permis.

En réponse à sa lettre, je lui donnai avis de ce que j'avais fait, et je crus que cette cor-

respondance finirait-là : point. D'autres lettres suivirent. M. Vernes attendait une déclaration de ma part; il fallut lui marquer que je ne la voulais pas faire; il voulut savoir la raison de ce refus; il fallut la lui dire; il voulut entrer là dessus en discussion; alors je me tus.

Durant cette négociation, parut un second libelle intitulé, *Sentiment des Jurisconsultes.* Dès lors tous mes doutes furent levés; tant de la conduite de M. Vernes que de l'examen des deux libelles, il resta clair à mes yeux, qu'il avait fait l'un et l'autre, et que l'objet principal du second, était de mieux couvrir l'auteur du premier.

Voilà l'historique de cette affaire; voici maintenant les raisons du sentiment dans lequel je suis demeuré.

J'ai à Genève un grand nombre d'ennemis très-ardens, qui me haïssent tout autant que peut faire M. Vernes; mais leur haine étant une affaire de parti, et n'ayant rien qui soit personnel à aucun d'eux, n'est point aveuglée par la colère; et dirigeant à loisir ses atteintes, elle ne porte aucun coup à faux : elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus injuste; je les craindrais beaucoup moins,

si je les avais offensés. Mais bien loin de là, je n'en connais pas même un seul. Je n'ai jamais eu le moindre démêlé personnel avec aucun d'eux, à moins qu'on ne veuille en supposer un entre l'auteur des Lettres de la campagne, et celui des Lettres de la montagne. Mais qu'y a-t-il de personnel dans un pareil démêlé? Rien, puisque ces deux auteurs ne se connaissent point, et n'ont pas même parlé directement l'un de l'autre. J'ose ajouter que si ces deux auteurs ne s'aiment pas réciproquement, ils s'estiment; chacun des deux se respecte lui-même, il ne peut y avoir de querelle entre eux que pour la cause publique; et dans ces querelles, ils ne se diront sûrement pas des injures : des hommes de cette trempe ne font point de libelles.

D'ailleurs, on sent à la lecture de la pièce, que celui qui l'écrit n'est point homme de parti, qu'il est très-indifférent sur cet article, qu'il ne songe qu'à sa colère, et qu'il ne veut venger que lui seul. J'ose ajouter que la stupide indécence qui regne dans le libelle, prouve elle-même qu'il ne vient ni des magistrats ni de leurs amis, qui se garderaient d'avilir ainsi leur cause. Je suis désormais un homme à qui ils doivent des égards, par cela seul,

seul, qu'ils croient lui devoir de la haine. Attaquer mon honneur serait de leur part une passion trop inepte et trop basse. La dignité, le noble orgueil d'un tel corps de magistrature ne doit pas laisser présumer qu'un homme vil puisse lui porter des coups qui lui soient sensibles, des coups qu'il soit obligé de parer.

Il m'est donc de la dernière évidence, par la nature du libelle, qu'il ne peut être que d'un homme aveuglé par l'indignation de l'amour-propre ; et le seul M. Vernes, à Genève, peut être avec moi dans ce cas. Si le public, qui sait si j'ai eu des querelles personnelles avec d'autres Génevois, ne peut sentir le poids de cette raison, en a-t-elle pour moi moins de force, et n'est-ce pas de ma persuasion qu'il s'agit ici ? De plus, combien le public même ne doit-il pas être frappé de la conformité des propos de M. Vernes avec le libelle ? A qui puis-je attribuer ces propos écrits, si ce n'est au seul qui les ait tenus de bouche dans le temps, dans le lieu, dans la circonstance où le libelle fut publié? Quand il l'eût été par un autre, cet autre n'eût fait qu'écrire, pour ainsi dire, sous la dictée de M. Vernes ; M. Vernes eût toujours

été le véritable auteur, l'autre n'eût été que le secrétaire.

Troisième raison. L'état de l'auteur se montre à découvert dans l'esprit de l'ouvrage ; il est impossible de s'y tromper. Dans l'édition originale, la pièce entière est de huit pages, dont une pour le préambule ; les cinq suivantes, qui font le corps de la pièce, roulent sur des querelles de religion, et sur les ministres de Genève. A la septième, l'auteur dit, venons à ce qui nous regarde ; c'est y venir bien tard, dans un écrit intitulé *Sentiment des citoyens*. Dans ces deux dernières pages qui ne disent rien, il revient encore à parler des pasteurs.

Qu'on se rappelle la disposition des esprits à Genève, en ce moment de crise, où les deux partis, tout entiers à leurs démêlés, ne songeaient pas seulement à ce que j'avais dit de la religion et des ministres ; et qu'on voie à qui tout l'on peut attribuer un écrit, où l'auteur occupé de ces messieurs, songe à peine aux affaires publiques.

Il y a des observations fines et sûres, que le grand nombre ne peut sentir, mais qui frappent beaucoup les gens attentifs qui les savent faire ; et ce qu'il faut pour cela, n'est pas tant

d'avoir beaucoup d'esprit, que de prendre un grand intérêt à la chose : en voici une de cette espèce.

*Certes*, est-il dit dans la pièce, *il ne remplit pas ses devoirs, quand dans le même libelle, trahissant la confiance d'un ami, il fait imprimer une de ses lettres pour brouiller ensemble trois pasteurs.*

Il n'y a pas plus de vérité dans ces trois lignes que dans le reste de la pièce ; mais passons. Je demande d'où peut venir à l'auteur, l'idée de ce reproche, d'avoir voulu brouiller trois pasteurs, si lui-même n'est pas du nombre ? Dans la lettre citée, deux pasteurs sont nommés d'une manière qui ne saurait les brouiller entr'eux ; il conjecture le troisième très-témérairement et très-faussement, mais en homme au surplus, trop bien au fait du tripot, pour n'en être pas lui-même. D'où a-t-il tiré que ce troisième prétendu pasteur était mon ami, et que j'avais trahi sa confiance ? Il n'y a pas un mot, dans l'extrait que j'ai donné, qui puisse autoriser cette accusation. Est-ce ainsi qu'un homme qui n'eût pas été du corps, eût envisagé la chose ? Il fallait être ministre, instruit des tracasseries des ministres, et leur donner la plus

grande importance pour voir ici la brouillerie de trois d'entr'eux, et la faire entrer dans tant d'accusations effroyables, dont un écrit de huit pages est rempli. Cette remarque me confirme avec certitude, que cette pièce qui ne roule que sur des intérêts de ministres, est d'un ministre. J'ose affirmer que quiconque n'est pas frappé de la même évidence, le serait s'il y donnait autant d'attention, et qu'il y prît le même intérêt que moi.

Or, s'il est étonnant que dans une compagnie aussi respectable que celle des pasteurs de Genève, il s'en trouve un capable de faire un pareil libelle, il est certain du moins qu'il ne s'y en trouve pas deux. Auquel donc nous fixerons-nous? Si le lecteur hésite, j'en suis fâché pour ces Messieurs. Quant à moi, je les honore trop malgré leurs torts, pour former là-dessus le moindre doute.

Je n'ai eu quelques liaisons suivies qu'avec cinq d'entr'eux. Il en est mort deux, et plût à Dieu qu'ils vécussent! Il est probable que les choses auraient pris un tour bien différent.

Des trois qui restent, l'un est un homme grave, respectable par son âge, par son savoir, par sa conduite, par ses écrits, et qui, loin

d'avoir pour moi de la haine, me doit, j'ose le dire, une estime particulière par mes procédés envers lui.

Le second est un homme plein d'urbanité, d'un caractère liant et doux, et dont la correspondance qui m'était agréable, n'a cessé de ma part, que par l'impossibilité de fournir à tout. Du reste, il y a si peu de rupture entre nous, qu'abstraction faite des affaires publiques, je n'ai point cessé de compter sur son amitié, comme il peut toujours compter sur la mienne.

Le troisième est M. Vernes. Lecteurs, mettez-vous à ma place, à qui des trois dois-je attribuer la pièce ? Il faut choisir ; car si j'en ai connu personnellement quelques autres, ce n'est que par des relations passagères de mutuelles honnêtetés. Or, je le demande, cela produit-il, cela peut-il produire des libelles tels que celui dont il s'agit ?

Il est triste sans doute, d'être forcé d'attribuer à un ministre de la parole de dieu, une pièce pleine d'horreurs et de mensonges : mais après avoir souillé sa bouche et sa plume de ces horreurs, pourquoi craindrait-il d'en souiller la presse, et pourquoi s'abstiendrait-il dans un libelle anonyme, de faire des mensonges,

puisqu'il ne craint pas d'en faire dans des lettres écrites et signées de sa main ? J'en ai relevé un bien hardi dans la première ; en voici un autre dans la dernière, qui n'est pas plus timidement avancé. M. Vernes me demande dans sa quatrième lettre, pourquoi, comme il l'a su de bonne part, j'ai écrit à un homme d'un rang distingué, qu'*ayant été mieux instruit, je ne lui attribuais plus cette pièce ?* Je ne sais point rendre raison de ce qui n'est pas, et je suis très-sûr de n'avoir rien écrit de pareil à personne. M. le prince de Wirtemberg a bien voulu me faire transcrire ce que je lui avais écrit à ce sujet ; en voici l'article mot pour mot. *M. Vernes désavoue avec horreur, le libelle que j'ai cru de lui. En attendant que je puisse parler de moi-même, je crois qu'il est de mon devoir de répandre son désaveu.* En quoi donc suis-je en contradiction avec moi-même dans ce passage ? Si M. Vernes en a quelque autre en vue, qu'il le dise ; qu'il dise d'où il tient ce qu'il dit savoir de si bonne part.

Voilà donc des mensonges, de la haine, des calomnies, indépendamant du libelle, et tout cela bien avéré. La disconvenance de l'ouvrage à l'auteur, malgré son état, n'est donc pas si

grande. Voici plus. Je trouve dans la pièce, des choses qui me désignent si distinctement M. Vergnes, que je ne puis m'y méprendre : il fallait toute la mal-adresse de la colère, pour laisser ces choses-là, voulant se cacher. Pour prouver que je ne suis point un savant, ce qui n'avait assurément pas besoin de preuves, on m'a fait dans le libelle, auteur d'un opéra et de deux comédies sifflées. Pourquoi deux comédies ? Je n'en ai donné qu'une au théâtre : mais j'en avais une autre qui ne valait pas mieux, dont j'avais parlé à très-peu de gens à Paris, et au seul M. Vernes à Genève. Lui seul à Genève, savait que cette pièce existait. Je suis, selon le libelle, un bouffon qui reçoit des nasardes à l'opéra, et qu'on prostituait marchant à quatre pattes, sur le théâtre de la comédie. Mes liaisons avec M. Vernes suivirent immédiatement le temps où l'on m'ôta mes entrées à l'opéra. J'en parlais avec lui quelquefois ; cette idée lui est restée. A l'égard de la comédie, il était naturel qu'il fût plus frappé que tout autre, de celle où je suis représenté marchant à quatre pattes, parce qu'il a eu de grandes liaisons avec l'auteur : sans cela, ce souvenir n'eût point été naturel en pareilles circonstances ; car dans ce rôle,

où l'on me donne des ridicules, on m'accorde aussi des vertus, ce qui n'est pas le compte de l'auteur du libelle. Il compare mes raisonnemens à ceux de La Métrie, dont les livres sont généralement oubliés, mais qu'on sait être un des auteurs favoris de M. Vernes. En un mot, il y a peu de lignes dans tout le libelle, où je n'apperçoive M. Vernes par quelque côté. J'accorde qu'un autre pouvait avoir les mêmes idées, mais non toutes à la fois, ni dans la même occasion.

Si j'examine à présent ce qui s'est passé depuis la publication du libelle, j'y vois des soins pour me donner le change, mais qui ne servent qu'à me confirmer dans mon opinion. J'ai déjà parlé de la première lettre de M. Vernes; j'en reparlerai encore; passons aux autres. Comment concevoir le ton dont elles sont écrites? Comment accorder la douceur plus qu'angélique qui règne dans ces lettres, avec le motif qui les dicte, et avec la conduite précédente de celui qui les écrit? Quoi, ce même homme qui, pour avoir été jugé mauvais auteur, se livre aux fureurs les plus excessives, chargé maintenant d'un libelle atroce, lie une paisible correspondance avec celui qui lui intente publiquement cette accusation, et

la discute avec lui dans les termes les plus honnêtes ? Une si sublime vertu peut-elle être l'ouvrage d'un moment ? Que je l'envie à quiconque en est capable ! Oui, je ne crains point de le dire : si M. Vernes n'est pas l'auteur du libelle, il est le plus grand ou le plus vil des mortels.

Mais supposons qu'il en fût l'auteur ; que, quelques mesures qu'il eût prises pour se bien cacher, le ton ferme avec lequel je le nomme, lui donnât quelque inquiétude sur son secret ; que, craignant que je n'eusse contre lui quelque preuve, il voulût éclaircir doucement ce soupçon sans m'irriter ni se compromettre, comment paraît-il qu'il devait s'y prendre ? Précisément comme il a fait. Il feindrait d'abord de douter que l'accusation fût de moi, pour me laisser la liberté de ne la pas reconnaître, et pouvoir, sans me forcer à la soutenir, la faire regarder comme anonyme, et par conséquent comme nulle. Si je la reconnaissais, il me reprocherait avec modération mon erreur, et tâcherait de m'engager à me dédire, sans pourtant l'exiger absolument, de peur de me réduire à casser les vîtres. Si je m'en défendais en termes d'autant plus dédaigneux qu'ils disent moins et

font plus entendre, feignant de ne les avoir pas compris, il m'en demanderait l'explication; et quand enfin je l'aurais donnée, il tâcherait d'entrer en discussion sur mes preuves, afin qu'en étant instruit, il pût travailler à les faire disparaitre : car qui jamais, dans une accusation publique, s'avisa d'en vouloir discuter les preuves tête-à-tête avec l'accusateur? Enfin si voyant clairement son dessein, je cessais de lui répondre, il prendrait acte de ce silence, et tâcherait de persuader au public, que j'ai rompu la correspondance, faute de pouvoir soutenir l'éclaircissement. Je supplie ici le lecteur de suivre attentivement les lettres de M. Vernes, de voir si je les explique, et s'il voit quelqu'autre explication à leur donner.

Dans l'intervalle de cette plaisante négociation, parut le second libelle dont j'ai parlé, écrit du même style que le premier, avec la même équité, la même bienséance, avec le même esprit. Il me fut envoyé par la poste, comme le premier, avec le même soin, sous le même cachet, et j'y reconnus d'abord le même auteur. Dans ce second libelle, on censure mon style, comme M. Vernes le censurait de vive voix, comme le même M.

Vernes a trouvé mal écrite une lettre de dix lignes, adressée à un libraire. Avant que j'eusse repoussé ses outrages, il m'accusait de bien écrire, et m'en fesait un nouveau crime. Maintenant je n'ai qu'un style obscur, j'écris comme un chartier, mes lettres sont mal écrites. Ces critiques peuvent êtres vraies; mais comme elles ne sont pas communes, on voit qu'elles partent de la même main. L'auteur connu des unes fait connaître l'auteur des autres.

L'objet secret de se second libelle me paraît cependant avoir été de donner le change sur l'auteur du premier; voici comment. On avait sourdement répandu dans le public à Genève et à Paris, que le libelle était de M. de Voltaire; et M. Vernes, dont on connaît la modestie, ne doutait pas qu'on ne s'y trompât: les cachets de ces deux auteurs sont si semblables. Il s'agissait de confirmer cette erreur; c'est ce qu'on crut faire, au moyen du second libelle: car comment penser qu'au moment que M. Vernes marquait tant d'horreur pour le premier, il s'occupât à composer le second? On y prit la précaution qu'on avait négligée dans le premier, d'employer dans quelques mots, l'orthographe

de M. de Voltaire, comme un oubli de sa part, *encor*, *serait*. On affecte d'y parler de la génuflexion dans des sentimens contraires à ceux de M. Vernes. *Versis viarum indiciis* : mais qu'avait à faire dans un libelle écrit contre moi, la génuflexion dont je n'ai jamais parlé? C'est ainsi qu'en se cachant maladroitement, on se montre.

Quel est l'homme assez dépourvu de goût et de sens, pour attribuer de pareils écrits à M. de Voltaire, à la plume la plus élégante de son siècle? M. de Voltaire aurait-il employé six pages d'une pièce qui en contient huit, à parler des ministres de Genève et à tracasser sur l'orthodoxie? M'aurait-il reproché d'avoir mêlé l'irréligion à mes romans? M'aurait-il accusé d'avoir voulu brouiller des pasteurs? Aurait-il dit qu'il n'est pas permis d'étaler des poisons sans offrir l'antidote? Aurait-il affecté de mettre les auteurs dramatiques si fort au-dessous des savans? Aurait-il fait si grand peur aux Génevois d'appeller les étrangers pour juger leurs différens? Aurait-il usé du mot de *délit commun*, sans savoir ce qu'il signifie, lui qui met une attention si grande à n'employer les termes de science, que dans leur sens

sens le plus exact ? Aurait-il dit que le mot *amphigouri* signifiait déraison ? Aurait-il écrit *quinze cent*, faire *cent* indéclinable étant une des fautes de langue particulières aux Génevois ? Enfin, après avoir pris si grand soin de déguiser son orthographe dans le premier libelle, se serait-il négligé dans le second, lorsqu'on l'accusait déjà du premier ? M. de Voltaire sait que les libelles sont un moyen mal-adroit de nuire ; il en connaît de plus sûrs que celui-là.

En rassemblant tous ces divers motifs de croire, quel lecteur pourrait refuser son acquiescement à la persuasion où je suis, que M. Vernes est l'auteur du libelle, soit par les traits cumulés qui l'y peignent, soit par les circonstances qui ne peuvent se rapporter qu'à lui ? Malgré cela, je suis convenu, je conviens encore du tort que j'ai eu de le lui attribuer publiquement : mais je demande s'il m'est permis de réparer ce tort par un mensonge authentique, en déclarant publiquement que cette pièce n'est point de lui, tandis que je suis intimément assuré qu'elle en est.

Je conviens cependant que toutes ces rai-

sons, très-suffisantes pour me persuader moi-même, ne le seraient pas pour convaincre M. Vernes devant les tribunaux. J'en ai plus qu'il n'en faut pour croire, je n'en ai pas assez pour prouver. En cet état, tout ce que je puis dire et que je dis assurément de très-bon cœur, est qu'il est absolument possible que M. Vernes ne soit pas l'auteur du libelle. Aussi n'ai-je affirmé qu'il l'était, qu'autant qu'il ne dirait pas le contraire, et en m'appuyant d'une seule raison, dont même le public ne pouvait sentir la valeur.

Or il est possible à toute rigueur, que la pièce ne soit pas de celui à qui je l'ai attribuée ; il est certain dans cette supposition, que lui ayant fait la plus cruelle injure, je lui dois la plus éclatante réparation, et il n'est pas moins certain que je veux faire mon devoir, si-tôt qu'il me sera connu. Comment m'y prendre en cette occasion pour le connaître ? Je ne veux être ni injuste ni opiniâtre, mais je ne veux être ni lâche ni faux. Tant que je me porterai pour juge dans ma propre cause, la passion peut m'aveugler : ce n'est plus à moi que je dois m'en rapporter, et en conscience je ne puis m'en rapporter à M. Vernes. Que faire donc ? Je ne vois qu'un

moyen ; mais je le crois sûr, la raison me l'a suggéré, mon cœur l'approuve ; en fût-il d'autres, celui-là serait le plus digne de moi.

Dans une petite ville comme Genève, où la police est d'autant plus vigilante qu'elle a pour premier objet, le plus vif intérêt des magistrats, il n'est pas possible que des faits tels que l'impression et le débit d'un libelle, échappent à leurs recherches, quand ils en voudront découvrir les auteurs. Il s'agit ici de l'honneur d'un citoyen, d'un pasteur ; et l'honneur des particuliers n'est pas moins sous la garde du gouvernement, que leurs biens et leurs vies.

Que M. Vernes se pourvoie par-devant le conseil de Genève. Que le conseil daigne faire sur l'auteur du libelle, les perquisitions suffisantes pour constater que M. Vernes ne l'est pas, et qu'il le déclare ; voilà tout ce que je demande.

Il y a deux voies différentes de procéder dans cette affaire. M. Vernes aura le choix. S'il croit la pouvoir suivre juridiquement, qu'il obtienne une sentence qui le décharge de l'accusation, et qui me condamne pour l'avoir faite ; je déclare que je me soumets pour ce fait,

aux peines et réparations auxquelles me condamnera cette sentence, et que je les exécuterai de tout mon pouvoir.

Si contre toute vraisemblance, on ne pouvait obtenir de preuve juridique ni pour ni contre, cela serait même un préjugé de plus contre M. Vernes : car quel autre que lui pouvait avoir un si grand intérêt à se cacher des magistrats, avec tant de soin? Pouvait-il craindre qu'on ne lui fît un grand crime de m'avoir si cruellement traité? A-t-on vu même que ce libelle effroyable ait été proscrit? Toutefois levons encore cette difficulté supposée. Si le conseil n'a pas ici des preuves juridiques, ou qu'il veuille n'en pas avoir, il aura du moins des raisons de persuasion pour ou contre la mienne. En ce dernier cas, il me suffit d'une attestation de M. le premier syndic, qui déclare au nom du conseil, qu'on ne croit point M. Vernes auteur du libelle. Je m'engage en ce cas, à soumettre mon sentiment à celui du conseil, à faire à M. Vernes la réparation la plus pleine, la plus authentique, et telle qu'il en soit content lui-même. Je vais plus loin : qu'on prouve ou qu'on atteste que M. Vernes n'est pas

l'auteur du second libelle, et je suis prêt à croire et à reconnaître qu'il n'est pas non plus, l'auteur du premier.

Voilà les engagemens que l'amour de la vérité, de la justice, la crainte d'avoir fait tort à mon ennemi le plus déclaré, me fait prendre à la face du public, et que je remplirai de même. Si quelqu'un connaît un moyen plus sûr de constater mon tort et de le réparer, qu'il le dise, et je ferai mon devoir.

# LETTRE

## SUR

# J. J. ROUSSEAU,

## ADRESSÉE A M. D'ES......

Paris, le 10 décembre 1778.

Nous avons fait, Monsieur, l'été dernier une perte irréparable aux yeux des hommes de génie et des ames sensibles ; je veux parler de celle de J. J. Rousseau, un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru dans le monde. Il avait choisi, depuis nombre d'années, la France pour son séjour, où il a vécu célèbre et invisible, et où il a fini, en vrai philosophe, sa carrière sans trouble et sans bruit.

Ainsi, dans l'année 1778, dans cette annéo qui aura vu se former des révolutions politiques, mémorables à jamais dans les fastes du

monde, les plus grands-hommes qu'eut notre siècle pour l'esprit et les talens nous ont été enlevés; car ces derniers, lorsqu'ils sont portés à un certain degré, méritent réellement d'être cités à la suite du génie.

Nul pays, sans doute, puisque Rousseau avait rompu solemnellement ses liens avec sa patrie; nul corps, nulle académie, puisqu'il n'a appartenu à aucune, ne se chargera particulièrement de consacrer le nom d'un homme à qui cependant l'esprit humain doit un hommage à tant de titres.

Il me semble donc que c'est à la France, long-temps l'asile de Rousseau, et dont la terre contient aujourd'hui les cendres, à acquitter ce que l'on doit à sa mémoire (*)

(*) Lorsque cette lettre a été écrite, il n'avait paru encore rien de marqué, et même il n'a paru jusqu'à ce jour aucun ouvrage raisonné d'une certaine étendue sur feu M. Rousseau de Genève.

Cet écrit devait rester ignoré, et l'eût toujours été si l'esprit de critique et même de blâme, auquel on se livre avec une sorte de persécution, depuis un certain temps, sur le compte de cet auteur, n'eût excité le desir de repousser, s'il est possible, l'injustice faite à sa mémoire. Quelques personnes éclairées à qui cette lettre a été lue, en convenant de la vérité du fond des choses, ont

Que si, contre toute attente, il ne restait rien de caractérisé sur le compte d'un homme si rare parmi une nation qui idolâtre si fort le mérite, mais qui aussi quelquefois l'oublie si promptement, il ne faut pas douter qu'il n'y eût chez elle un grand nombre de personnes, et particulièrement une portion précieuse de la société, dont le cœur accuserait vivement cet étrange silence. On sent aisément de qui je veux parler. En effet, Monsieur, j'ai vu plusieurs femmes, également distinguées par l'esprit et par le sentiment, donner, dans le temps de la mort de Rousseau, sincèrement des larmes à sa perte, sans qu'elles eussent jamais connu sa personne; exemple, peut-être unique au monde, d'un homme ainsi pleuré sur ses seuls écrits. Ce trait, qui, pour le

trouvé que M. Rousseau y était jugé généralement avec beaucoup de faveur. On leur a répondu que les torts qui appartiennent purement à l'humanité devaient disparaître après la mort; qu'il s'agissait seulement de faire connaître aux temps présens et futurs l'homme essentiel et l'écrivain tels qu'ils ont été; enfin, qu'il était mieux encore d'excéder un peu dans les louanges justement dues à un grand-homme qui n'est plus, que de s'exposer à altérer sa renommée par des jugemens sur des faits peu constans.

dire en passant, décide en faveur de la sensibilité de cette partie du genre-humain, suffirait seul à l'éloge de l'illustre étranger. Un tel honneur, quand il est vraiment unique, est effectivement la plus rare récompense que puissent recevoir les dons de l'ame et de l'esprit ; et nul homme, que je sache, n'a joui comme Rousseau d'une gloire pareille, purement comme auteur.

Je vais donc, comme contemporain, être l'interprète du pays et du siècle où il a vécu. Je souhaite que ce faible monument que ma main lui élève par le pur mouvement de mon cœur, et sans avoir jamais eu aucune liaison avec sa personne, porté par son nom vers des temps reculés, puisse attirer à cet homme mémorable quelques actes de plus d'admiration et d'amour.

L'homme et l'auteur dans Rousseau ont passés pour être à-la-fois un prodige et un paradoxe ; selon moi, le prodige explique facilement le paradoxe.

La création de cet homme, bien plus admirable que singulier, a été une création vraiment unique. Nul être, à ce qu'il semble, ne s'est trouvé doué d'une sensibilité d'ame plus exquise, jointe à un degré de force dans

les sensations presque sans exemple. Né, du côté des sens, avec une organisation si parfaite, qu'il était éminemment propre à tous les arts sensibles et agréables, il réunit à ces dons corporels un génie géométrique et clair, profond et vaste, et aussi pur que brillant du côté de l'imagination. Cette rectitude de raison, cette élévation de génie, cette délicatesse d'ame unique ne pouvaient qu'être accompagnées d'un penchant ardent pour le vrai, pour le beau, pour le bon en tout genre. Une éducation républicaine et austère, des exemples domestiques et honnêtes, qui naissaient comme du sein des mœurs générales de sa patrie, furent en lui la seconde nature sur laquelle l'homme et l'auteur furent édifiés.

Quand on considère tant d'avantages naturels avec toutes leurs circonstances, la vue d'une si parfaite création, où il est si rare que la nature accumule, assortisse et accorde à un seul homme dans un degré si parfait, tant de dons divers, explique, d'une manière bien simple, le prétendu paradoxe des écrits et de la vie de Jean-Jacques.

Le citoyen de Genève, né avec les perfections qu'on vient de voir, élevé comme on

a dit, jeté ensuite dans le monde sans fortune, sans autre appui que ses propres forces, dont cependant le levier eût été si puissant dans les mains d'un homme ambitieux, mais qui, pour une personne du caractère de Rousseau, n'ont servi qu'à troubler sa vie en lui acquérant du renom; un tel homme, dis-je, avec une ame et un esprit de cette trempe, devait naturellement, s'il eût écrit, écrire comme Jean-Jacques a écrit, et agir en tout presque comme il a fait.

Rousseau ne commença à se produire au jour, comme auteur, qu'à l'âge d'environ quarante ans; à cet âge où l'imagination, cette première source des bons écrits, conserve encore toute sa force, et où le jugement, qui en consacre la durée, est parvenu à presque toute sa maturité. Jusque-là, il avait amassé dans le silence, par ses travaux, par ses méditations, de grandes provisions en connaissances de toute espèce. Philosophe et observateur par caractère, il fait d'autre part dans le monde une étude réfléchie des usages, des lois diverses, et sur-tout du cœur humain où son propre cœur l'avait si fort initié; car l'un sans l'autre n'instruit pas, et il faut sentir

vivement en soi la nature, pour la connaître dans autrui.

Aussi peut-on dire que jamais homme ne prit la plume avec de si grandes avances et des matériaux si abondans. D'autres ont écrit par un vain désir d'écrire, trop souvent avec les mains et l'esprit vides. Dans Rousseau, ce fut un besoin qui le maîtrisa, dont il fut lui-même surpris, parce que la publicité était réellement contraire à une partie de son caractère et même contraire à ses vues. Il ne put plus contenir tant de richesses, et il céda aux circonstances qui lui mirent la plume à la main comme malgré lui; mais il la prit, dès le premier moment, en maître de sa destinée comme auteur.

Voyez en effet la manière dont il parle à ses lecteurs dès ses premiers écrits, et depuis dans tous ses ouvrages! Comment il s'élève au-dessus de la gloire que pourtant il idolâtrait! Comment, en se présentant au public, il recherche son suffrage sans en dépendre! Comment, en lui parlant, il prend toujours sa propre opinion et sa seule conscience pour juges! Quel ton! Quelle hauteur de langage! Si des principes si altiers peuvent cho-

quer avant qu'on ait lu les ouvrages de Jean-Jacques ; dès qu'une fois ses beaux écrits ont passé sous les yeux, la véracité, la force de l'auteur, rendent ce ton noble, naturellement grand ; elles font plus, elles le rendent aimable, modeste même en un certain sens. Effectivement la vérité la plus haute, même pour soi, lorsqu'elle a évidemment ce caractère, porte aussi avec elle une sorte de modestie, particulièrement propre aux talens du premier ordre, mais en même temps, et il ne faut pas s'y tromper, qui n'est propre qu'à eux seuls.

Déjà avant que d'écrire, Jean-Jacques avait outre-passé le terme connu des connaissances litteraires : il en avait, suivant les apparences, boulversé tout le systême dans ses conceptions vastes et originales. Tout annonce que ses études préliminaires l'avaient jeté fort loin des routes ordinaires.

Une académie littéraire mit alors en question si les sciences avaient influé en bien ou en mal sur les mœurs, c'est-à-dire, si au fond elles avaient plus préjudicié que servi au bonheur des hommes ; car il est constant, pour quiconque a médité sur le bien réel des sociétés, que la félicité humaine réside en

grande partie dans la conservation des mœurs, et même qu'elle en naît essentiellement.

Ce corps littéraire entrevit la matière d'une discussion où les esprits prévenus n'avaient pas aperçu jusqu'alors le motif même d'un doute. Il est à croire que Jean-Jacques avait été occupé quelquefois d'une idée pareille ; il est probable même qu'il avait déjà résolu, à part lui, cette étrange question. En conséquence il écrivit sur ce sujet, et il le fit étant orné au plus haut degré de toutes les perfections de l'intelligence, étant revêtu de ce qui fait sa plus grande beauté, l'éloquence. Ce fut avec de telles armes qu'il plaida la cause de l'ignorance en faveur du bonheur des hommes, et il la défendit avec applaudissement auprès de l'académie et d'une partie du public, détruisant ainsi, par son propre succès, l'instrument même qui avait servi à le faire triompher.

Dans cette singulière discussion, Rousseau prouva, autant qu'il était possible, le paradoxe. Malgré cela, il faut convenir qu'il n'établit, par aucune preuve solide, ce prétendu point de vérité. La manière dont il vit l'objet, ce qui décidait absolument dans cette matière.

du jugement à porter, provint en partie du fond de son caractère, fortifié en outre par quelques circonstances de sa vie, où l'on prétend qu'il n'avait pas eu à se louer des hommes, particulièrement de l'ordre de ceux qui cultivent les lettres; ce qui cependant, pour le dire en passant, devrait être la même chose que cultiver la vertu.

En considérant dans cette disposition d'ame la science avec ses abus, les connaissances avec leurs erreurs, il ne sépara pas assez, dans son opinion, de la chose même ce que les passions y mêlent malheureusement, et il imputa ainsi à l'une ce qui est particulièrement du fait des autres; en un mot, il fit porter tout son raisonnement sur cette fausse base, ne réfléchissant pas encore d'autre part que la barbarie ne saurait être un état pour l'homme; que comme être perfectible, il en sort invinciblement par le seul exercice de ses facultés; et que si-tôt qu'il est contraint d'en sortir, il n'y a plus que la perfection humainement possible de ses lumières, qui puisse réprimer les moyens mêmes que ses connaissances mettent en ses mains pour servir ses passions. Cette culture, la plus parfaite de l'esprit humain, dirigée sur-tout vers une saine morale,

était un troisième terme que Jean-Jacques eût pu envisager entre la barbarie et la science défigurée par tant d'abus divers. Toutes choses égales, il eût assigné avec plus de raison, dans un pareil état, le véritable degré de prospérité de la terre : disons plus, il semble même qu'il eût été digne d'un être si éclairé d'embrasser une pareille doctrine.

Cette thèse, considérée comme on vient de dire, présentait, à ce qu'on croit, un beaucoup plus juste fondement que l'opinion qu'il adopta ; mais Rousseau, frappé des maux de la société, sans vouloir discerner que ces maux, loin d'être l'effet précis et immédiat des lumières, étaient plutôt le fruit malheureux d'une autre partie de la nature de l'homme, les passions ; également indestructible en lui, haïssant par lui-même le vice bien plus que l'ignorance, séduit de cette manière, et très-réellement par sa propre vertu, laissa tomber la balence où la pente de son ame l'entraîna. Il préféra de réduire, par son vœu, l'homme à un état où il ne pouvait ni ne devait exister, plutôt que de le mettre à sa véritable place, à celle de l'intelligence la plus perfectionnée, au hasard des dangers de cette situation, ne voulant pas se dire encore qu'en

pareil cas l'état de l'homme pouvait s'elever assez pour que ses passions ne restassent maîtresses que de ce que sa raison, pleinement éclairée, ne pourrait pas leur ôter de nuisible et de fâcheux.

Il faut avouer que cette question envisagée sous toutes ses faces, méditée dans tous ses rapports, était de toute l'étendue de l'esprit humain. Personne, plus que Rousseau, n'avait en soi cette prodigieuse dimension; aussi parut-il gagner un procès que la force de son génie, si elle lui eût été opposée, eût pu seule lui faire perdre. Mais en cette matière, encore un coup, ce qui est glorieux pour un esprit de cet ordre, il se décida par sa propension naturelle. Son ame prit les fonctions de sa raison; elle jugea en ce moment à sa place. En effet, tout dans Rousseau indique qu'il fut toujours plus touché du bon et du bien, qu'il ne fut précisément jaloux du relief du savoir; qu'il eut enfin plus de vertu que d'amour-propre, quoique né avec un genre d'orgueil très-haut, ce que certaines personnes expliqueront sans nulle peine.

Ce premier essai enfanta son discours sur l'inégalité des conditions; ouvrage lié au premier; ouvrage moral, métaphysique, politi-

que, très-profondément travaillé, lequel offre encore le même paradoxe, fondé sur les mêmes vues, et dont l'argument ne pouvait être établi que par le prestige du raisonnement uni à la plus brillante éloquence, à cette éloquence, qui gagne le cœur, lors même qu'elle égare quelquefois la raison.

En même-temps si cet ouvrage pèche par un manque réel de justesse dans son système, de combien de beautés de détail, de grandes vérités, de notions lumineuses et nouvelles sur la nature de l'homme, sur celle de ses facultés, n'est-il pas rempli ? Les pages de ce livre en sont couvertes ; les propositions particulières éclatent presque toutes de lumières ; mais il est vrai de dire que leur liaison à la proposition principale, bien qu'habilement pratiquée, est absolument inexacte. Tout tombe par ce vice radical ; malgré cela, les débris de cet édifice offrent autant de trésors dont la raison aime à s'emparer avec fruit.

Les hommes inégaux par nature, en force, en talens et en intelligence, ne pouvaient pas, sans doute, rester égaux, dans la societé où cette même nature les suit. Les institutions civiles ont donc sagement et heureusement été adaptés à cette inégalité naturelle.

Rousseau, toujours plus affecté à sa manière de quelques effets fâcheux que des fruits sans nombre de la civilisation, prétend inutilement ramener l'homme à l'état de nature. La raison, plus forte que tous ses discours éloquens, lui crie que cet état de nature n'est point l'état naturel de l'homme, un état qui lui soit propre ; qu'il ne mérite même pas le nom d'état pour un être de son espèce, et qu'il doit plutôt être envisagé comme l'anéantissement de son existence. Elle lui dit que cette idée injurieuse à une créature intelligente, combat la fin de sa création ; que l'homme a été doué pour qu'une semblable pensée fût repoussée de son esprit ; en un mot, qu'un tel vœu, outre qu'il est criminel, est encore bien vain à former. Elle lui dit que la saine doctrine enseigne au contraire de porter l'espèce humaine, par la voie des lumières, vers un état social de plus en plus perfectionné, parce que l'être, qui forme comme les matériaux de ce bel édifice qu'on nomme la société, ne peut rester brute et barbare, à moins que des causes physiques ne prédominent sur la puissance et l'activité de son intelligence, ce qui est impossible généralement.

Il y a plus ; l'inégalité des conditions est non-seulement nécessaire, en tant que conforme à la nature, elle est de plus un bien réel, quand elle est sagement réglée par la loi, parce qu'elle cimente alors l'état civil, qui est incontestablement l'ordre le plus parfait de cet univers, et la plus belle production de l'intelligence de l'homme, comme le plus bel ornement de sa nature élevée à toute sa dignité.

Dès que les hommes dans ce second état, véritable fin d'un être doué de raison, sont égaux dans tout ce qui est du droit naturel, toute égalité essentielle, la seule importante, la seule d'une nécessité absolue, se trouve conservée. L'inégalité des rangs fait bien peu au bonheur intrinsèque des humains ; elle n'est uniquement que l'allure de l'organisation sociale, une forme extérieure réglée par la nécessité, vu qu'elle est fondée sur cette inégalité primitive qui existe invinciblement entre les individus, au point que, dans une bonne police, elle ne doit même faire autre chose qu'en dériver, imitant en cela fidellement son premier type, qui est la nature de l'homme.

Ce n'est pas tout, et il y a quelque chose

de plus encore à considérer : qui sait si dans ce partage, ou plutôt dans cette différence de situation, cette nature tutélaire, tant que ses lois ne sont pas blessées, ne laisse pas, en bonne mère, au moins autant de latitude à la véritable félicité dans les rangs inférieurs que dans les conditions dominantes? L'expérience a décidé plus d'une fois cette question intéressante. Sous cet aspect essentiel, l'inégalité des conditions n'est donc qu'un vain mot : dès-là que la constitution politique et saine, dès-là que les droits de l'homme sur ses biens, sur sa personne, sur ses opinions sont réglés sur cette justice universelle, tout est égal quant au droit : l'inégalité de fait, d'ailleurs démontrée indispensable, n'est plus comptée pour rien ; elle est même, aux yeux de la raison, à bien des égards, la gardienne de l'autre.

Si nous suivons à présent Rousseau dans ses autres productions, nous les trouverons toutes conséquentes au même système. Cet homme, qui éclairait la raison humaine d'un flambeau si éclatant, formait l'étrange vœu de vouloir éteindre celui des sciences dans tout l'univers, parce qu'il craignait qu'il n'éclairât trop les vices et les passions des hom-

mes. Par amour pour l'humanité, par passion pour la vertu, il se croyait réduit à dégrader son espèce, quand il considérait les étranges contrariétés qui règnent en sa nature. Se livrant trop à ses dernières idées, dont il paraît que Pascal fut aussi affecté autrefois, mais que bientôt sa raison supérieure rejeta, et qu'elle expliqua ensuite d'une manière si parfaite, à l'aide des lumières de la révélation, il ne régla pas ses opinions aussi sagement que ce dernier. Il s'abandonna en un mot à l'étrange souhait dont nous venons de parler, quand il réfléchit à tant de grandeur, mêlée de tant de faiblesse, à des lumières si hautes, défigurées par des erreurs si déplorables; vrai sujet en effet d'étonnement et de chagrin que Platon, Sénèque, Montagne et sur-tout Pascal, tous genies créateurs, évidemment précepteurs du sien, avaient aperçu avant lui, mais qu'aucun d'eux n'avait, avec les seules lumières de l'homme, présenté sous de plus vives images et avec la philosophie perfectionnée du dixhuitième siècle, avec cette philosophie claire, exacte, qui serait toujours utile si, présumant trop de ses forces, elle n'outre-passait pas quelquefois témérairement ses bornes.

Il faut dire le vrai ; l'homme de la société, tel qu'il est, ne plut jamais à Rousseau. Dans l'austérité des principes dont il avait été imbu dès l'enfance, et que son caractère naturel n'avait fait que former, il censura avec chaleur ses usages, ses mœurs, son éducation ; il condamna jusqu'à ceux de ses plaisirs publics dont il se vante le plus : de-là, il entra plus avant dans son cœur, et traita à fond cette passion puissante qui anime et gouverne l'univers. Idolâtre des femmes, il jugea avec rigueur leurs ridicules et leurs défauts ; mais en revanche, il leur présenta un culte si pur et si animé dans l'amour vrai qu'il leur peignit, que la nature, qui ne se trompe pas, leur rendit infiniment cher un censeur qui, en les connaissant si parfaitement, savait mieux qu'homme au monde les intéresser et les aimer.

Ce fut après avoir parcouru, dans l'esprit dont je parle, la plupart des établissemens civils, qu'il écrivit son Emile ; ouvrage où le précepte mis en action, forme, dans un tissu de faits intéressans, une législation continue, et dont l'exécution, quant au mérite littéraire de l'ouvrage, égale la beauté de la conception.

Ce livre, qui contient les vrais principes de Rousseau sur presque tous les points importans de la vie, lui fit des ennemis et beaucoup de sectateurs ; car il est à remarquer que tout ce que cet homme a écrit est de nature à lui former des partisans de ce dernier genre. On sait que cet ouvrage a produit dans l'éducation domestique, première base de cette éducation politique que nous nommons constitution des Etats, de très-grands changemens ; enfin qu'il a opéré réellement une révolution dans beaucoup d'objets de la conduite pratique de la vie, tant cet homme, par la force de ses idées, et la persuasion de son éloquence, était né pour changer la face des choses. Parmi nombre d'essais peu praticables ou trop risqueux, qu'il indiqua toujours avec la même séduction, nous lui avons l'obligation de plusieurs usages essentiels, et de diverses réformes très-heureuses. L'enfance, cette enfance qui réunit les plus vives espérances et les plus douces consolations soit des familles particulières, soit de la famille générale, la patrie, cette enfance si intéressante à la considérer sous tous ses aspects, lui doit particulièrement et sans qu'elle le sache, sa liberté, sa santé, et par conséquent tout

lo

le bonheur qu'on peut goûter à cet âge ; et l'on se rappellera que sur ce point les tendres mères, persuadées les premieres, persuadèrent à leur tour les époux ; car en matière de sentiment, cette partie du genre-humain marche toujours la première et guide l'autre.

La société entière lui doit une foule de notions qui sont autant de maximes et de règles dans la pratique des devoirs de la vie. C'est à ces traits que le génie se reconnaît et qu'une œuvre se marque du sceau de l'immortalité. De tels écrits restent à jamais : ils se propagent ; ils agissent sans cesse dans le moment où j'écris ; ô pouvoir étonnant de la pensée ! Emile, en ce qu'il a d'utile ( et cette partie n'est pas peu considérable ) opère sur la félicité de nombre d'êtres. Traduit dans plus d'une langue, il parcourut les hémisphères, et augmente ainsi sur la terre la somme du bonheur et la masse des lumières.

Ce livre instruit les générations présentes dans l'art de former les générations qui doivent suivre, par la doctrine qu'il offre sur le gouvernement de l'enfance, sur la direction de la jeunesse, ainsi que sur la capacité et les forces de ces deux âges : vue qui, à quelques points près, où les principes de l'auteur, suivant son

génie, sont souvent trop outrés, paraissent au fond dictés par la raison même. C'est réellement dans cet ouvrage où *Rousseau*, malgré bien des écarts, offre, du ton de sensibilité le plus insinuant, aux hommes de tout état et de tout pays, une infinité de règles de conduite non assez méditées, et qui sont la vraie source du peu de bonheur permis à l'espèce humaine sur la terre; bonheur qui ne découle dans son livre, comme il ne provient en effet, que de la vertu seule. On sent parfaitement que cet éloge ne s'applique qu'à des points de moralité de l'ouvrage, et qu'il ne peut être fait pour justifier ce qu'il y a justement de répréhensibe par rapport à la religion.

*Rousseau* était sur le point de lever le voile de dessus les lois politiques des Empires, et de peser, à la balance de l'equité, les droits des humains dans les diverses constitutions; de sorte qu'après avoir instruit l'homme dans son état privé, il allait le servir et le défendre dans son état public. C'est dans cet esprit qu'il entreprit son contrat social, celle de toutes ses productions qui caractérise le plus le génie et qui annonce un esprit profondément versé dans ce qu'il est le plus difficile, comme le plus important de connaître. Les principes

de ce livre anéantissent en partie ceux qui ont été posés jusqu'à présent sur le même sujet, et ils sont tels qu'ils portent les premières vérités de la terre, les vérités les plus abstraites presque jusqu'à une démonstration matématique. Ce travail n'était dans le plan de l'auteur, que la pierre d'attente d'un ouvrage complet en ce genre. Il allait en trop dire, et certainement avec danger pour les grandes sociétés, parce que cette extrême perfection politique est malheureusement dans le fait impraticable, lorsqu'il s'arrêta sans doute par ces considérations, et qu'il se détourna sagement de sa route.

Diverses maximes de l'ouvrage excitèrent le blâme de la république de Genève contre son auteur. Son conseil crut devoir condamner ce livre, ainsi que celui d'Emile.

*Rousseau*, qui ne jugea pas cette condamnation fondée, se souvint à son tour de ses droits ; il abdiqua solemnellement son titre de citoyen. Un parti si extrême dut lui coûter beaucoup. La disgrace que la patrie fait éprouver, est infiniment sensible, en ce qu'elle blesse un sentiment très-profond, né d'un sentiment naturel ; sentiment qui tient à l'amour de soi, à l'amour de son sang avec lesquels celui de la

L 2

patrie se mêle et se confond de la manière la plus intime et la plus forte. Cette disgrace toucha encore plus particulièrement *Rousseau* qui idolâtrait singulièrement la sienne, à en juger par la manière dont il en parle dans plusieurs endroits de ses écrits, et toujours du ton le plus intéressant, se rappelant souvent cette patrie chérie où il avait puisé ces exemples et cette éducation austère auxquels il devait en partie ses vertus.

Une séparation aussi cruelle pour un homme qui sentait autant que lui la puissance et tout à-la-fois la douceur d'un pareil lien, ne lui empêcha pas de venir à son secours lorsqu'il crut ses lois exposées; et il écrivit pour son service ces lettres intitulées *de la Montagne*, où brillent tant de savoir et même de patriotisme; car ce dernier sentiment, qui forme une espèce particulière dans ce genre de passion qu'on nomme amour, ne s'éteint pas plus que l'autre à volonté. Peut-être entra-t-il dans sa résolution un peu de ressentiment : quel homme est exempt des impressions de l'humanité? Mais ce ressentiment juste ou non, ce qu'on ne décide pas, fut au moins celui d'une ame noble : il ne se vengea de sa patrie qu'en la servant. Il désirait encore

qu'elle existât avec toute la perfection de ses lois, lors même qu'elle ne devait plus exister pour lui.

Ce fut aussi pour son pays qu'il écrivit sa lettre admirable sur les spectables ; lettre d'une doctrine très-saine, fort applicable à un petit état constitué comme Genève, mais qui ne saurait l'être à tout état considérable où ce mal, devenu nécessaire, peut se convertir en un très-grand bien ; parce que la vertu, lorsqu'elle n'a plus le frein des mœurs publiques et privées, trouve alors un autre ressort, souvent efficace, dans l'honneur et l'élévation des sentimens ; chose à quoi le théâtre épuré est merveilleusement propre.

Je passe à d'autres écrits de Rousseau sans m'attacher à leur ordre, les parcourant ici à mesure qu'ils se présentent sous ma plume.

On a dit assez généralement, dans le temps, que Jean-Jacques avait dans son porte-feuille la correspondance d'une grande passion qu'il avait éprouvée dans sa jeunesse, et qui avait fait, par plus d'une cause, une époque marquée dans sa vie. Pour une ame de la nature de la sienne, de semblables impressions ne s'effacent plus. Le public, fort occupé de lui pour lors, était dans tout l'enthousiasme du

feu de ses productions. Echauffé à son tour par cette admiration générale, car rien ne se répercute plus qu'un tel mouvement, il se complut à montrer à ce public épris la puissance de ses sensations dans celle des passions humaines qui les excite le plus. Il y trouvait encore la douceur de consacrer à l'immortalité un nom et des qualités que l'amour parfait voudrait pouvoir toujours déifier.

Une passion extraordinaire et funeste entre deux êtres rares ( *Abailard* et *Héloïse* ) n'avait pas cessé d'être présente dans la mémoire des hommes. L'excès de la passion des deux parts, la faiblesse de l'amante, les vertus des deux amans, leurs malheurs enfin mettaient plus d'une conformité entre les deux évènemens. La *Julie* de Jean-Jacques fut aussi-tôt une autre Héloïse : quant à lui, il se produisit sur la scène sous le nom de *Saint-Preux*.

Il faut l'avouer; Rousseau, mieux qu'Abailard, méritait de trouver une Héloïse; et quelle Heloïse que celle que cet homme passionné nous a peinte! L'imagination même ne saurait offrir un plus beau tableau de tendresse et de perfections : tout, jusqu'à la faute de cette femme, y met les derniers traits. Un amour comme celui de Julie ne peut cer-

tes qu'atténuer infiniment le blâme dû à sa faiblesse, parce qu'à la vue des grandes passions, qui sont plus rares qu'on ne croit, la morale devient d'autant plus indulgente, que la nature se montre moins coupable. En outre, la conduite qui a suivi la faute de Julie, donne à cette faute, si on l'ose dire, une sorte de pureté qui rend, par un second effet, cette erreur des sens bien dangereusement intéressante. Voilà aussi ce qui a fait dire à cet homme de bonne foi, en prémunissant contre la lecture de son livre, qu'un jeune cœur était perdu, si, malgré ses avis, il cédait à la curiosité ou à l'attrait de cette lecture après l'avoir une fois commencée. Il ne se trompait pas; mais en même temps ne risquait-il pas trop, en donnant la tentation avec la leçon, sur-tout dans un temps où les Héloïses et les Saint-Preux ne peuvent qu'être fort rares?

L'émulation des ouvrages de Richardson, le premier de tous les écrivains en ce genre, fut encore vraisemblablement une des causes qui produisirent ce roman de la part de Rousseau. On sait qu'il y mêla beaucoup trop d'objets étrangers à son sujet, parce qu'il en était alors fort occupé, et que d'ailleurs il est bien difficile de puiser dans un fait unique

un livre entier. Malgré cela, il faut convenir qu'à la prolixité près, partage ordinaire de cette passion, et dont l'auteur anglais n'est point exempt, l'amour n'a jamais été peint, pas même dans les meilleurs ouvrages de ce genre, avec des couleurs plus délicatement fondues, plus douces et en même temps plus fortes, plus vives et plus pures qu'il l'a été par Rousseau dans son Héloïse. Nul homme sensible, que je sache, n'a représenté cette passion avec une telle volupté et avec tant de chasteté tout à-la-fois, vrai caractère de ce sentiment, quand il n'est ni factice, ni corrompu. On ne peut se lasser d'admirer comment la passion de Julie y naît immédiatement de la nature la plus sensible comme de la plus parfaite innocence; combien les mouvemens de son amour sont éperdus, ses sens mêmes égarés, sans que son ame cesse au fond d'être vertueuse; avec quel intérêt la nature la fait succomber, et avec quelle beauté la dignité de ses sentimens la maintient respectable sans jamais la laisser s'avilir, et va même jusqu'à la rendre plus chère, parce qu'on aime d'autant plus la personne en pareil cas, que ses erreurs obtiennent aux yeux de l'humanité plus d'excuse.

Les passions ordinaires, c'est-à-dire les passions qui souillent l'ame et que celle-ci n'épure pas, n'ont leur chûte qu'au dernier terme : celle de Julie a bien un autre caractère. La chûte de cette fille vertueuse, par la raison même de cette rare vertu, est marquée à la première faveur, à la faveur la plus légère, que même, si je ne me trompe, elle ne reçoit pas, mais qu'elle accorde à Saint-Preux. Un baiser qu'elle lui donne, un seul baiser que l'amour lui arrache, a entièrement triomphé d'elle. De ce moment, elle a déjà cédé; et l'auteur, en peignant, dans le cours de l'action, cette situation avec un feu tout particulier, a voulu sans doute marquer dans son roman, par ce trait profond, vraiment neuf, l'époque dont je parle. Il est constant qu'il n'y a que la nature la plus excellente et l'honneur le plus pur qui aient pu révéler à Rousseau ce secret du cœur humain; ainsi l'amour d'Héloïse a-t-il perfectionné son ame, tandis que les passions de ce genre les corrompent presque toutes.

D'autre part, combien l'amour de Saint-Preux n'est-il pas ardent et soumis? combien n'est-il pas idolâtre et réservé, impétueux et fidelle à l'honneur? Il est intéressant de voir

avec quelle suite d'intérêt ses actions, ses discours, ses transports, son délire enfin, déterminent pas à pas toutes les démarches de Julie. Il n'était plus possible que cette Julie, si tendre, n'aimât pas Saint-Preux comme elle en était aimée, ou il eût fallu qu'elle ne fût plus elle, ou plutôt qu'elle n'existât pas : en un mot, tous les traits qui caractérisent l'une et l'autre de ces passions, sont d'une grande vérité et du plus beau choix ; les tableaux en sont pénétrans et doux, mutuels, ravissans. C'est pour cela aussi que cet ouvrage a fait palpiter en secret tant de cœurs, et qu'il s'en est trouvé qui ont conçu pour l'auteur, sans que sa personne leur fût connue, un amour réel ; dernier délire de cette sorte de passion, et dont Rousseau, non sans doute sans intention, nous a donné lui-même l'idée si enivrante dans Emile, où Sophie idolâtre un être fantastique, pur ouvrage de son imagination.

En même temps quel caractère que celui de Wolmar que l'auteur a osé introduire dans son plan ! Ce caractère fait, à mon sens, une des plus grandes beautés de l'ouvrage, et peut être regardé comme un des traits de génie les plus hardis que l'esprit humain ait

employés. On a dit souvent que ce caractère étoit hors de la nature. Ce reproche est bon à faire devant des ames vulgaires; mais il n'est nullement fondé ici. En effet, il est dans le cœur de l'homme un espace où les yeux ordinaires ne pénètrent jamais. Tous les personnages de ce roman sont, par l'élévation des sentimens, hors de l'ordre commun; celui de Wolmar est également de cette espèce. Non-seulement ce caractère est vraisemblable; mais on peut dire encore qu'il est vrai, ou du moins on sent sans effort qu'il a pu être réel.

C'est à ces ames peu ordinaires que je viens de désigner, à comprendre ce que je vais dire. Aux yeux d'un homme comme Wolmar, (et cet être n'est ni dépravé, ni déraisonnable) une femme, telle qu'Héloïse, pouvait être choisie presqu'à l'égal de l'innocence même. D'abord elle est si riche de sa beauté et de toutes ses perfections, qu'une tache unique et si bien effacée peut en altérer beaucoup moins l'éclat. De plus, une vertu ainsi éprouvée, si elle n'est pas également intacte, n'est peut-être pas moins pure au fond, si, comme il est vrai, la pureté de l'ame peut réparer la souillure des sens : une vertu comme la

sienne est du moins beaucoup plus sûre ; et pour dire tout, elle est dans la circonstance de Julie, plus éclatante par ses effets que l'innocence même.

Il est certain qu'il n'y a qu'une idée de la nature de celle-ci qui ait pu inspirer à Wolmar le parti auquel il se porte. En même temps, si cette idée n'est pas dépourvue de raison, comme on le croit, non-seulement cet acte de sa part n'étonne plus, mais encore il paraît sensé; il a même une sorte de grandeur, parce que, tout considéré, il semble bien moins choquer les idées reçues que s'élever au-dessus d'elles, attendu que la personne de Julie et toutes les circonstances de son état sont réellement une juste exception à tous les cas ordinaires.

Sous ce point de vue, toute la conduite de Wolmar, conduite qui prouve que l'auteur a raisonné comme on le fait penser ici, n'est plus difficile à expliquer : elle a même son principe dans cette délicatesse que d'abord elle paraît blesser. Le procédé commun eût été d'éloigner Saint-Preux de sa liaison : un coup-d'œil supérieur enseigne à Wolmar une route opposée. Instruit de l'erreur de Julie, de la force de sa passion, sur-tout dans une

ame comme la sienne; mais assuré aussi de ses vertus, persuadé en même-temps de la droiture et de l'honneur de Saint-Preux, que fait Wolmar dans cet état? Il appelle dans sa maison cet amant jadis favorisé; il le traite avec confiance; il lui parle une fois et à lui seul de cette terrible particularité dans la vie de l'un et de l'autre; après quoi, il les met en tiers entre sa femme et lui, dans ses affaires, dans son amitié. En se conduisant ainsi, Wolmar risquait à peine quelque chose avec un homme de l'honneur de Saint-Preux; mais certainement il ne risquait rien avec une femme de la vertu de Julie, et il risquait bien moins encore après une démarche d'une si rare confiance.

Rien n'est donc plus sensé, rien même n'est plus noble que cette conduite : elle est de la plus parfaite expérience des hommes et de toute la hauteur de l'humanité dans sa plus grande élévation. En même temps plus cet acte est grand, plus aussi il produit surement son effet. Wolmar, par ce trait d'une pleine confiance, garantit non-seulement, comme j'ai dit, invariablement la foi de Julie; il fait plus, il se l'attache par cette preuve signalée d'estime, ce qui était pour elle bien plus que

de l'amour, dans sa position ; il fait plus que tout cela encore, il unit à lui, par la seule voie praticable, deux êtres que rien à l'avenir ne pouvait plus désunir entre eux. Il procure son bonheur par le leur, en convertissant, à l'aide du respect qu'imprime une sainte hospitalité, si généreusement exercée, leur passion mutuelle, certainement toujours vivante dans leurs ames, en une douce amitié de la part de Julie, et celle de Saint-Preux en une tendre et profonde vénération pour Julie. En un mot, Wolmar par cette conduite, plutôt extraordinaire que bisarre, marche vers son but par la voie la plus conforme à la raison. Sans parler de l'acte d'une humanité indulgente qu'il exerce dans cette occasion, (acte peut-être plus doux qu'on ne croit à remplir, pour qui avait devant les yeux tout le prix que valait Julie) ; ce pas une fois fait, Wolmar, sans nul doute, contient bien mieux par-là deux êtres qui ne seront plus désormais indifférens à son bonheur, et qu'il doit absolument craindre ou aimer. Il les gagne ; il se les attache bien plus surement qu'il ne les tente, ou ne les expose par ce procédé confiant. Julie même, cette tendre et fière Julie, environnée des fruits de son union,

dès-lors préservée par eux, ayant d'ailleurs son amant pour témoin de ses vertus, ou si l'on veut de ses sacrifices, en remplit comme invinciblement les obligations de son état; elle les remplit même avec un certain charme, parce qu'il est encore des douceurs dans les privations auxquelles l'amour lui-même se condamne : le cœur de Julie ainsi purifié, n'a plus à se nourrir que par la pratique de ses devoirs.

Rousseau, pour autoriser un caractère aussi hardi que celui de Wolmar, a cru devoir l'affranchir de tout lien aux opinions communément reçues. Il va même jusqu'à placer l'élévation des sentimens qu'il lui attribue, au sein de la plus funeste des erreurs, l'athéisme. Ce coup de pinceau, qui n'a pas été mis sans intention, produit le plus grand effet dans la suite de l'ouvrage.

Finalement ce livre enchanteur par tant d'endroits, malgré bien des défauts réels, se termine par un trait de génie qui produit plusieurs effets de la plus grande impression dans le dénouement. Julie mère, Julie épouse chérie et respectée, amie satisfaite, vivant au sein, sinon du bonheur, du-moins au sein de la paix, dans celui de l'ordre et des vertus,

Julie en cet état meurt ; elle expie ainsi sa faute passée par la perte de la vie : elle meurt avec héroïsme et grandeur ; mais près de sa fin, elle semble moins perdre une vie chère à tous les êtres, que rompre enfin la barrière qui la séparait du seul homme à qui elle pouvait appartenir. Rousseau, pour achever le caractère de cette passion vraiment extraordinaire, et pour faire connaître, ce qui est vrai, que les grandes impressions sont ineffaçables, principalement dans les cœurs vertueux, a donné à Saint-Preux les dernières pensées et les derniers sentimens de Julie.

Il est dans ce terrible passage un moment où tous les liens à la vie sont comme rompus, et où pourtant l'être vit encore. C'est dans ce court moment que la nature reprend tous ses droits et qu'elle se montre sans contrainte. C'est alors, lorsque le ciel et la terre sont satisfaits, et que le devoir n'a plus rien à reprocher à l'ame vertueuse qui a vaincu ses penchans, que ceux-ci se montrent une dernière fois sous les traits de leur premier empire, mais avec pureté. Cette flamme involontaire est comme la dernière lueur qui éclate du flambeau de la vie. Rousseau habile à saisir tous les mouvemens du cœur humain, a su

marquer parfaitement ce moment où Saint-Preux obtient sans déguisement, sur l'ame de Julie expirante, l'empire qu'au fond il n'avait jamais perdu ; juste et vrai témoignage qu'il rend, par un trait si sensible, à la puissance indestructible des grandes passions.

Cette mort extraordinaire dans toutes ses circonstances, produit un troisième effet d'un grand intérêt : elle remplit le vœu le plus vif de Julie en faveur de Wolmar, en le rendant au ciel dont ses opinions le séparaient. Le spectacle des vertus et de la foi de sa femme, dans ces derniers instans, opère ce grand changement. Wolmar avait possédé la beauté, les perfections, l'estime de cette femme rare, sans jamais posséder son amour ; il avait su honorer sa personne pendant leur union. L'admirable auteur de cet ouvrage lui fait trouver le prix de cette conduite dans le changement que les prières constantes et les exemples de Julie mourante produisent en son ame. Julie à son tour recueille le prix de la persévérance dans ses devoirs, en rapprochant Wolmar de Dieu, alors que la mort la sépare de lui.

La touche sublime de tous ces caractères, et le mélange de tant de traits heureux, renfer-

ment évidemment une grande connaissance du cœur humain. C'est sur-tout dans cette science si intime, si chère à l'homme, et qui, par cette raison, plaît tant à son ame par-tout où elle se présente, que Rousseau excelle. Il joint encore à la vérité de représentation la plus rare en ce genre, un caractère exquis de sensibilité dont il y a peu d'exemples : voilà l'endroit singulièrement par lequel il me paraît surpasser tous les hommes de génie de cet ordre.

Deux hommes célèbres ont vécu dans le même siècle, et sont morts à-peu-près en même temps. Mais, ou je me trompe fort, ou malgré l'extrême célébrité de l'un infiniment juste à beaucoup d'égards, la postérité, à la longue, mettra quelque différence entre les écrits de ces deux hommes, et même entre la force de leur génie. Encore l'un a-t-il tout accordé au sien, et souvent outre mesure, tandis que l'autre lui a presque tout refusé, et s'est privé bien des fois, par vertu, de nombre de productions. Il est hors de mon sujet de comparer ici les personnes. Peu d'écrivains sur ce point peuvent être mis à côté de Rousseau, dont la probité, comme homme et comme auteur, a été certainement fort rare.

Je ne parlerai pas de plusieurs ouvrages détachés de Jean-Jacques, de ses productions charmantes en fait de musique, de ses écrits sur cet art si puissant, si agréable et d'un effet si universel, parce que la musique est vraiment la seule langue naturelle des hommes, tandis que les langues parlées ou écrites ne sont que des langues secondaires ou des signes d'institution. Je ne parlerai pas du mérite qu'il a eu d'annoncer et de procurer en France, au prix de son repos, la révolution en ce genre qui s'opère de jour en jour parmi nous, et que rien désormais ne peut plus empêcher; révolution heureuse qui multipliera nos richesses sans les détruire, si de grands maîtres, tels que Gluck et d'autres de cet ordre, parviennent à l'achever selon le génie de notre langue, et qui fera alors notre gloire et nos délices : révolution qui a commencé réellement à Rousseau, et qui a dû nécessairement être fort lente, parceque rien n'est plus difficile à vaincre qu'un préjugé de goût, sur-tout de goût national fondé sur le préjugé ou l'habitude des sens.

Toutes les productions, tous les ouvrages de Rousseau méritent d'être considérés; tous portent le sceau du génie, et de ce génie heu-

ceux qui a su répandre de l'agrément jusque sur les objets qui en paraissent le moins susceptibles. Tout est animé sous sa plume, et d'une manière si séduisante, qu'on chérit l'homme autant qu'on admire l'auteur.

Je n'ignore pas qu'on a dit quelquefois, un peu sourdement à la vérité, que plusieurs personnes éclairées dont l'opinion doit avoir un très-grand poids, puisque l'une d'elles a même en sa faveur l'autorité du génie, étaient d'avis que Rousseau, malgré ses grands talens, avait eu en partage plus de chaleur que de véritable éloquence; mais je doute qu'un pareil jugement, qui peut partir d'un goût trop difficile, reçoive la sanction du public, lorsqu'il jettera les yeux de nouveau sur la collection des ouvrages de cet auteur qui va incessamment lui être offerte.

Sans doute l'éloquence de Rousseau renferme une très-grande chaleur, et même un genre de chaleur dont on ne trouve point d'exemple dans aucun autre écrivain. En même temps si ce feu, si cette noble chaleur de l'ame, ont réellement créé tout ce qui a été dit, écrit d'éloquent, et même fait de grand parmi les hommes, (car c'est le même feu de sentiment qui fait naître une grande pensée,

et qui produit une grande action ), il serait bien singulier que la plus belle propriété du genre d'éloquence de Rousseau, celle qui la caractérise, devînt un défaut qui la ternît aux yeux de certains juges.

Cette critique pourrait avoir quelque fondement, si la chaleur d'ame propre à Rousseau, avait empêché la véritable grandeur, la noblesse, l'originalité, ( chose fort rare même parmi les hommes de génie ), ainsi que la justesse de ses idées. Pour se détromper sur ce point, il ne faut que lire ses ouvrages de discussion, de controverse, où la logique de l'écrivain se montre d'une manière plus particulière ; et l'on verra qu'il y a peu d'hommes qui aient été doués d'une justesse et d'une force aussi grande de raisonnement. Sur ce point il posséda le talent, peut-être malheureux, de Bayle, avec tous les charmes de sentiment et de goût de Montagne.

A la vérité Rousseau n'a point eu l'éloquence concise et vraiment législative de Montesquieu ; celle majestueuse, pure et douce de M. de Buffon ; celle rapide et forte de Bossuet ; celle souvent surnaturelle et plus qu'humaine de Pascal. Mais l'éloquence de Rousseau a ce rare mérite, qu'elle participe

de tous ces caractères, de sorte qu'il y a peu de beautés propres au génie de ces grands hommes, qui sont ceux auxquels il ressemble le plus, dont on ne trouve dans ses écrits une foule de traits égaux en beauté, qui placent cet auteur justement à leurs côtés.

Parmi ces hommes, Pascal, le plus extraordinaire de tous, est un homme divin qui semble lire dans le ciel tout ce qu'il expose aux hommes; son éloquence tient toute à la sublimité de son intelligence; son cœur parle moins dans ses écrits. Montesquieu se présente à eux comme un législateur d'une raison vaste et profonde; M. de Buffon, comme le révélateur des secrets de la nature, comme son confident et son peintre le plus parfait; Bossuet comme l'organe et l'oracle de la religion; tous ensemble avec la voix et le ton de la véritable éloquence.

Si l'on y fait attention, Rousseau réunit à beaucoup d'égards, le mérite de ces différens génies. S'il n'a pas leur manière précise de peindre, d'émouvoir et de raisonner, ce qui ne constituerait plus un homme grand par lui-même, il en a une très-heureuse, propre à lui seul, et qui rassemble souvent les beautés qu'on admire dans tous les autres.

Son éloquence n'est donc pas une vaine chaleur qui s'évapore à la réflexion. Cette chaleur au contraire unie à une manière de raisonner pressante et forte, lorsque rien ne préoccupe l'esprit de Rousseau, produit une éloquence vraiment solide, tantôt originale, noble et animée, le plus souvent persuasive et douce, mais toujours chère au cœur par l'extrême sensibilité, par cette sensibilité si vraie, si pénétrante qui anime tous ses ouvrages.

Ce qui est sur-tout à remarquer en faveur de Jean-Jacques, c'est qu'il n'a point abusé de l'art de penser et d'écrire. S'il s'est trompé, il n'a jamais trompé volontairement les hommes, et a toujours écrit de bonne foi. On ne peut pas non plus lui reprocher d'avoir souillé ses livres par tous ces traits libres et obscènes, indignes d'un être intelligent, et qui laissent après eux tôt ou tard de si longs remords.

Tous ses travaux ont été dirigés vers la moralité. Par-tout on voit qu'il s'occupe à rendre les humains plus religieux envers le ciel, et plus parfaits entr'eux. Le travail est le plus grand précepte de sa morale ; il en fait avec raison la base de tout, jusque-là qu'il veut que chaque homme instruit d'un métier,

puisse au besoin vivre du travail de ses mains. En effet, ce grand précepte enseigné par plusieurs législations, par l'Alcoran même, de la manière la plus expresse, contient presque tous les devoirs et renferme presque tout le bonheur de l'homme, tandis qu'en lui seul gît toute la force et même la science bien entendue du gouvernement des Empires. Tantôt Rousseau s'applique à ranimer l'esprit et à faire aimer les liens du mariage, seul état sur la terre où l'on puisse assigner une place au bonheur. Alors il marque les devoirs des femmes, ceux des maris, ceux des enfans, avec une raison si relevée et des images si touchantes, que l'art du bonheur de la vie découle évidemment dans ses écrits, de la science simple de la vertu et de la pratique douce de ses devoirs. Tantôt cet homme qui a jeté ailleurs les yeux sur l'état civil pour en déplorer les maux, en pose les plus beaux fondemens sur la sainteté de la religion dont il parle d'une manière plus qu'humaine, et sur les principes de toute espèce qu'il déduit clairement des droits de l'homme les mieux connus, et qu'il affermit ensuite avec la main assurée d'un vrai législateur.

Nul des ouvrages de Jean-Jacques ne paraît avoir été écrit pour le simple ornement ou l'ostentation de l'esprit. Il semble que ce sage écrivain se soit dit : mes livres composés selon mes lumières et ma conscience forment mon travail : ils sont par conséquent la dette qu'il faut que j'acquitte. Si ce travail n'est pas utile, je trompe la loi de la nature, je trompe la société dans les obligations qu'elle m'impose. Que si quelquefois cet homme sensible à tous les genres de beautés, a abandonné ces objets de religion, de morale, de mœurs, de devoirs publics, ç'a été pour se délasser innocemment dans des arts agréables, lesquels il a enseignés et pratiqués en maître. Il occupait dans ces loisirs honnêtes une autre partie de lui-même (son imagination) aussi riche et aussi impérieuse que son génie.

Enfin pour tout dire, Rousseau a été l'écrivain de l'humanité, même jusqu'à outrer ses idées en sa faveur par la seule raison qu'il l'a trop aimée. Il a été celui de la religion pour la morale, celui de la patrie pour l'amour qu'elle exige, celui de la société pour tous ses devoirs; il eût été celui de la justice des empires, si ce grand rôle lui eût été permis. A ces titres il peut, à bien des égards, être regardé comme

l'écrivain du bonheur des hommes ; et l'on peut ajouter, d'après une consécration particulière et formelle de son génie, attestée par tous ses ouvrages, qu'il a été éminemment celui de la vertu qu'il a fait briller jusque dans le sein des passions, et même de leurs faiblesses, en les peignant en homme qui en a senti toute la force sans en avoir jamais éprouvé la corruption. Heureux si des lumières puisées dans des sources encore plus pures, l'avaient rendu le défenseur, en tout point, d'une religion divine dont il a si bien connu, représenté et fait chérir la morale !

C'est sous ces traits que je me représente ses qualités et son mérite d'auteur : je vais jeter à présent un coup-d'œil sur le caractère de sa personne, et sur sa vie.

La vie de Rousseau a été semée de beaucoup de tribulations. Nul homme n'a produit de grandes choses sans essuyer de grands combats ; les persécutions sont même communément en proportion de la supériorité des lumières et de la grandeur des services. Cette fatalité, vrai sujet de réflexion, forme un grand grief contre l'humanité.

La discussion du premier point est hors de mon sujet ; elle ne m'appartient pas. D'ail-

leurs, Rousseau s'est défendu lui-même ; et sans juger du fond de sa défense, on ne peut disconvenir qu'il a du moins convaincu de l'innocence de ses intentions. Peut-être même ne serait-il pas impossible de trouver des raisons plausibles qui mettraient l'auteur à l'abri de tout jugement personnel qui pourrait lui être fâcheux, sans blesser pour cela le respect dû à tous les actes publics de justice. En effet, quelque indulgence que mérite un homme vrai et de bonne foi, il y a certainement quelque danger à tolérer l'erreur, bien qu'accompagnée de beaucoup de vérités utiles. Les ouvrages de cette espèce exigent encore plus d'attention lorsque la doctrine, qui contient un semblable mélange, peut être épidémique par la manière éloquente et puissante dont elle est enseignée. Quant à ce qui se trouve dans ces sortes d'ouvrages, au rang précieux des vérités, il en est telles encore parmi celles-ci, que l'état présent des sociétés ne peut pas tout-à-coup, et peut-être ne peut plus supporter. Les grands écrivains exigent donc une toute autre sévérité que les autres, par la raison même de la sorte de domination qu'ils exercent sur les esprits. Cette sévé-

rité que le soin de l'ordre public rend nécessaire, devient dès-lors une justice, parce que les écrits des hommes supérieurs, de même que les lois, font bientôt autorité et précepte.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions faites sans aucune prétention pour ses propres idées, on peut dire qu'il n'est aucun pays qui n'iat bientôt rendu justice aux intentions pures de Rousseau, et que celui qu'il a continué d'habiter, n'a pas eu lieu de se repentir de lui avoir ouvert de nouveau son sein, après les tribulations qu'il y avait éprouvées.

Ami du vrai, mais autant ami de la paix, dès qu'il vit les esprits s'échauffer sur ses opinions, il ne fit plus rien pour entretenir le feu qu'il avait été sur le point d'allumer, ce qui lui eut été facile avec un esprit moins sage que le sien. Rousseau, sans jamais abjurer publiquement ni en particulier un sentiment qu'il crut fondé, sut néanmoins respecter sincérement l'ordre public. Tout lui fut possible pour le maintenir, à l'hypocrisie près. On peut dire qu'il n'eût pas été en son pouvoir d'être chef de secte, ayant pourtant en lui tant de moyens pour l'être. Jamais, par exemple, il n'eût été ni Luther, ni Calvin. Il répugnait à son cœur d'arriver au vrai

autrement que par le doux empire de la persuasion, et par l'influence encore plus douce des affections de l'ame et du sentiment: espèce d'empire qui est au fond le vrai dominateur des esprits.

Il alla même par des causes qui ne sont pas assez connues pour être citées, jusqu'à éviter, depuis nombre d'années, toute liaison avec les gens-de-lettres en général, malgré l'attrait dont les personnes de cet ordre eussent été pour lui; ce qui a fait dire, on ignore sur quel fondement, qu'il n'était pas aimé d'eux, et qu'à son tour il ne les aimait pas.

Enfin, comme il recueillait dans la carrière des lettres, plus de déplaisirs secrets que de satisfactions par la gloire qu'elles lui apportaient, après s'être entièrement séparé de ceux qui les cultivent, il finit par se séparer des lettres mêmes; du moins il ne s'en occupa plus que pour lui seul, s'étant voué dans les dix dernières années de sa vie absolument au silence. L'amour de la paix fut évidemment le motif de cette conduite. Ni les attaques de ses ennemis, ni les tentations si vives de la gloire, ni celles si pressantes du besoin, rien ne put lui faire abandonner cette résolution. Il immola tout à sa tranquillité; il s'y im-

mola lui-même, et livra jusqu'à sa réputation au doute, aux critiques qu'il ne repoussa plus, n'ayant cherché, dès-lors de consolation, loin de la société des hommes, qu'en Dieu et dans sa seule conscience.

Ce qu'on ne saurait assez admirer dans cet homme rare, et dont la seule idée arrache des larmes, c'est la parfaite rectitude d'ame qui a régné en général dans toute la conduite de sa vie. Ce n'est point par le langage ; ce n'est pas par les écrits qu'il faut juger les hommes. C'est leur faire, pour ainsi parler, et non leur dire, c'est en un mot toute la vie qui est la pierre de touche du cœur humain. Or, Rousseau a été si semblable à lui-même dans ce qu'il a écrit et pensé, dit et fait, qu'une telle vie d'homme et une telle carrière d'auteur comparées l'une à l'autre, sont un vrai prodige.

Il était si invariablement fixé aux grandes lois de la nature, qu'il ne s'en détourna dans la pratique, ni par l'attrait des sens, ni par l'ascendant presqu'invincible de l'usage. Animé de cet orgueil qui sied à un être intelligent, il méprisa les richesses et craignit également la dépendance, même celle que l'on contracte par les services reçus. Il con-

sidéra toujours que dans l'ordre civil, tout homme avait une tâche à remplir. Rapportant tout à cette idée, vraie fin de la création, et mesurant les besoins humains, non sur ceux de l'opinion, mais sur ceux de la nature, il posa pour loi que tout homme bien constitué, et par devoir et par grandeur, ne devait dépendre que de soi et de son travail, en conséquence ne tenir sa subsistance que de lui seul.

D'après cette règle, il estima mieux un métier qu'un talent, et l'un et l'autre, que tous les dons purement agréables. Fidèle à ses principes, il vécut laborieusement, soit des productions de son esprit, soit d'un travail manuel, ne mettant aux premiers (chose rare) de valeur qu'à raison du prix de son temps, et non à raison du très-grand prix qu'y attachait l'opinion publique, suppléant pour le surplus à ses besoins de nécessité première, par un travail aussi ingrat que pénible.

Dans le sentiment qu'il ne pouvait manquer d'avoir de sa propre valeur, (car les hommes supérieurs ont le secret de leur grandeur, et personne n'a ce secret comme eux,) il ne voulut jamais faire dépendre arbitrairement son sort de qui que ce fût, pas même des services

le plus purement rendus. Peut-être en cela alla-t-il trop loin : mais les grandes vertus sont outrées ; elles ont même besoin en quelque sorte de cet excès, pour ne pas descendre. Pour tout dire, *Rousseau* dans le siècle et le lieu le plus corrompu, fit voir un philosophe réel et de fait, ayant les mœurs austères de l'antiquité, sans faste dans sa vertu, sans prétention personnelle, aimant la gloire pour son nom, et chérissant l'obscurité pour sa personne, ce qui est le vrai caractère du grand homme et du sage.

Je sais que depuis sa mort, dans la société, et surtout dans le monde littéraire, plusieurs voix se sont élevées, dont les unes ont désapprécié ses écrits, et d'autres ont chargé sa mémoire de divers reproches capables d'affaiblir l'idée de ses vertus. On l'a accusé non-seulement d'un orgueil déraisonnable, mais encore de fausseté, et qui plus est de noirceur. On a cité de lui divers traits qui ne s'accordent nullement avec cette droiture d'ame que je viens de vanter ; enfin, on l'a inculpé d'avoir attaqué dans un ouvrage posthume, ses bienfaiteurs et ses amis, laissant pour tout héritage cette terrible production de son esprit, si peu honorable pour son cœur.

C'est cette production même dont je parlerai bientôt, que j'invoquerai pour purger sa mémoire de tous ces reproches. Ou tout me trompe dans mes conjectures, ou cet écrit doit mettre le dernier sceau à sa probité et à sa vertu.

De plus, on doit rejeter de pareils faits, quand ils ne sont pas évidemment prouvés, sur-tout lorsqu'ils sont démentis par une vie entière. Le total de la vie de Rousseau m'apprend clairement qu'il n'a pu être ni un homme faux, ni un homme méchant avec dessein. Il faut nécessairement expliquer de quelque autre manière ces différens traits de conduite, en supposant leur vérité prouvée, puisqu'on est forcé par l'ensemble de sa vie et d'une vie bien rare, de reconnaître dans Rousseau un philosophe pratique, droit, et non comme dit Montagne, un philosophe parlier et de pure ostentation. D'ailleurs ce ne serait pas quelques torts bien graves; ce ne serait même pas une grande faute qui m'empêcherait de mettre Rousseau au rang unique où je le place. C'est un homme que j'admire en lui, et non un ange que je prétends y trouver; et cet homme, voici, malgré toutes les détractations, ce qu'il est à mes yeux.

S'il s'y est mêlé quelques vices d'humeur habituelle, des traits choquans d'un caractere ombrageux ou trop sensible, même des taches dans diverses actions particulières que l'on ne peut guère révoquer en doute sur la foi de nombre de rapports, tout cela, selon moi, ne change rien dans Rousseau à l'homme essentiel. Ses maladies, ses peines de toute espèce, sans tout cela l'humanité seule, si on l'écoute, l'en excuserait bien davantage encore, aux erreurs près de ses principes religieux que nous n'avons garde de vouloir, encore un coup, justifier.

Quoi qu'il en soit, je pense que Rousseau a aimé la gloire avec passion; mais je crois en même-temps qu'il a aimé avec plus d'ardeur encore la vertu; que non-seulement il en a donné les leçons les plus pures, mais qu'il les a rigidement pratiquées pour lui-même, si l'on en excepte quelques écarts nécessairement inséparables de notre nature. Nul homme, si l'on veut, n'a eu plus d'orgueil; mais cet orgueil si mal jugé, n'a été en lui que ce noble sentiment de soi que les hommes médiocres ne connaissent même pas, et qui n'est à juste titre l'appanage que de la véritable grandeur. Nul homme en même-temps n'a

montré plus de vraie modestie, n'a chéri davantage la simplicité, l'oubli des hommes dans sa vie privée ; n'a supporté plus réellement la pauvreté, jusqu'à refuser, dans l'esprit d'une noble indépendance, les offres qui l'assiégèrent de toutes parts, les offres des hommes les plus puissans, les offres mêmes des rois. Quel autre écrivain encore a moins recherché et les honneurs et tous les faux biens de la vie? Quel autre a moins défendu ses écrits, a moins censuré ceux d'autrui, et s'est abstenu plus constamment de tremper jamais sa plume du fiel de la satire ? Il est facile de voir qu'il n'a jamais songé à défendre que sa personne et ses actions ; encore quand il l'a fait, sans toutefois vouloir juger ici du mérite du fond de sa défense, ni prétendre approuver la hauteur et le ton tranchant de son style dans quelques occurrences, ç'a été du moins avec cette publicité, cette légalité, pour ainsi dire, que l'on apporte dans les tribunaux. Controversiste autant et plus habile qu'aucun homme de son siècle, il n'a écrit, lorsqu'il a été question de lui, que pour maintenir sa probité et son honneur ; et alors la force de ses raisons a laissé peu de chose à desirer sur ce point pour sa défense. Aussi

ses timides ennemis, en ce qui concerne son personael, ont-ils gardé, pendant qu'il a vécu, le silence avec lui, parce qu'ils avaient autant à craindre la rectitude de ses actions, que le poids de ses paroles. Je ne crois donc pas me montrer préoccupé, en jugeant que le fond de cette vie ne peut être démenti; que son juste renom est au contraire glorieusement confirmé par ces mémoires posthumes où *Rousseau* cependant est accusé d'avoir attaqué ses propres bienfaiteurs et ses amis. Sans doute il a jugé ces derniers avec la même vérité qu'il s'est jugé lui-même. Victime malheureuse et pendant long-temps de bien des sortes de haines, il s'était vu forcé, pour acquérir la paix, de se vouer absolument au silence et même à l'inaction. Il l'a rompu enfin ce silence dans un ouvrage qui n'est point adressé précisément aux hommes, mais que tout indique avoir été fait en vue seulement de l'Etre éternel, pour l'apaisement des chagrins de son ame si cruellement méconnue, et pour sa propre conscience. Malheur, à mon avis, à ceux que cet ouvrage peut blesser! L'homme qui s'y dénonce lui-même avec tant de rigueur, avait peut-être aussi le droit d'y articuler ses griefs contre des tiers,

lorsque

lorsque les faits de leur vie se trouvaient nécessairement liés à la manifestation de l'innocence de la sienne. Malheur à eux encore! car si le droit de citation dont je viens de parler peut être contesté, la foi due à un pareil écrit, ne le sera certainement jamais.

*Rousseau* a passé, je le sais, pour un homme singulier, bisarre, même jusqu'à l'inconséquence. L'extrême sagesse aura toujours le coup d'œil de la singularité; elle sera même politiquement une très-mauvaise conduite pour la fortune et l'avancement dans tous les temps et dans tous les lieux. Et comment en serait-il autrement? Cette sagesse rigide condamne une infinité de choses; elle blesse sans cesse les modes, les usages reçus; elle réformerait presque tout si elle en avait le pouvoir.

L'homme sage est regardé communément comme un homme singulier, extraordinaire: oui sans doute il l'est; mais comment? Dans ses hautes pensées il considère peu tous ces minutieux détails qui forment ce qu'on appelle la science de la vie; le corps de la société ne se présente à lui qu'en grand; sans cesse il s'élève jusqu'à l'ensemble de toutes les sociétés de l'univers. Au physique, toute la nature

créée dépendante des mêmes lois, s'offre à ses yeux; au moral, DIEU, l'homme naturel, l'homme civil, sous quelque forme politique que cette civilisation se soit établie: voilà les trois grands rapports auxquels il applique toutes ses pensées.

Que deviennent ensuite toutes ces institutions d'un particulier, quelque grand qu'il soit, mais toujours si peu considérable dans le vaste tout de l'univers? ces lois de quelques siècles, ces usages locaux de quelques années, et souvent de quelques momens?

Que deviennent ensuite dans ce grand tout les actions d'un seul homme renfermées dans un petit espace et bornées à un point de la durée? L'homme ordinaire est frappé de ce point; il ne voit que cet espace; il règle sur cela toutes ses démarches. L'homme supérieur examine la totalité des lieux, des objets, et le cours de tous les temps. En toute occasion les trois grands rapports dont j'ai parlé plus haut, sont la mesure de ses idées, celle de ses discours et de ses actions. Il n'envisage rien que sous cet aspect, il parle et agit constamment d'après ces impressions qui seules animent son intelligence.

Quelle n'est pas aussi la puissance de la

pensée dans un homme de cet ordre? Certes, quoi qu'on en dise, elle est bien supérieure à toutes les forces physiques de la terre, même les plus imposantes ; et il ne faut pas s'y tromper. Le maître de dix, de vingt millions d'hommes, a dans ses mains toute cette masse de forces. il en dispose à sa voix ou sur la simple inspection de son ordre; effet surprenant, mais cependant juste et salutaire d'une loi constitutive qui donne à un seul homme ce grand ressort de pouvoir par le seul effet de l'opinion : un produit aussi étonnant est la mesure de la puissance de la loi.

Malgré cela le sage, oui le sage tout seul, le philosophe, le législateur, et surtout ce dernier, sont bien plus puissans encore. Si leur pensée se grave, si elle fait autorité parmi les hommes, elle peut agir, et agit en effet sur une partie de l'univers. Elle embrasse tous les temps comme tous les lieux; elle détruit même lorsqu'elle ne fortifie pas, toute autre espèce de puissance. En un mot rien n'est égal à sa force, parce qu'elle est celle de toute l'intelligence humaine, c'est-à-dire, qu'elle est sans bornes, de même qu'elle est sans mesure.

Voilà quel est le caractère d'une tête pen-

sante : voilà quel eût pu être *Rousseau*, s'il eût obéi avec liberté à l'impulsion de son génie. Parmi les hommes modernes, il est le seul, avec *Montesquieu*, qui ait eu l'esprit des anciens législateurs, à la vérité avec moins de concision et de majesté, quoiqu'avec plus de chaleur que lui. Il eut en outre quelque chose de plus précieux encore, il eut (car je ne peux me lasser de revenir sur ce point,) il eut l'ame d'un des hommes les plus vertueux de la terre. Si ses idées en général, comme on le prétend, furent fort exaltées; ses actions, sa conduite correspondirent parfaitement, autant que l'humanité le permet, à la hauteur de son système. L'homme en lui dans la pratique, fut au niveau de sa doctrine. Il s'égala à ses pensées, de sorte que toutes les pièces de cet être surprenant paraissent analogues entr'elles, et forment un tout infiniment intéressant, qui mérite à plus juste titre l'admiration, qu'il ne blesse ou peut blesser par son peu de conformité à nos usages.

Ajoutons encore d'autres traits pour achever de représenter tout ce qui a constitué l'homme de génie et l'homme rare dont je parle.

*Rousseau* fut religieux. Tout esprit éclairé

croit, et toute ame sensible aime. L'idée d'un Dieu est si intime, si consolante et si douce, qu'il n'y a qu'un être dépravé dans sa raison, et dénaturé pour lui-même qui la rejette. Mais *Rousseau* crut et aima à proportion de ses lumières et de sa sensibilité ; et il écrivit sur ces matières selon le degré éminent qu'avaient eu lui ces deux qualités. Entre toutes les beautés touchantes de son éloquence, c'est principalement dans la peinture qu'il offre souvent de la religion, qu'il est admirable. Il s'est exprimé sur ce sujet avec une persuasion si imposante et si vive, que cet homme vraiment sublime dans sa morale, peut passer pour le prédicateur de DIEU dans tous les cultes

Je me plais, comme vous voyez, Monsieur, à réunir tout ce que j'ai pu apprendre de particulier sur le caractère de *Rousseau* ; et j'ai de la satisfaction à me retracer à moi-même tous ses traits, en les consignant dans cet écrit.

Quelques personnes qui ont eu des liaisons avec lui, assurent qu'il a été plein d'amabilité dans l'âge où cette qualité éclate davantage. Ce point est peu important; mais ce qu'on voit clairement par ses écrits, c'est qu'il

a été quelque chose de plus qu'un homme aimable, selon notre frivole acception, puisqu'il était né pour être invinciblement aimé : avec cela il est impossible de ne plaire pas. Il est une certaine chaleur de sentiment qui produit sur les ames, ce que le soleil, qui échauffe tout ce qu'il éclaire, opère sur le matériel de la nature. De tous les auteurs connus, *Rousseau* est sans contredit celui qui a été le plus doué de cette chaleur communicative qui s'empare du lecteur, et qui fait qu'on aime avec tant d'intérêt la personne de l'auteur, et qu'elle paraît à tous les yeux aussi digne d'amour que de gloire.

On assure encore que *Rousseau*, fort méditatif par caractère, le devint ensuite de plus en plus par habitude. Les hommes de cet ordre l'ont toujours été. C'est même là un des signes par lesquels les têtes pensantes se manifestent aux yeux de ceux qui savent juger de la nature de ce genre de taciturnité.

C'est uniquement dans la solitude que se forment les fortes impressions, et c'est de l'ame que naissent les grandes pensées : mot admirable du duc de la *Rachefoucauld*, qui s'applique si bien à *Rousseau*, défini tout entier par cette seule et belle maxime, que

la *Rochefoucauld*, en l'écrivant, semble avoir aperçu dans l'avenir le célèbre citoyen de Genève.

Rien ne donne lieu à plus de réflexions que la vérité que je viens de présenter. En effet, au milieu des mouvemens divers de la société, les sensations se perdent ou s'effacent. Ce n'est vraiment que dans le silence, dans cette conversation intérieure, lorsque le trouble des objets du dehors cesse, que l'homme sonde son ame dans toute sa profondeur, et qu'il élève son esprit à toute la hauteur dont il est susceptible. Alors dans une pleine paix il goûte les vrais délices de la pensée; il s'instruit, et il doute; il devient meilleur, plus éclairé, et il apprend tout-à-la-fois à être modeste. C'est-là sur-tout qu'il peut écouter la voix de Dieu au fond de son cœur, et qu'aussi-tôt la chaleur de ce sentiment intime lui en fait naître l'amour. C'est-là que, comme *Pythagore*, il entend, sans trop d'illusion, l'harmonie de tous les corps célestes; que descendant de-là sur la terre, il voit tous les êtres végétans, animés et sensibles, unis à son être par quelque rapport, rouler dans le temps et l'espace avec lui, et que, considérant enfin son espèce, il voit l'humanité

entière rangée autour de ses regards; cette humanité si agissante dans les enfans, si sublime, si touchante dans l'âge mûr, si respectable et si instructive dans les vieillards. Par-tout ailleurs les objets étrangers s'emparent plus ou moins de son ame et de son esprit. Dans l'étude, dans les écoles, dans le commerce, les facultés peuvent se développer et les lumières s'accroître; mais pour bien connaître et pour sentir fortement, il faut toujours rentrer en soi-même, et y considérer les objets à fond et sous toutes les faces: voilà le seul moyen pour aggrandir ses conceptions, le seul pour que la force de la pensée acquière, pour ainsi parler, toute sa latitude. Demandons-le aux hommes du caractère de ceux que je dépeins: ils nous diront tous que ce n'est qu'à la suite de ces momens d'une longue et profonde méditation, que la nature interrogée se montre; qu'elle révèle au génie, son confident, ses secrets les plus intimes; qu'elle lui inspire ces belles images avec lesquelles il la caractérise, ou qu'elle lui manifeste ces heureuses inventions à l'aide desquelles il la découvre aux autres hommes.

L'esprit, pour éclater ou pour briller, peut avoir besoin de la société des autres esprits;

mais il ne faut au génie aucun de ces secours pour ses productions. Il a en lui sa fécondité et sa puissance; il enfante seul, semblable à un volcan qui nourrit et puise en lui tous ses feux, et qui, lorsqu'il ne peut plus les contenir, les répand au dehors avec un éclat et une explosion qui imite encore en cela parfaitement l'enfantement du génie.

*Rousseau* était tellement né pour ce recueillement d'esprit, qu'on le vit chercher toute sa vie la retraite, laquelle il eut le malheur de voir troubler souvent. Ami de la nature et des grands spectacles qu'elle offre, il préféra constamment le séjour de la campagne à celui des villes, et consacra enfin à ce genre de vie ses jours trop tôt terminés, dans la société de deux hôtes vertueux qui ont eu l'honneur et le bonheur de consoler ses dernières années, et qui possèdent aujourd'hui dans leur héritage les restes précieux de ce grand-homme Puissent, pour prix de cette action hospitalière, leurs vertus passer, selon le vœu de *Rousseau*, dans le cœur de leurs fils, et puissent aussi s'y joindre toutes celles de l'homme dont ils ont honoré la vie! Ce bonheur digne d'eux, est le plus grand que des mortels puissent éprouver sur la terre.

Je finis, Monsieur, cette lettre par le dernier trait que j'ai annoncé plus haut.

On a su que *Rousseau*, dans le déclin de son âge, et voyant arriver son dernier terme, dont la nature avertit toujours ceux qui ne veulent pas être sourds à sa voix, a terminé sa carrière par un écrit dont, comme il dit fort bien, il n'y a point eu et il n'y aura jamais d'exemple.

Cet écrit, dont la curiosité publique sera toujours avide jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite, contient, à en juger par une belle préface qu'on a déjà fait connaître, les mémoires de la vie de *Jean-Jacques*; non ces sortes de mémoires dont on dispute le contenu sur l'intérêt de ses passions ou sur celui de son amour-propre, mais la confession exacte que *Rousseau* fait à Dieu même de toute sa vie dans un écrit authentique, scellé de sa foi, où il a exposé le bien et le mal de toutes ses actions, sans avoir, suivant ses expressions, rien tu, rien dissimulé, rien pallié.

C'est avec ce livre à la main qu'il se transporte aux pieds de l'Éternel au jour du dernier jugement, et que là, comparaissant avec tous les humains, il ose sous les yeux de l'Être suprême, se donner d'après sa

conscience, le témoignage que nul homme, fesant le même aveu, ne pourra dire avoir été meilleur que lui : déclarat on bien haute, bien ferme, bien précise ; mais qui, de la part d'un homme tel que *Rousseau*, authentique pleinement la vérité de son exposé, et le fondement du jugement qu'il porte en conséquence sur lui-même. En effet, quand on a comme *lui*, connu si parfaitement le cœur humain et le sien propre, et qu'on a confessé ensuite sa vie entière, il faut être un ange pour porter de soi devant DIEU un semblable témoignage, ou un monstre pour le produire avec le désaveu secret de sa conscience.

Sous ce point de vue, que doit paraître l'entreprise d'un pareil livre ? Quelle est la créature assez grande pour en concevoir seulement la pensée ? Quelle est celle surtout assez courageuse, assez vraie pour l'exécuter de bonne foi ? Quelle est celle enfin assez pure, pour qu'après une telle confession, il en résulte, non pas tant un témoignage aussi glorieux à produire pour soi, mais un témoignage aussi consolant pour un homme qui craint l'Être suprême, et qui aime sincèrement la vertu ? L'idée d'une pareille entre-

prise fait pâlir de crainte, ou transporte d'admiration. Oui, on le répète, il n'y a qu'un homme bien supérieur à la nature humaine qui ait pu l'exécuter, ou un être impie qui ait osé vouloir tromper les hommes sans pouvoir croire tromper Dieu-même.

Vertueux *Rousseau !* on a bientôt porté sur toi son jugement. Toute ta vie dicte nécessairement la seule opinion qu'on puisse adopter sur un acte si essentiel de ta part. Oui, homme rare, et peut-être trop peu connu encore, malgré ton grand renom ! tu n'as point eu et tu n'auras point d'imitateurs ; ou si tu en as, tu n'auras jamais d'égaux.

Non, sans doute, tu n'as pas voulu mentir au ciel et à la terre dans un écrit si sérieux. Toutes les actions de ta vie cautionnent la foi de cet écrit ; et cet écrit à son tour sanctionne la pureté de ta vie. Ailleurs tu as parlé comme auteur ; tes lumières et ton génie t'ont inspiré : ici tu as écrit comme homme, et ta conscience a tout dicté. Toutes les critiques tombent ; tous les doutes cessent. Il faut te croire le plus coupable, le plus dépravé des mortels, ce qui n'est pas possible,

ou

ou te considérer comme un homme unique pour la vérité, pour la droiture, pour la sensibilité de l'ame ; ce qu'il est si facile et si doux de penser d'après toi, tes actions et tes ouvrages.

J'oublie dans ce moment les charmes ravissans de ton génie. C'est à cet acte sublime que je m'arrête ; c'est ton ame que je considère ; c'est l'énergie si rare, et tout-à-la-fois si honnête de cette ame que j'admire. C'est dans ton adoration profonde pour l'Etre suprême, c'est dans cette affection innée pour tous les hommes ; c'est dans ta conduite constante envers eux et avec toi-même, que je te trouve supérieur à l'humanité ; et quand je réunis par la pensée ce que l'auteur a écrit avec ce que l'homme a senti, exécuté et pratiqué, c'est alors que rapprochant la gloire éclatante de l'écrivain, du mérite plus parfait encore de la personne, je m'explique, après avoir excusé quelques écarts dans lesquels les hautes lumières ne servent que trop souvent à faire tomber, je m'explique, dis-je, sans nulle peine le prétendu paradoxe de ta vie et de tes écrits. C'est alors que tu obtiens de moi plus que l'hommage dû au génie,

celui du retour le plus tendre en mémoire de l'amour que tu as porté aux hommes, et que mon vœu le plus vif qui s'exauce chaque jour, est que ton nom soit placé parmi le petit nombre des noms précieux que l'estime des hommes se plaît à conserver.

# LETTRES
## SUR LES OUVRAGES
## ET
## LE CARACTÈRE
## DE
# J. J. ROUSSEAU.

---

Vous qui de ses écrits savez goûter les charmes,
Vous tous, qui lui devez des leçons et des larmes,
Pour prix de ces leçons et de ces pleurs si doux,
Cœurs sensibles, venez : je le confie à vous.

*L'Abbé de Lille*

---

O 2

# PRÉFACE.

Je ne connais point d'éloge de Rousseau : j'ai senti le besoin de voir mon admiration exprimée. J'aurais souhaité sans doute qu'un autre eût peint ce que j'éprouve ; mais j'ai goûté quelque plaisir encore en me retraçant à moi-même le souvenir et l'impression de mon enthousiasme. J'ai pensé que si les hommes de génie ne pouvaient être jugés que par un petit nombre d'esprits supérieurs, ils devaient accepter tous les tributs de reconnaissance. Les Ouvrages dont le bonheur du genre-humain est le but, placent leurs auteurs au rang de ceux que leurs actions immortalisent : et quand on n'a pas vécu de leur temps, on peut être

impatient de s'acquitter envers leur ombre, et de déposer sur leur tombe l'hommage que le sentiment de sa faiblesse même ne doit pas empêcher d'offrir.

Peut-être ceux dont l'indulgence daignera présager quelque talent en moi, me reprocheront-ils de m'être hâtée de traiter un sujet au-dessus même des forces que je pouvais espérer un jour. Mais qui sait si le temps ne nous ôte pas plus qu'il ne nous donne? Qui peut oser prévoir les progrès de son esprit? Comment consentir à s'attendre, et renvoyer à l'époque d'un avenir incertain, l'expression d'un sentiment qui nous presse? Le temps sans doute détrompe des illusions, mais il porte quelquefois atteinte à la vérité même,

et sa main destructrice ne s'arrête pas toujours à l'erreur. N'est-ce pas aussi dans la jeunesse qu'on doit à Rousseau le plus de reconnaissance? Celui qui a su faire une passion de la vertu, qui a consacré l'éloquence à la morale, et persuadé par l'enthousiasme, s'est servi des qualités et des défauts mêmes de cet âge pour se rendre maître de lui.

# LETTRES SUR LES OUVRAGES ET LE CARACTÈRE DE J. J. ROUSSEAU.

## LETTRE PREMIÈRE.

*Du style de Rousseau, et de ses premiers discours sur les sciences, l'inégalité des conditions et le danger des spectacles.*

C'EST à l'âge de quarante ans que Rousseau composa son premier ouvrage ; il fallait que son cœur et son esprit fussent calmés, pour qu'il pût se consacrer au travail ; et tandis que la plupart des hommes ont besoin de saisir cette première flamme de la jeunesse, pour suppléer à la véritable chaleur, l'ame de Rousseau était consumée par un feu qui le dévora long-temps avant de l'éclairer : des idées sans

nombre le dominaient tour-à-tour; il n'en pouvait suivre aucune, parce qu'elles l'entraînaient toutes également. Il appartenait trop aux objets extérieurs pour rentrer en lui-même; il sentait trop pour penser; il ne savait pas vivre et réfléchir à-la-fois. Rousseau s'est donc voué à la méditation, quand les événemens de la vie ont eu moins d'empire sur lui, et lorsque son ame, sans objet de passion, a pu s'enflammer toute entiere pour des idées et des sentimens abstraits. Il ne travaillait ni avec rapidité, ni avec facilité: mais c'était parce qu'il lui fallait, pour choisir entre toutes ses pensée, les tems et les efforts que les hommes médiocres emploient à tâcher d'en avoir: d'ailleurs ses sentimens sont si profonds, ses idées si vastes, qu'on souhaite à son génie cette marche auguste et lente: le débrouillement du chaos, la création du monde, se peint à la pensée commo l'ouvrage d'une longue suite d'années, et la puissance de son auteur n'en paraît que plus imposante.

Le premier sujet que Rousseau a traité, c'est la question sur l'utilité des sciences et des arts. L'opinion qu'il a soutenue est certainement paradoxale; mais elle est d'accord avec ses idées

habituelles, et tous les ouvrages qu'il a donnés depuis sont comme le développement du système dont ce discours est le premier germe. On trouve dans tous ses écrits la passion de la nature, et la haine pour ce que les hommes y ont ajouté : il semble que pour s'expliquer le mélange du bien et du mal, il l'avait ainsi distribué. Il voulait ramener les hommes à une sorte d'état dont l'âge d'or de la fable donne seul l'idée, également éloigné des inconvéniens de la barbarie et de ceux de la civilisation. Ce projet sans doute est une chimère : mais les alchimistes, en cherchant la pierre philosophale, ont découvert des secrets vraiment utiles. Rousseau, de même, en s'efforçant d'atteindre à la connaissance de la félicité parfaite a trouvé sur sa route plusieurs vérités importantes. Peut-être en s'occupant de la question sur l'utilité des sciences et des arts, n'a-t-il pas assez observé tous les côtés de l'objet qu'il traitait ; peut-être a-t-il trop souvent lié les arts aux sciences, tandis que les effets des uns et des autres diffèrent entièrement. Peut-être, en parlant de la décadence des empires, suite naturelle des révolutions politiques, a-t-il eu tort de regarder le progrès des sciences comme une cause, tandis qu'il n'était qu'un

événement contemporain : peut-être n'a-t-il pas assez distingué dans ce discours la félicité des hommes de la prospérité des empires ; car quand il serait vrai que l'amour des connaissances aurait distrait les peuples guerriers da la passion des armes, le bonheur du genre-humain n'y aurait pas perdu. Peut-être enfin, avant de décider cette question, valait-il mieux balancer les inconvéniens et les avantages des deux partis. C'est la seule manière de parvenir à la vérité. Les idées morales ne sont jamais assez précises pour ne pas offrir des ressources à la controverse : le bien et le mal se trouvent par-tout ; et celui qui ne se servirait pas de la faculté de comparer et d'additionner, pour ainsi dire, l'un et l'autre, se tromperait, on resterait sans cesse dans l'incertitude. C'est à la raison plutôt qu'à l'éloquence qu'il appartient de concilier des opinions contraires : l'esprit montre une puissance plus grande, lorsqu'il sait se retenir, se transporter d'une idée à l'autre. Mais il me semble que l'ame n'a toute sa force qu'en s'abandonnant, et je ne connais qu'un homme qui ait su joindre la chaleur à la modération, soutenir avec éloquence des opinions également éloignées de tous les extrê-

mes, et faire éprouver pour la raison la passion qu'on n'avait jusqu'alors inspirée que pour les systèmes.

Le second discours de *Rousseau* traite de l'origine de l'inégalité des conditions : c'est peut-être de tous ses ouvrages, celui où il a mis le plus d'idées. C'est un grand effort du génie de se reporter ainsi aux simples combinaisons de l'instinct naturel. Les hommes ordinaires ne conçoivent pas ce qui est au-dessus ni au-dessous d'eux ; ils restent fixés à leur horizon. On voit à chaque page combien *Rousseau* regrette la vie sauvage : il avait son genre de misanthropie ; ce n'était pas les hommes, mais leurs institutions qu'il haïssait : il voulait prouver que tout était bien en sortant des mains du Créateur ; mais peut-être devait-il avouer que cette ardeur de connaître et de savoir, était aussi un sentiment naturel, don du ciel, comme toutes les autres facultés des hommes ; moyens de bonheur, lorsqu'elles sont exercées ; tourment, quand elles sont condamnées au repos : c'est en vain qu'après avoir tout connu, tout senti, tout éprouvé, il s'écrie : « N'allez pas » plus avant ; je reviens, et je n'ai rien vu » qui valût la peine du voyage ». Chaque

homme veut être à son tour détrompé, et jamais les desirs ne furent calmés par l'expérience des autres. Il est remarquable qu'un des hommes les plus sensibles et les plus distingués par ses connaissances et son génie, ait voulu réduire l'esprit et le cœur humain à un état presque semblable à l'abrutissement; mais c'est qu'il avait senti plus qu'un autre toutes les peines que ces avantages, portés à l'excès, peuvent faire éprouver. C'est peut-être aux dépens du bonheur qu'on obtient ces succès extraordinaires, dus à des talens sublimes. La nature, épuisée par ces superbes dons, refuse souvent aux grands-hommes les qualités qui peuvent rendre heureux. Qu'il est cruel de leur accorder avec tant de peine, de leur envier avec tant de fureur cette gloire, seule jouissance qu'il soit peut-être en leur pouvoir de goûter.

Mais avec quelle finesse *Rousseau* suit les progrès des idées des hommes! comme il inspire de l'admiration pour les premiers pas de l'esprit humain, et de l'étonnement pour le concours de circonstances qui put les lui faire faire! comme il trace la route de la pensée, compose son histoire, et fait un effort d'imagination intellectuelle, de création abs-

traite, au-dessus de toutes les inventions d'événemens et d'images dont les poëtes nous ont donné l'idée ! comme il sait au milieu de ces systêmes, exagérés peut-être, inspirer de justes sentimens de haine pour le vice, et d'amour pour la vertu ! Il est vrai, ses idées positives, comme celles de *Montesquieu*, ne montrent pas à-la-fois le mal et le remède, le but et les moyens ; il ne se charge pas d'apprendre à exécuter sa pensée ; mais il agit sur l'ame, et remonte ainsi plus haut à la première source. On a souvent vanté la perfection du style de *Rousseau* ; je ne sais pas si c'est-là précisément l'éloge qu'il faut lui donner : la perfection semble consister plus encore dans l'absence des défauts, que dans l'existence de grandes beautés ; dans la mesure, que dans l'abandon ; dans ce qu'on est toujours, que dans ce qu'on se montre quelquefois ; enfin la perfection donne l'idée de la proportion plutot que de la grandeur. Mais *Rousseau* s'élève et s'abaisse tour-à-tour ; il est tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de la perfection même ; il rassemble toute sa chaleur dans un centre, et réunit, pour brûler, tous les rayons qui n'eussent fait qu'éclairer, s'ils étaient restés épars. Ah ! si l'homme n'a

jamais qu'une certaine mesure de force, j'aime mieux celui qui les emploie toutes à-la-fois; qu'il s'épuise s'il le faut, qu'il me laisse retomber, pourvu qu'il m'ait une fois élevé jusqu'aux cieux. Cependant Rousseau joignant à la chaleur et au génie, ce qu'on appelle précisément de l'esprit, cette faculté de saisir des rapports fins et éloignés, qui, sans reculer les bornes de la pensée, trace de nouvelles routes dans les pays qu'elle a déjà parcourus; qui, sans donner du mouvement au style, l'anime cependant par des contrastes et des oppositions; Rousseau remplit souvent, par des pensées ingénieuses, les intervalles de son éloquence, et retient ainsi toujours l'attention et l'intérêt des lecteurs. Une grande propriété de termes, une simplicité remarquable dans la construction grammaticale de sa phrase, donnent à son style une clarté parfaite: son expression rend fidèlement sa pensée; mais le charme de son expression, c'est à son ame qu'il le doit. M. de Buffon colore son style par son imagination; Rousseau l'anime par son caractère: l'un choisit les expressions; elles échappent à l'autre. L'éloquence de M. de Buffon ne peut appartenir qu'à un homme de génie; la passion pourrait élever à celle

de Rousseau. Mais quel plus bel éloge peut-on lui donner, que de lui trouver, presque toujours et sur tant de sujets, la chaleur que le transport de l'amour, de la haine, ou d'autres passions, peuvent inspirer une fois dans la vie à celui qui les ressent? Son style n'est pas continuellement harmonieux; mais dans les morceaux inspirés par son ame, on trouve, non cette harmonie imitative dont les poètes ont fait usage, non cette suite de mots sonores, qui plairait à ceux même qui n'en comprendraient pas le sens; mais, s'il est permis de le dire, une sorte d'harmonie naturelle, accent de la passion, et s'accordant avec elle, comme un air parfait avec les paroles qu'il exprime. Il a le tort de se servir souvent d'expressions de mauvais goût; mais on voit au-moins, par l'affectation avec laquelle il les emploie, qu'il connaît bien les critiques qu'on peut en faire: il se pique de forcer ses lecteurs à les approuver; et peut-être aussi que par une sorte d'esprit républicain, il ne veut point reconnaître qu'il existe des termes bas ou relevés, des rangs même entre les mots; mais s'il hasarde des expressions que le goût rejeterait, comme il a su se le concilier par des morceaux entiers, par-

faits sous tous les rapports, celui qui s'affranchit des règles, après avoir su si bien s'y soumettre, prouve au-moins qu'il ne les blâme pas par impuissance de les suivre.

Un des discours de *Rousseau* qui m'a le plus frappé, c'est sa lettre contre l'établissement des spectacles à Genève. Il y a une réunion étonnante de moyens de persuation, la logique et l'éloquence, la passion et la raison. Jamais *Rousseau* ne s'est montré avec autant de dignité; l'amour de la patrie, l'enthousiasme de la liberté, l'attachement à la morale, guident et animent sa pensée. La cause qu'il soutient, sur-tout appliquée à Genève, est parfaitement juste; tout l'esprit qu'il met quelquefois à soutenir un paradoxe, est consacré dans cet ouvrage à appuyer la vérité; aucun de ses efforts n'est perdu, aucun de ses mouvemens ne porte à faux; il a toutes les idées que son sujet peut faire naître, toute l'élévation, la chaleur qu'il doit exciter : c'est dans cet ouvrage qu'il établit son opinion sur les avantages qui doivent résulter pour les hommes et les femmes, de ne pas se voir souvent en société : sans doute dans une république cet usage est préférable. L'amour de la patrie est un mobile si puissant, qu'il

rend les hommes indifférens, même à ce que nous appelons la gloire : mais dans les pays où le pouvoir de l'opinion affranchit seul de la puissance du maître, les applaudissemens et les suffrages des femmes deviennent un motif de plus d'émulation dont il est important de conserver l'influence. Dans les républiques, il faut que les hommes gardent jusqu'à leurs défauts mêmes ; leur âpreté, leur rudesse fortifient en eux la passion de la liberté. Mais ces mêmes défauts dans un royaume absolu rendraient seulement tyrans tous ceux qui pourraient exercer quelque pouvoir. D'ailleurs je hasarderai de dire, que dans une monarchie, les femmes conservent peut-être plus de sentiment d'indépendance et de fierté que les hommes : la forme des gouvernemens ne les atteint point ; leur esclavage toujours domestique est égal dans tous les pays : leur nature n'est donc pas dégradée, même dans les états despotes ; mais les hommes, créés pour la liberté civile, quand ils s'en sont ravi l'usage, se sentent avilis et tombent souvent alors au-dessous d'eux-mêmes. Quoique *Rousseau* ait tâché d'empêcher les femmes de se mêler des affaires publiques, de jouer un rôle éclatant, qu'il

a su leur plaire en parlant d'elles ! ah ! s'il a voulu les priver de quelques droits étrangers à leur sexe, comme il leur a rendu tous ceux qui lui appartiennent à jamais ! S'il a voulu diminuer leur influence sur les délibérations des hommes, comme il a consacré l'empire qu'elles ont sur leur bonheur ! S'il les a fait descendre d'un trône usurpé, comme il les a replacées sur celui que la nature leur a destiné ! S'il s'indigne contre elles, lorsqu'elles veulent ressembler aux hommes, combien il les adore, quand elles se présentent à lui avec les charmes, les foiblesses, les vertus et les torts de leur sexe ! Enfin il croit à l'amour ; sa grâce est obtenue : qu'importe aux femmes que sa raison leur dispute l'empire, quand son cœur leur est soumis ; qu'importe même à celles que la nature a douées d'une ame tendre, qu'on leur ravisse le faux honneur de gouverner celui qu'elles aiment ? Non, elles préfèrent de sentir sa supériorité, de l'admirer, de le croire mille fois au-dessus d'elles, de dépendre de lui, parce qu'elles l'adorent ; de se soumettre volontairement, d'abaisser tout à ses pieds, d'en donner elles-mêmes l'exemple, et de ne demander d'autre retour que celui du

cœur, dont en aimant, elles se sont rendues dignes. Cependant le seul tort qu'au nom des femmes je reprocherai à *Rousseau*, c'est d'avoir avancé, dans une note de sa lettre sur les spectacles, qu'elles ne sont jamais capables des ouvrages qu'il faut écrire avec de l'ame ou de la passion. Qu'il leur refuse, s'il le veut, ces vains talens littéraires, qui, loin de les faire aimer des hommes, les mettent en lutte avec eux ; qu'il leur refuse cette puissante force de tête, cette profonde faculté d'attention dont les grands génies sont doués ; leurs faibles organes s'y opposent, et leur cœur, trop souvent occupé par leurs sentimens et par leur malheur, s'empare sans cesse de leur pensée, et ne la laisse pas se fixer sur des méditations étrangères à leur idée dominante ; mais qu'il ne les accuse pas de ne pouvoir écrire que froidement, de ne savoir pas même peindre l'amour. C'est par l'ame, l'ame seule, qu'elles sont distinguées ; c'est elle qui donne du mouvement à leur esprit ; c'est elle qui leur fait trouver quelque charme dans une destinée dont les sentimens sont les seuls évènemens, et les affections les seuls intérêts ; c'est elle qui les identifie au sort de ce qu'elles aiment, et

leur compose un bonheur dont l'unique source est la félicité des objets de leur tendresse ; c'est elle enfin qui leur tient lieu d'instruction et d'expérience, et les rend dignes de sentir ce qu'elles sont incapables de juger. Sapho, seule entre toutes les femmes, dit *Rousseau*, a su faire parler l'amour. Ah ! quand elles rougiraient d'employer ce langage brûlant, signe d'un délire insensé, plutôt que d'une passion profonde, elles sauraient du moins exprimer ce qu'elles éprouvent ; et cet abandon sublime, cette mélancolique douleur, ces sentimens tout-puissans, qui les font vivre et mourir, porteraient peut-être plus avant l'émotion dans le cœur des lecteurs, que tous les transports nés de l'imagination, exaltés des poëtes ou amans.

## LETTRE II.

*D'Héloïse.*

La profondeur des pensées, l'énergie du style, font sur-tout le mérite et l'éclat des

divers discours dont j'ai parlé dans ma lettre précédente; mais on y trouve aussi des mouvemens de sensibilité, qui caractérisent d'avance l'auteur d'Héloïse. C'est avec plaisir que je me livre à me retracer l'effet que cet ouvrage a produit sur moi : je tâcherai surtout de me défendre d'un enthousiasme qu'on pourrait attribuer à la disposition de mon ame plus qu'au talent de l'auteur. L'admiration véritable inspire le desir de faire partager ce qu'on éprouve; on se modère pour persuader, on ralentit ses pas afin d'être suivi. Je me transporterai donc à quelque distance des impressions que j'ai reçues, et j'écrirai sur Héloïse, comme je le ferais, je crois, si le temps avait vielli mon cœur.

Un roman peut être une peinture des mœurs et des ridicules du moment, ou un jeu de l'imagination, qui rassemble des évènemens extraordinaires, pour captiver l'intérêt de la curiosité, ou une grande idée morale mise en action et rendue dramatique; c'est dans cette dernière classe qu'il faut mettre Héloïse. Il paraît que le but de l'auteur était d'encourager au repentir, par l'exemple de la vertu de Julie, les femmes coupables de la même faute qu'elle. Je commence par admettre toutes les critiques

que l'on peut faire sur ce plan. On dira qu'il est dangereux d'intéresser à Julie ; que c'est répandre du charme sur le crime, et que le mal que ce roman peut faire aux jeunes filles encore innocentes, est plus certain que l'utilité dont il pourrait être à celles qui ne le sont plus. Cette critique est vraie. Je voudrais que *Rousseau* n'eût peint Julie coupable que par la passion de son cœur. Je vais plus loin ; je pense que c'est pour les cœurs purs seuls qu'il faut écrire la morale ; d'abord peut-être perfectionne-t-elle, plutôt qu'elle ne change, guide-t-elle, plutôt qu'elle ne ramène ; mais d'ailleurs quand elle est destinée aux ames honnêtes, elle peut servir encore à celles qui ont cessé de l'être. Combien on fait rougir d'une grande faute, en peignant les remords et les malheurs que de plus légères doivent causer ! Il me semble aussi que l'indulgence est la seule vertu qu'il est dangereux de prêcher, quoiqu'il soit si utile de la pratiquer. Le crime abstraitement, doit exciter l'indignation. La pitié ne peut naître que de l'intérêt qu'inspire le coupable ; l'austérité doit être dans la morale, et la bonté dans son application. J'avoue donc, avec les censeurs de *Rousseau*, que le sujet de Clarisse et de Grandisson

Grandisson est plus moral ; mais la véritable utilité d'un roman est dans son effet bien plus que dans son plan, dans les sentimens qu'il inspire, bien plus que dans les évènemens qu'il raconte. Pardonnons à *Rousseau*, si à la fin de cette lecture, on se sent plus animé d'amour pour la vertu, si l'on tient plus à ses devoirs, si les mœurs simples, la bienfaisance, la retraite, ont plus d'attraits pour nous. Cessons de condamner ce roman, si telle est l'impression qu'il laisse dans l'ame. *Rousseau* lui-même a paru penser que cet ouvrage était dangereux ; il a cru qu'il n'avait écrit en lettres de feu que les amours de Julie, et que l'image de la vertu, du bonheur tranquille de madame de Wolmar, paraîtrait sans couleur auprès de ces tableaux brûlans. Il s'est trompé ; son talent de peindre se retrouve par-tout ; et dans ses fictions comme dans la vérité, les orages des passions et la paix de l'innocence agitent et calment successivement.

C'est un ouvrage de morale que *Rousseau* a eu intention d'écrire ; il a pris, pour le faire, la forme d'un roman : il a peint le sentiment, qui domine dans ce genre d'ouvrage ; mais s'il est vrai qu'on ne peut émouvoir les

hommes sans le ressort d'une passion ; s'il est vrai qu'il en est peu qui s'enflamment par la pensée, s'élèvent par sa puissance à l'enthousiasme de la vertu, sans qu'aucun sentiment étranger à elle ait donné du charme et de la vie à cet amour abstrait de la perfection ; si le langage des anges ne fait plus effet sur les hommes, un ange même ne devrait-il pas y renoncer ? S'il faut, pour ainsi dire, entraîner les hommes à la vertu ; si leur imperfection force à recourir, pour les intéresser, à l'éloquence d'une passion, faut-il blâmer *Rousseau* d'avoir choisi l'amour ? Quel autre eût été plus près de la vertu même ? Serait-ce l'ambition ? toujours la haine et l'envie l'accompagnent : l'ardeur de la gloire ? ce sentiment n'est pas fait pour tous les hommes, il n'est pas même entendu par ceux qui ne l'ont jamais éprouvé. Quel théâtre et quel talent ne faut-il pas à cette passion ! à qui l'inspirer, si ce n'est à ceux que rien ne peut empêcher de la ressentir ! Que font les livres au petit nombre d'hommes qui devance l'esprit humain ? Non, l'amour seul pouvait intéresser universellement, remplir tous les cœurs, et se proportionner à leur énergie ; l'amour seul enfin pouvait devenir un mobile

aussi puissant qu'utile, lorsque *Rousseau* le dirigeait.

Peut-être que dans les premiers temps, les hommes ne connaissaient d'autres vertus que celles qui naissent de l'amour. L'amour peut quelquefois donner toutes celles que la religion et la morale prescrivent. L'origine est moins céleste ; mais il serait possible de s'y méprendre : quand l'objet de son culte est vertueux, bientôt on le devient soi-même ; un suffit pour qu'il y en ait deux. On est vertueux quand on aime ce qu'on doit aimer ; involontairement on fait ce que le devoir ordonne : enfin cet abandon de soi-même, ce mépris pour tout ce que la vanité fait rechercher, prépare l'ame à la vertu ; lorsque l'amour sera éteint, elle y régnera seule : quand on s'est accoutumé à ne mettre de valeur à soi qu'à cause d'un autre, quand on s'est une fois entièrement détaché de soi, on ne peut plus s'y reprendre, et la piété succède à l'amour. C'est là l'histoire la plu vraisemblale du cœur.

La bienfaisance et l'humanité, la douceur et la bonté, semblent aussi appartenir à l'amour. On s'intéresse aux malheureux ; le cœur est toujours disposé à s'attendrir : il est comme

ces cordes tendues, qu'un souffle fait raisonner. L'amant aimé est à-la-fois étranger à l'envie et indifférent aux injustices des hommes; leurs défauts ne l'irritent point, parce qu'ils ne le blessent pas; il les supporte, parce qu'il ne les sent pas : sa pensée est à sa maîtresse; sa vie est dans son cœur : le mal qu'on lui fait ailleurs, il le pardonne, parce qu'il l'oublie; il est généreux sans effort. Loin de moi cependant de comparer cette vertu du moment avec la véritable; loin de moi sur-tout de lui accorder la même estime. Mais, je le répète encore, puisqu'il faut intéresser l'ame par les sentimens pour fixer l'esprit sur les pensées, puisqu'il faut mêler la passion à la vertu pour forcer à les écouter toutes deux, est-ce *Rousseau* qu'il faut blâmer ? et l'imperfection des hommes ne lui faisait-il pas une loi des torts dont on le blâme ?

Je sais qu'on lui reproche d'avoir peint un précepteur qui séduit la pupille qui lui était confiée; mais j'avouerai que j'ai fait à peine cette réflexion en lisant la nouvelle Héloïse. D'abord il me semble qu'on voit clairement que cette circonstance n'a pas frappé *Rousseau* lui-même, qu'il l'a prise de l'ancienne Héloïse; que toute la moralité de

son roman est dans l'histoire de Julie, et qu'il n'a songé à peindre Saint-Preux que comme le plus passionné des hommes. Son ouvrage est pour les femmes ; c'est pour elles qu'il est fait ; c'est à elles qu'il peut nuire ou servir. N'est-ce pas d'elles que dépend tout le sort de l'amour ? Je conviens que ce roman pourrait égarer un homme dans la position de Saint-Preux : mais le danger d'un livre est dans l'expression des sentimens qui conviennent à tous les hommes, bien plûs que dans le récit d'un concours d'évènemens qui, ne se retrouvant peut-être jamais, n'autorisera jamais personne. Saint-Preux n'a point le langage ni les principes d'un corrupteur ; Saint-Preux était rempli de ces idées d'égalité, que l'on retrouve encore en Suisse ; Saint-Preux était du même âge que Julie. Entraînés l'un avec l'autre, ils se rencontraient malgré eux : Saint-Preux n'employait d'autres armes que la vérité et l'amour ; il n'attaquait pas ; il se montrait involontairement. Saint-Preux avait aimé avant de vouloir l'être ; Saint-Preux avait voulu mourir avant de risquer de troubler la vie de ce qu'il aimait ; Saint-Preux combattait sa passion : c'est-là la vertu des hommes ; celle des femmes est

d'en triompher. Non, l'exemple de Saint-Preux n'est point immoral ; mais celui de Julie pouvait l'être. La situation de Julie se rapproche de toutes celles que le cœur fait naître ; et le tableau de ses torts pourrait être dangereux, si ses remords et la suite de sa vie n'en détruisaient pas l'effet, si dans ce roman la vertu n'était pas peinte en traits aussi ineffaçables que l'amour.

Le tableau d'une passion violente est sans doute dangereux ; mais l'indifférence et la légèreté avec laquelle d'autres auteurs ont traité les principes, supposent bien plus de corruption de mœurs, et y contribuent davantage. Julie coupable insulte moins à la vertu, que celle même qui la conserve sans y mettre de prix, qui n'y manque pas par calcul et l'observe sans l'aimer. Si l'indulgence était réservée à l'excès de la passion, l'exercerait-on souvent ? faudrait-il désespérer du cœur qui l'aurait éprouvé ? Non, son ame égarée pourrait encore retrouver toute son énergie ; mais n'attendez rien de celle qui s'est dégoûtée de la vertu, qui s'est corrompue lentement ; tout ce qui arrive par degré est irrémédiable.

Peut-être *Rousseau* s'est-il l'aissé aller à

l'impulsion de son ame et de son talent : il avait le besoin d'exprimer ce qu'il y a de plus violent au monde, la passion et la vertu en contraste et réunies. Mais voyez comme il a respecté l'amour conjugal ! peut-être que, suivant le cours habituel de ses pensées, il a voulu attaquer, par l'exemple des malheurs de Julie et de l'inflexible orgueil de son père, les préjugés et les institutions sociales. Mais comme il révère le lien auquel la nature nous destine ! comme il a voulu prouver qu'il est fait pour rendre heureux, qu'il peut suffire au cœur, lors même qu'il a connu d'autres délices ! Qui oserait se refuser à sa morale ! Est-il étranger aux passions ? méconnaît-il leur empire ? a-t-il acquis le droit de parler aux ames tendres, et de leur apprendre quels sont les sacrifices qui sont en leur puissance ? Qui oserait répondre qu'ils sont impossibles, lorsque *Rousseau* nous apprend que la plus passionnée des femmes, que Julie en a été capable ; qu'elle a pu trouver le bonheur dans l'accomplissement de ses devoirs ; et ne s'en est plus écartée jusqu'au dernier moment de sa vie ? On se croit dispensé de ressembler aux héroïnes parfaites ; on aurait

honte de n'avoir pas même les vertus d'une femme coupable.

Nos usages retiennent les jeunes filles dans les couvens. Il n'est pas même à craindre que ce roman les éloigne des mariages de convenance. Elles ne dépendent jamais d'elles ; tout ce qui les environne s'occupe à défendre leur cœur d'impressions sensibles ; la vertu, et souvent aussi l'ambition de leurs parens, veillent sur elles. Les hommes mêmes, bizarres dans leurs principes, attendent qu'elles soient mariées pour leur parler d'amour. Tout change autour d'elles à cette époque ; on ne cherche pas à leur exalter la tête par des sentimens romanesques, mais à leur flétrir le cœur par de froides plaisanteries sur tout ce qu'elles avaient appris à respecter. C'est alors qu'elles doivent lire Héloïse ; elles sentiront d'abord en lisant les lettres de Saint-Preux, combien ceux qui les environnent sont loin du crime même de les aimer ; elles verront ensuite combien le nœud du mariage est sacré ; elles apprendront à connaître l'importance de ces devoirs, le bonheur qu'ils peuvent donner, lors même que le sentiment ne leur prête point ses charmes. Qui jamais l'a senti plus

profondément que *Rousseau* ? quelle preuve plus frappante pouvait-il en offrir ?

S'il eût peint deux amans que la destinée aurait réunis, dont toute la vie serait composée de jours dont l'attente d'un seul eût autrefois suffi pour embellir un long espace de l'année ; qui, faisant ensemble la route de la vie, seraient indifférens sur les pays qu'ils parcourraient ; qui adoreraient dans leur enfant une image chérie ; un être dans lequel leurs ames se sont réunies, leurs vies se sont confondues ; qui accompliraient tous leurs devoirs comme s'ils cédaient à tous leurs mouvemens ; pour qui le charme de la vertu se serait joint à l'attrait de l'amour, la volupté du cœur aux charmes de l'innocence : la piété attacherait encore ces deux époux l'un à l'autre ; ensemble ils remercieraient l'Être suprême. Le bonheur permet-il d'être athée ! Il est des bienfaits si grands, qu'ils donnent le besoin de la reconnaissance ; il est des bienfaits dont il serait si cruel de ne pas jouir toujours, que le cœur cherche à se reposer sur des espérances sensibles : le hasard est une idée trop aride, qui n'a jamais pu rassurer une ame tendre. Ce ne serait plus comme autrefois, par un lien secret, in-

connu, qu'ils tiendraient l'un à l'autre; c'est à la face des hommes, c'est devant Dieu qu'ils auraient formé ce nœud que rien ne pourrait plus rompre; leur nom, leurs enfans, leur demeure, tout leur rappellerait leur bonheur, tout leur annoncerait sa durée; chaque instant ferait naître une nouvelle jouissance. Que de détails de bonheur dans une union intime! Ah! si, pour nous faire adorer ce lien respectable, *Rousseau* nous eût peint une telle union, sa tâche eût été facile; mais est-ce la vertu qu'il eût prêché? est-ce une leçon qu'il eût donnée? aurait-il été utile aux hommes, en excitant l'envie des malheureux, en n'apprenant aux heureux que ce qu'ils savent? Non, c'est un plan plus moral qu'il a suivi.

Il a peint une femme mariée malgré elle, ne tenant à son époux que par l'estime, portant au fond du cœur et le souvenir d'un autre bonheur, et l'amour d'un autre objet; passant sa vie entière, non dans ce tourbillon du monde, qui peut faire oublier et son époux et son amant; qui ne permet à aucune pensée, à aucun sentiment de dominer en nous; éteint toutes les passions, et rétablit le calme par la confusion, et le repos par

l'agitation; mais dans une retraite absolue; seule avec M. de Wolmar, à la campagne, près de la nature, et disposée par elle à tous les sentimens du cœur qu'elle inspire ou retrace. C'est dans cette situation que *Rousseau* nous peint Julie, se faisant par la vertu une félicité à elle; heureuse par le bonheur qu'elle donne à son époux, heureuse par l'éducation qu'elle destine à ses enfans, heureuse par l'effet de son exemple sur ce qui l'entoure, heureuse par les consolations qu'elle trouve dans sa confiance en son Dieu. C'est un autre bonheur sans doute que celui que je viens de peindre; il est plus mélancolique; on le peut goûter et verser encore quelquefois des larmes: mais c'est un bonheur plus fait pour des êtres passagers sur la terre qu'ils habitent; on en jouit, sans le regretter quand on le perd; c'est un bonheur habituel, qu'on possède tout entier, sans que la réflexion ni la crainte lui ôtent rien; un bonheur, enfin, dans lequel les ames pieuses trouvent tous les délices que l'amour promet aux autres: c'est ce sentiment si pur, peint avec tant de charmes, qui rend ce roman moral; c'est ce sentiment qui en eût fait le plus moral de tous, si Julie nous eût offert en tout

temps, non, comme disent les anciens, le spectacle de la vertu aux prises avec le malheur, mais avec la passion, bien plus terrible encore, et si cette vertu pure et sans tache n'eût pas perdu de son charme en ressemblant au repentir..

Je sais aussi que l'impression du tableau de la vie domestique de madame de Wolmar, pourrait être détruite par le reproche qu'on lui fait d'avoir consenti à se marier : mais malheur à celle qui se croirait le courage de ne pas l'imiter ! Les droits, les volontés d'un père peuvent être oubliés loin de lui; la passion présente efface tous les souvenirs; mais un père à genoux plaidant lui-même sa cause; sa puissance, augmentée par sa dépendance volontaire; son malheur, en opposition avec le nôtre; la prière, lorsqu'on attendait la force, qui peut résister à ce spectacle ? il suspend l'amour même. Un père qui parle comme un ami, qui émeut à-la-fois le cœur et la nature, est souverain de l'ame, et peut tout obtenir. Il reste encore à justifier Julie de ne pas avoir avoué sa faute à M. de Wolmar. La révéler avant son mariage, c'était tenter un moyen sûr de le rendre impossible; c'était tromper son père. Après qu'un

qu'un lien indissoluble ; l'eût attaché à M. de Volmar, c'était risquer le bonheur de son époux, que de lui faire perdre l'estime qu'il avait pour elle. Je ne sais pas si le sacrifice de sa délicatesse, même au repos d'un autre, n'est pas digne d'une grande admiration ; les vertus qui ne diffèrent pas des vices aux yeux des hommes, sont les plus difficiles à exercer. Se confier dans la pureté de ses intentions ; s'élever au-dessus de l'opinion, n'est-ce pas là le caractère d'un amour désintéressé pour ce qui est bien ? Cependant, comme j'aimerais le mouvement qui porterait à tout avouer ! Je le retrouve avec plaisir dans Julie, et j'applaudis à *Rousseau*, qui a pensé que ce n'était pas assez d'opposer dans la même personne la réflexion au penchant, mais qu'il fallait encore que ce fût un autre, que ce fût Claire qui se chargeât de détourner Julie de découvrir sa faute à M. de Volmar, afin que Julie conservât tout le charme de l'abandon et parût plutôt arrêtée, que capable de se retenir. Quelle que soit sur ce point l'opinion générale, au moins il est vrai, que quand *Rousseau* se trompe, c'est presque toujours en s'attachant à une idée morale, plutôt qu'à une autre : c'est entre les vertus

qu'il choisit, et la préférence qu'il donne, peut seule être attaquée ou défendue.

Mais comment admirer assez l'éloquence et le talent de *Rousseau* ? Quel ouvrage que ce roman ! quelles idées sur tous les sujets sont éparses dans ce livre ! Il paraît que *Rousseau* n'avait pas l'imagination qui sait inventer une succession d'évènemens nouveaux ; mais combien les sentimens et les pensées suppléent à la variété des situations ! ce n'est plus un roman, ce sont des lettres sur des sujets différens ; on y découvre celui qui doit faire Émile et le Contrat social : c'est ainsi que les lettres Persanes annoncent l'esprit des loix. Plusieurs écrivains célèbres ont mis de même dans leur premier ouvrage le germe de tous les autres. On commence par penser sur tout, on parcourt tous les objets, avant de s'assujettir à un plan, avant de suivre une route : dans la jeunesse les idées viennent en foule : on a peut-être dès-lors toutes celles qu'on aura ; mais elles sont encore confuses : on les met en ordre ensuite, et leur nombre augmente aux yeux des autres ; on les domine, on les soumet à la raison, et leur puissance devient en effet plus grande.

Quelle belle lettre pour et contre le suïcide ! quel puissant argument de métaphysique et de pensée ! Celle qui condamne le suïcide est inférieure à celle qui le défend, soit que l'horreur naturelle et l'instinct de la conscience fassent la force de cette sage opinion, plus que le raisonnement même, soit que *Rousseau* se sentît né pour être malheureux, et craignît de s'ôter sa dernière ressource en se persuadant lui-même.

Quelle lettre sur le duel ! comme il a combattu ce préjugé en homme d'honneur ! comme il a respecté le courage ! comme il a senti qu'il fallait en être enthousiaste pour avoir le droit de le blâmer, et lui parler à genoux pour pouvoir l'arrêter ! C'est Julie, je le sais, qui écrit cette lettre ; mais c'est le tort de *Rousseau*, comme auteur de ce roman, c'est son mérite, comme écrivain penseur, de faire parler toujours Julie comme s'il eût parlé lui-même.

Je l'avouerai cependant, souvent je n'aime pas à reconnaître *Rousseau* dans Julie ; je voudrais y trouver les idées, mais non le caractère d'un homme. La convenance, la modestie d'une femme, d'une femme même coupable, y manquent dans plusieurs lettres :

la pudeur survit encore au crime, quand la passion l'a fait commettre. Il me semble aussi que ses sermons continuels à Saint-Preux sont déplacés ; une femme coupable peut encore aimer la vertu; mais il ne lui est plus permis de la prêcher : c'est avec un sentiment de tristesse et de regret que ce mot doit sortir de sa bouche. Je ne retrancherais rien à la morale de Julie ; mais je voudrais qu'elle se l'adressât à elle-même, et que le spectacle de son repentir fût le seul moyen qu'elle crût avoir le droit d'employer pour ramener son amant à la vertu. Je ne puis supporter le ton de supériorité qu'elle conserve avec Saint-Preux : une femme est au-dessous de son amant quand il l'a rendue coupable : les charmes de son sexe lui restent ; mais ses droits sont perdus; elle peut entraîner, mais elle ne doit plus commander.

On a souvent agité s'il était dans la nature que Julie sacrifiât le seul rendez-vous qu'elle croyait pouvoir donner à Saint-Preux, au desir d'obtenir le congé de Claude Anet. Je crois possible qu'un acte de bienfaisance l'emporte dans son cœur, sur le bonheur de voir son amant ; il peut être dans la nature de ne pas être arrêté par le premier des devoirs,

et de céder à la pitié; c'est un mouvement qui tient de la passion, qui agit comme elle à l'instant et directement sur le cœur; il lutte avec plus de succès contre elle, que les plus importantes réflexions sur l'honneur et la vertu. Mais je trouve quelquefois dans cet ouvrage des idées bizarres en sensibilité, et je crois qu'elles viennent toutes de la tête, car le cœur ne peut plus rien inventer : il peut se servir d'expressions nouvelles; mais tous ses mouvemens, pour être vrais, doivent être connus; car c'est par-là que tous les hommes se ressemblent. Je ne puis supporter, par exemple, la méthode que Julie met quelquefois dans sa passion; enfin tout ce qui, dans ses lettres, semble prouver qu'elle est encore maîtresse d'elle-même : et qu'elle prend d'avance la résolution d'être coupable. Quand on renonce aux charmes de la vertu, il faut au moins avoir tous ceux que l'abandon du cœur peut donner. *Rousseau* s'est trompé, s'il a cru, suivant les règles ordinaires, que Julie paraîtrait plus modeste en se montrant moins passionnée; non : il fallait que l'excès même de cette passion fût son excuse, et ce n'est qu'en peignant la violence de son amour

qu'il diminuait l'immoralité de la faute que l'amour lui faisait commettre.

Il me reste encore une critique à faire : je me hâte ; elles m'importunent. Les plaisanteries de Claire manquent à mes yeux presque toujours de goût comme de grace : il faut pour atteindre à la perfection de ce genre, avoir acquis à Paris cette espèce d'instinct qui rejette, sans s'en rendre même raison, tout ce que l'examen le plus fin condamnerait ; c'est à son propre tribunal qu'on peut juger si un sentiment est vrai, si une pensée est juste ; mais il faut avoir une grande habitude de la société pour prévoir sûrement l'effet d'une plaisanterie. D'ailleurs *Rousseau* était l'homme du monde le moins propre à écrire gaiement : tout le frappait profondément. Il attachait les plus grandes pensées aux plus petits évènemens ; les sentimens les plus profonds, aux avantures les plus indifférentes ; et la gaieté fait le contraire. Habituellement malheureux, celle du caractère lui manquait, et son esprit n'était pas propre à y suppléer : enfin, il est tellement fait pour la passion et pour la douleur, que sa gaieté même conserve toujours un caractère de contrainte ; on s'apperçoit que c'est avec effort qu'il y

est parvenu : il n'en a pas la mesure, parce qu'il n'en a pas le sentiment, et les nuages de la tristesse obscurcissent, malgré lui, ce qu'il croit des rayons de joie. Ah ! qu'il pouvait aisément renoncer à ce genre, si peu digne d'admiration ! Quelle éloquence ! quel talent que le sien pour transmettre et communiquer les plus violens mouvemens de l'ame !

Des idées de destin, de sort inévitable, de courroux des dieux, diminuent l'intérêt de Phèdre et de tous les amours peints par les anciens : l'héroïsme et la galanterie chevaleresque, font le charme de nos romans modernes ; mais le sentiment qui naît du libre penchant du cœur, le sentiment à-la-fois ardent et tendre, délicat et passionné c'est *Rousseau* qui, le premier, a cru qu'on pouvait exprimer ses brûlantes agitations; c'est *Rousseau* qui, le premier, l'a prouvé.

Que le lieu de la scène est heureusement choisi ! La nature en Suisse est si bien d'accord avec les grandes passions ! comme elle ajoute à l'effet de la touchante scène de la Meillerie ! comme les tableaux que *Rousseau* en fait sont nouveaux ! qu'il laisse loin derrière lui ces idylles de Gesner, ces prairies emaillées

de fleurs, ces berceaux entrelacés de roses! comme l'on sent vivement que le cœur serait plus ému, s'ouvrirait plus à l'amour près de ces rochers qui menacent les cieux, à l'aspect de ce lac immense, au fond de ces forêts de cyprès, sur le bord de ces torrens rapides, dans ce séjour qui semble sur les confins du chaos, que dans ces lieux enchantés, fades comme les bergers qui l'habitent!

Enfin il est une lettre moins vantée que les autres, mais que je n'ai pu lire jamais sans un attendrissement inexprimable; c'est celle que Julie écrit à Saint-Preux au moment de mourir: peut-être n'est-elle pas aussi touchante que je le pense; souvent un mot qui répond juste à notre cœur, une situation qui nous retrace ou des souvenirs ou des chimères, nous fait illusion, et nous croyons que l'auteur est la cause de cet effet de son ouvrage: mais Julie en apprenant à Saint Preux qu'elle n'a pu cesser de l'aimer, Julie, que je croyois guérie, me montrant un cœur blessé plus profondément que jamais; ce sentiment de bonheur que la cessation d'un long combat lui donne; cet abandon que la mort autorise et que la mort va terminer: ces mots si sombres et si mélancoliques, *adieu pour*

*jamais*, *adieu*, se mêlant aux expressions d'un sentiment créé pour le bonheur de la vie ; cette certitude de mourir, qui donne à toutes ses paroles un caractère si solemnel et si vrai ; cette idée dominante ; cet objet qui l'occupe seul au moment où la plupart des hommes concentrent sur eux-mêmes ce qu'il leur reste de pensée ; ce calme qu'à l'instant de la mort le malheur donne encore plus sûrement que le courage ; chaque mot de cette lettre enfin, ont rempli mon ame de la plus vive émotion. Ah ! qu'on voit avec peine la fin d'une lecture qui nous intéressait comme un événement de notre vie, et qui, sans troubler notre cœur, mettait en mouvement tous nos sentimens et toutes nos pensées !

## LETTRE III.

*D'Émile.*

JE vais maintenant parler de l'ouvrage qui a consacré la gloire de *Rousseau* ; de celui que son nom d'abord nous rappelle, et qui

confond l'envie, après l'avoir excitée. L'Auteur d'Émile s'était fait connaître dans ses premiers écrits : avant même d'avoir élevé ce grand édifice, il en avait montré la puissance ; mais l'admiration, sentiment plus qu'involontaire, puisqu'on se plait à y résister, n'aurait peut-être pas été généralement accordée aux autres ouvrages de *Rousseau*, si, forcé de couronner Émile, il n'avait pas fallu respecter par-tout la trace du talent qui sut ainsi se développer à nos yeux.

C'est un beau système, que celui qui, recevant l'homme des mains de la Nature, réunit toutes ses forces pour conserver en lui l'empreinte qu'il a reçue d'elle, et l'exposer au monde sans l'effacer. On répète souvent que dans la vie sociale, il est impossible ; mais je ne sais pas pourquoi l'on n'a voulu trouver cette auguste empreinte que dans l'homme sauvage ; ce n'est pas le progrès des lumières, ni l'ordre civil, c'est l'erreur et l'injustice qui nous éloignent de la nature : l'homme seul ne peut atteindre à toutes les connaissances des hommes réunis pendant plusieurs siècles. Mais le fil d'Ariane conduit depuis les premiers pas jusqu'aux derniers :

l'esprit juste et le cœur droit peuvent concevoir toutes les combinaisons nécessaires des devoirs et des pensées de cette vie. On croit avoir jugé les idées de *Rousseau*, quand on a appelé son livre un ouvrage systématique : peut-être les bornes de l'esprit humain ont-elles été assez reculées depuis un siècle pour qu'on ait l'habitude de respecter les pensées nouvelles ; mais ne serait-il pas possible même qu'il vînt un temps où l'on se fût tellement éloigné des sentimens naturels, qu'ils parussent une découverte, et où l'on eût besoin d'un homme de génie pour revenir sur ses pas, et retrouver la route dont les préjugés du monde auroient effacé la trace ? C'est ce sublime effort dont *Rousseau* s'est montré capable.

L'homme reçoit trois éducations, celle de la nature, de son précepteur et du monde : *Rousseau* a voulu confondre les deux premières ; il développe les facultés de son élève, comme ses forces physiques, avec le temps ; sans ralentir ni hâter sa marche, il sait qu'il doit vivre parmi des hommes qui se sont condamnés à une existence contraire aux idées naturelles ; mais comme la loi de la nécessité est la première qu'il lui apprit à respecter, il

supportera les institutions sociales comme les accidens de la nature; et les jugemens droits, les sentimens simples qu'on lui a inspirés, guideront seulement sa conduite et soutiendront son ame. Qu'importe si, sur le théâtre du monde, il est acteur ou témoin? on ne le verra point troubler le spectacle: et si les illusions lui manquent, les plaisirs vrais lui resteront. On se plaint des soins infinis que cette éducation exigerait; sans doute dans un séjour pestiféré l'on se défend avec peine de la contagion; mais Emile enfant, s'élèverait de lui-même dans une ville habitée par des Émiles. Mais quand la moitié de la vie serait consacrée à assurer le bonheur de celle d'un autre, y a-t-il beaucoup d'hommes qui dussent regretter cet emploi de leur temps? Enfin si les femmes, s'élevant au-dessus de leur sort, osaient prétendre à l'éducation des hommes; si elles savaient dire ce qu'ils doivent faire; si elles avaient le sentiment de leurs actions, quelle noble destinée leur serait réservée!

*Rousseau* veut qu'on développe les facultés avant d'apprendre les sciences: en effet l'enfant dont l'esprit n'est pas au niveau de la mémoire, retiendra ce qu'il n'entend pas, et

cette habitude dispose à l'erreur. J'ignore si *Rousseau* ne tarde pas trop le moment où l'étude doit être permise : il ne peut être fixé ; les enfans diffèrent entre eux comme les hommes. Quel bon esprit on prépare à celui qui n'adopta jamais que ce qu'il a compris ! Je le sais, la jeunesse efface les erreurs de l'enfance et perd les siennes à son tour ; mais celui qui, suivant son âge, n'aurait jamais cru que la vérité, arriverait à la principale époque de la vie avec un jugement inaltérable, et les idées morales, devenues pour lui comme des propositions de géométrie, s'enchaîneraient dans sa pensée depuis sa naissance jusqu'à sa mort ; on ne le préserverait pas des mouvemens des passions, mais on le garantirait des excuses qu'elles cherchent : il pourrait être entraîné, mais jamais égaré ; et s'il tombait dans le précipice, il s'y verrait au moins, et ses yeux restés ouverts, l'aideraient bientôt à s'en retirer lui-même. Que j'aime cette éducation sans ruse et sans despotisme, qui traite l'enfant comme un homme faible, et non comme un être dépendant, qui le force à l'obéissance, non en le faisant plier sous la volonté d'un gouverneur ou d'un père dont il ne connaîtrait pas les droits, et dont il

haïrait l'empire ; mais sous la nécessité muette, mais inflexible ; sous la nécessité, éternelle puissance qui le commandera quand ses maîtres ne pourront plus rien sur lui ; pouvoir qui n'avilit pas celui qui s'y soumet, et ne donne point à un homme l'habitude d'obéir aux autres hommes. L'enfance précède la vie ; qu'elle en soit le tableau raccourci : le soir du jour souillé par nos fautes, un maître sévère ne vient point nous imposer des punitions qui ne naissent point d'elles ; mais nos amis s'éloignent, si nous les avons blessés ; mais on cesse de nous croire, si nous avons trompé. La seule ruse permise avec les enfans, c'est de les traiter comme des hommes ; de faire naître autour d'eux l'expérience, en leur cachant le peu d'importance qu'on attache à leurs premiers torts, et le charme de leurs petites grâces, présage de l'empire que d'autres séductions peuvent avoir un jour. Il est un genre d'experience toutefois qu'on doit retarder le plus possible ; c'est la connaissance des vices des hommes : il faut être bien fort pour braver l'exemple et supporter l'injustice. Les enfans ne doivent jamais éprouver les défauts de ceux qui les environnent. Que cette grande et dernière

leçon soit réservée pour l'âge où l'on a déjà choisi sa route. La vertu n'est pas, comme la gloire, un but d'émulation ; ceux qui prétendent à l'une ne veulent point d'égaux ; ceux qui cherchent l'autre, ralentissent quelquefois leurs efforts, lorsqu'ils trouvent des compagnons de paresse. Il faut être homme pour apprendre sans danger à connaître les hommes. Il paraissait difficile d'exciter les enfans à l'étude, sans employer les moyens ordinaires de l'éducation, sans manquer au principe qui conserve dans l'enfant la dignité de l'homme, en ne lui apprenant ni à commander ni à obéir. *Rousseau* s'assure de sa docilité par la dépendance de sa nature : elle l'oblige à un échange de service, premier fondement de toute société. Les connaissances sont nées du besoin des hommes ; et depuis que tous les ont acquises, elles sont encore plus utiles à chacun d'eux. On peut amener une circonstance qui en fasse sentir à l'enfant la nécessité, et lui inspire aujourd'hui le desir de cette même science, dont hier il eût fallu lui commander l'étude : mais, dira-t-on, pourquoi ne pas le conduire par la reconnaissance et par la tendresse? Le premier de ces sentimens n'est pas conçu par un

enfant; il n'unit point ensemble le présent et le passé : le second doit naître de lui-même; mais son action ne développe ni le jugement ni la pensée : elle n'a pas le même empire sur tous ces jeunes cœurs, et ne leur donne point l'idée de la vie, où des relations de tous genres tirent leurs forces de la raison et de la nécessité. *Rousseau* se sert pour l'enfance des ressorts qui doivent mouvoir tous les âges. Avec quel soin n'interdit-il pas ces motifs d'émulation et de rivalité, qui préparent d'avance les passions de la jeunesse!

Émile n'est point un guerrier, un poëte, un administrateur; c'est un homme, l'homme de la nature, instruit de toutes les découvertes de la société : il voit plus loin que le sauvage, mais dans la même direction : il a ajouté des idées justes à des idées justes; mais une erreur ne peut entrer dans sa tête. Tout le monde a adopté le systême physique d'éducation de *Rousseau*. Un succès certain n'a point trouvé de contradicteurs; ses idées morales sont sur le même modèle; aucun lien importun ne gêne les mouvemens des enfans; la contrainte ne borne point leur liberté : *Rousseau* les exerce par degrés; il veut qu'ils fassent eux-mêmes tout ce que leurs

petites forces leur permettent ; il ne hâte point leur esprit; il ne les fait pas arriver au résultat sans passer par la route : enfin si la même pensée avait créé le monde physique et le monde moral ; si l'un était, pour ainsi dire, le relief de l'autre, pourquoi se refuserait-on à trouver dans l'ensemble du système de *Rousseau* la preuve de sa vérité ? Je ne sais pas si je suivrais entièrement pour mon fils la méthode de *Rousseau* ; peut-être ma vanité voudrait-elle le former pour un état déterminé, afin qu'il fût de bonne heure avancé dans une carrière ; au moins je me dirais : c'est ainsi qu'on doit élever l'homme, c'est l'éducation de l'espèce, plutôt que celle de l'individu. Mais il faut l'étudier comme ces modèles de proportion, que les sculpteurs ont toujours devant les yeux, quelles que soient les statues qu'ils veulent faire. C'est l'éloquence de *Rousseau* qui ranima le sentiment maternel, dans une certaine classe de la société ; il fit connaître aux mères ce devoir et ce bonheur; il leur inspira le désir de ne céder à personne les premières caresses de leurs enfans ; il interdit autour d'eux les serviles respects des valets, qui leur font sentir leur rang, en leur montrant le contraste

de leur faiblesse et de leur puissance ; mais il permet les tendres soins d'une mère : ils ne gâteront point l'enfant qui les reçoit ; être servi rend tyran ; mais être aimé, rend sensible. Qui, des mères où des enfans, doit le plus de reconnaissance à *Rousseau* ? Ah ! ce sont les mères sans doute : ne leur a-t-il pas appris, (comme l'écrivait une femme, dont l'ame et l'esprit font le charme de ceux qu'elle admet à la connaître) » à retrouver dans leur « enfant une seconde jeunesse, dont l'espé-« rance recommence pour elles, quand la « première s'évanouit ». Ah ! tout n'est pas encore perdu pour la mère malheureuse, dont les fautes ou la destinée ont empoisonné la vie ! ces jours de douleur lui ont peut-être valu l'expérience, qui préservera des mêmes peines le jeune objet de ses soins et de sa tendresse. Dans tous les portraits de *Rousseau*, on l'a peint couronné par des enfans. En effet, il a su rendre cet âge à son bonheur ; et peut-être n'est-il que celui-là d'assuré dans la vie. Bientôt la jeunesse arrive ; ce temps faussement vanté, ce temps des passions et de larmes : oui, ma fille, j'écouterai pour toi les leçons de *Rousseau* : son éloquente bonté te répond de mon indulgence : peut-être l'an-

rais-je trouvée dans mon âme ; mais l'impression de ses sublimes ouvrages est si profonde, qu'on la confond avec celle de la nature même : oui, je t'assurerai des jours de bonheur, dans cet âge où l'imagination ne craint rien de l'avenir, où le moment présent compose toute la vie, où le cœur aime sans inquiétude, où le plaisir se fait sentir, tandis que la peine est encore inconnue. Le bonheur de l'enfant dépend de sa mère : hélas ! un jour peut-être je te presserai vainement contre mon sein ; mes caresses ne feront plus renaître le calme dans ton ame. Jouis donc, jouis de ces courts instans, d'une félicité qu'on cesse de desirer en cessant de la goûter, et qui ne laisse après elle ni regret ni repentir. Je ne veux point oublier que la jeunesse succède à l'enfance, je ne veux point que la première époque de la vie soit inutile au reste de la tienne ; mais je veux la considérer comme une partie de ces années que tu dois passer sur la terre, et m'occuper d'elles pour elles. Si je meurs avant d'avoir vu le succès de mes soins, tu me devras du moins les beaux jours de ton enfance, et ce doux souvenir te fera chérir ma mémoire et respecter le génie su-

blime qui raffermit mon esprit dans la route que mon cœur était impatient de suivre.

*Rousseau* n'a point voulu qu'Émile fût un homme extraordinaire. Le génie et l'héroïsme sont des exceptions de la nature dont elle fait seule l'éducation. Il l'a peint tel que tous les pères peuvent espérer de rendre leur fils, en suivant le même plan ; je me demanderais, pour juger de ce systéme, s'il est vrai que tous les effets naissent des moyens, et si ces effets sont desirables? or, il me semble que l'enfant élevé suivant les principes de *Rousseau* serait Emile, et qu'on serait heureux d'avoir Emile pour fils! Je suis loin d'adopter le systéme d'Helvétius, et d'attribuer à l'éducation seule la distance de Voltaire aux autres hommes! Les talens de l'esprit sont sans doute inégaux par la nature; mais les sentimens innés dans tous les cœurs peuvent être développés par l'éducation; et je crois qu'elle avait presque toujours une manière de rendre, ou plutôt de laisser à l'ame sa bonté primitive. Pour un aveugle-né, combien ont perdu la vue! Je sais qu'il paraîtra peut être extraordinaire d'adopter le systême de *Rousseau* : on s'accorde pour admirer son éloquence; mais on a trouvé

simple, de croire que cette imagination si vive et si féconde, cette ame si passionnée, avait acquitté la nature envers lui, et qu'un tel talent de peindre ne pouvait être uni à la justesse d'esprit nécessaire, pour tracer un plan utile. On a dit que ses opinions étaient impraticables ou fausses, afin de le ranger dans cette classe que les hommes médiocres même traitent avec dédain, ravis d'opposer le court enchaînement de leurs incontestables idées communes aux erreurs qui peuvent se rencontrer dans la suite des pensées nouvelles d'un grand génie. Moi, je ne crois pas qu'un ouvrage sur l'éducation, dont le systême est parfaitement suivi depuis la première ligne jusqu'à la dernière, et qui doit réveiller sans cesse tous nos sentimens et toutes nos idées habituelles, pût intéresser, s'il fatiguait l'esprit par sa fausseté. Enfin je vois adopter en détail ce plan dont on rejette l'ensemble, et je ne puis m'accoutumer à entendre juger le style sans les pensées, comme si l'effet de l'un était séparé de l'impression des autres, et comme s'il ne fallait pas au moins, quand tout le systême ne serait pas juste, que les idées et les sentimens dont l'éloquence se compose, le fussent toujours.

J'avouerai que pour me conformer à l'avis de la multitude, qui ne veut pas croire vraies tant de pensées neuves, vainement à chaque page j'étais de l'avis de *Rousseau* : à la fin du livre, je me disais : c'est sûrement faux ; et j'attribuais à son talent seul la persuasion dont je ne pouvais me défendre ; mais j'ai fini cependant par m'en fier assez à la réflexion pour ne pas craindre les opinions mêmes que l'éloquence développe ; sans doute quand elle s'aide du geste et de l'accent, elle peut, à la tête des armées, dans une émeute populaire, entraîner les hommes par tout ce qu'ils ont de sensible, et suspendre leurs autres facultés : mais dans la retraite, lorsqu'aucune passion ne nous aveugle, l'impression du talent reste, mais son illusion disparaît. Pourquoi, si je trouve que l'auteur d'Émile a raison, préférerais-je d'adopter l'opinion que je n'ai pas? pourquoi, pour me défendre de moi, ne m'écouterais-je jamais, et pourquoi donc enfin, effrayée par les jugemens des autres, prendrais-je le corps pour l'ombre, comme l'enfant prend l'ombre pour le corps.

Rousseau voulait élever la femme comme l'homme, d'après la nature, et suivant les différences qu'elle a mises entr'eux : mais je

ne sais pas s'il faut tant la seconder, en fortifiant, pour ainsi dire, les femmes dans leur faiblesse. Je vois la nécessité de leur inspirer des vertus que les hommes n'ont pas; bien plus que celle de les encourager dans leur infériorité sous d'autres rapports; elles contribueraient peut-être autant au bonheur de leurs époux, si elles se bornaient à leur destinée par choix plutôt que par faiblesse, et si elles se soumettaient à l'objet de leur tendresse par amour plutôt que par besoin d'appui. Une grande force d'ame leur est nécessaire; leurs passions et leur destinée sont en contraste dans un pays où le sort impose souvent aux femmes la loi de n'aimer jamais, où, plus à plaindre que ces pieuses filles qui se consacrent à leur Dieu, elles doivent accorder tous les droits de l'amour, et s'interdire tous les plaisirs du cœur; ne faut-il pas un sentiment énergique de ses devoirs, pour marcher isolée dans le monde, et mourir sans avoir été la première pensée d'un autre, sans avoir sur-tout attaché la sienne sur un objet qu'on pût aimer sans remords?

Rousseau, dira-t-on, ne s'occupait pas des bisarres institutions de la vanité; il n'appuyait pas un édifice qu'il eût voulu renverser; mais

pourquoi donc a-t-il peint sa Sophie trop faible même, pour la plus heureuse situation du monde? Comment, dans un morceau sublime d'éloquence, supplément de son ouvrage, a-t-il peint Sophie trahissant son époux? Il a condamné lui-même son éducation, il l'a sacrifiée au desir de faire valoir celle d'Émile, en donnant le spectacle de son courage dans la plus violente situation du cœur. Comment a-t-il pu se résoudre à nous offrir Sophie au-dessous de tout, infidelle à ce qu'elle aime? C'est plus que foible qu'il l'a montrée. Avait-elle besoin de force? elle avait épousé son amant. Ah! pourquoi flétrir le cœur par la triste fin de l'histoire d'Émile et de Sophie? pourquoi seconder ceux qui, ne croyant pas à la durée des sentimens, pensent qu'il est égal de commencer ou de finir par ne pas s'aimer? pourquoi dégrader les femmes, en faisant tomber celle qui semblait devoir être leur modèle? Ah! Rousseau, c'est mal les connaître; leur cœur peut les égarer, mais leur cœur sait les défendre: aucune de celles même que la vertu seule n'arrêterait pas, unie à ton Émile, aimée par lui, n'aurait changé la paix et le bonheur contre le désespoir et la honte; aucune, faible

même comme tu veux les élever et les peindre, ne se fût bannie du paradis terrestre, en rompant les liens d'un hymen formé par l'amour. Je ne sais pas s'il fallait montrer Émile en proie aux plus cruelles infortunes. L'influence de la vertu sur le bonheur, était un spectacle plus utile; il est sans doute des peines dont elle ne préserve pas; mais il en est tant qu'elle épargne, qu'il est permis d'employer cet appât pour attirer vers elle. Mais quel charme dans tous les tableaux de cet ouvrage! quelle finesse et quelle étendue dans les idées! Tantôt l'auteur ajoute une pensée nouvelle à un sujet qui semblait épuisé, ou sait, par une seule, ouvrir une carrière immense à la réflexion. En voulant former un homme, il s'est nécessairement occupé de toutes les idées qui peuvent entrer dans la tête. Quelle méditation cela suppose, ou plutôt, quelle originalité dans l'écrivain à qui tous les objets connus se présentent sous une forme neuve et vraie, et qui trouve presque toujours son esprit dans la nature! C'est une pensée bien heureuse, d'avoir donné à un traité d'éducation la forme de l'histoire de son élève. Rien n'est étranger au but; rien ne détourne de l'idée abstraite; mais la pensée se

repose, et l'attention est entraînée. Rousseau veut que des événemens de sa vie, gravent dans la tête de l'enfant les vérités qu'il doit apprendre. S'il faut lui donner l'idée des droits de la propriété, son travail est détruit par Robert, possesseur du champ dont il s'est emparé; le chagrin et la colère d'Émile impriment dans son esprit le souvenir de l'explication qu'il a reçue. C'est par les sentimens de son ame que Rousseau captive son intérêt; il traite de même le lecteur, et son ingénieuse adresse emploie le même moyen pour élever l'enfant, et retenir l'attention des hommes. Les circonstances les plus légères frappent l'imagination, et ajoutent à la vérité des tableaux. Les détails font peu d'impression quand ils rappellent des circonstances ou des personnes indifférentes; mais lorsqu'ils tiennent à de grands sentimens, lorsqu'on a long-temps d'avance intéressé le lecteur pour Émile et pour Sophie, le cœur bat en les voyant lutter à la course ensemble, s'amuser encore dans l'âge des passions, de ces jeunes plaisirs, et savoir unir la simplicité de l'enfance au charme de la jeunesse. Heureux par ce sentiment qui fait une époque des événemens les plus ordinaires de la vie,

Émile ne peut lutter dans un combat inégal; il sent sa force; il aime la faiblesse de Sophie, et la portant au but dans ses bras, tombe à ses pieds, et se reconnaît vaincu. Cette image ravissante s'est souvent offerte à ma pensée. Rousseau, dans Héloïse, avait peint la passion exaltée par le combat du remords, par l'ivresse de la faute: le tableau de deux amans ignorant le repentir et la crainte, s'aimant sans que l'obstacle, ce besoin des cœurs usés, soit nécessaire pour les ranimer, est peut-être un aussi grand effort du talent; la vérité, la justesse y étaient encore plus nécessaires, et des sons si doux pour émouvoir le cœur, doivent bien y répondre. Je sais qu'on peut avec raison être frappé du mauvais goût que Rousseau se permet quelquefois; il se plaît dans les contrastes, et les fait par les mots autant que par les idées: on pourrait blâmer un tel système; la pensée doit voir les extrêmes, mais non l'imagination; l'impression du dégoût qu'elle en reçoit, ne rend pas la vérité plus sensible, et déplaît inutilement. On a quelquefois accusé Rousseau d'exagération et de fausse chaleur; j'avouerai qu'en ne trouvant pas toujours toutes ses idées justes, en n'étant pas toujours émue

par tous ses mouvemens, il m'a paru constamment naturel; il diffère des autres, mais c'est pour lui, non pour eux qu'il parle. On a pu le juger fou dans quelques pages, mais rien n'est plus loin de l'affectation; sa folie si l'on doit employer ce mot, est l'exaltation de tout ce qui est bien; ce sont des idées qui n'ont pas été, pour ainsi dire, raccordées avec les hommes, mais qui seraient vraies abstraitement. Comment ne pas adorer son amour pour la vertu, sa passion pour la nature; il ne l'a pas peinte comme Virgile, mais il l'a gravée dans le cœur, et l'on se rappelle ses sentimens et ses pensées en revoyant les lieux qu'il a parcourus, les sites qu'il préférait.

Quel écrivain que *Rousseau*! On a souvent parlé du danger de l'éloquence; mais je la crois bien nécessaire, quand il faut opposer la vertu à la passion: elle fait naître dans l'ame ces mouvemens qui décident seuls du parti que l'on prend; il semble que la raison s'offre long-temps à l'esprit avant que le cœur en reçoive l'impression; mais lorsqu'il l'éprouve, on n'a plus besoin de réflexions; on va de soi-même, on est entraîné; c'est l'éloquence seule qui peut ajouter cette force

d'impulsion à la raison, et lui donner assez de vie pour lutter à force égale contre les passions ; mais, heureux Émile, si celui qui veille sur sa destinée le préserve des combats avec lui-même, et ne le place pas dans ces cruelles situations qui naissent de la société, et s'opposent à la nature ! Puisse-t-il suivre l'intention de la providence, qui n'a rien ordonné à l'homme que pour sa félicité, même sur cette terre, et ne lui fit une loi de la vertu, que pour assurer son bonheur, en ne le laissant pas dépendre des bornes de sa propre intelligence, et suppléer par l'obéissance aux lumières de sa raison ! On reproche à *Rousseau* de donner trop tard à son élève la connaissance d'un Dieu : cette vérité de sentiment pourrait être connue avant le dévoloppement des facultés de l'esprit. Je ne sais pas cependant, si ce superbe mot de l'énigme du monde ne frapperait pas davantage celui qui ne l'apprendrait qu'en le concevant. On a souvent remarqué que les merveilles de tous les jours n'excitaient plus notre étonnement. Une grande idée qu'un enfant met à son niveau, qu'il rapproche de ce qu'il connaît, qu'il confond avec toutes les petites pensées de son âge, est moins

auguste à ses yeux que si, pour la première fois, elle répandait des torrens de lumière sur les ténèbres de l'univers. *Rousseau* croyait à l'existence de Dieu, par son esprit et par son cœur. Qu'elle est belle, sa lettre à l'archevêque de Paris! Quel avantage la vraie philosophie n'a-t-elle pas sur la plupart des sectes religieuses, quand elle ne tente pas d'ébranler les éternelles bases de toute croyance! Quel chef-d'œuvre d'éloquence dans le sentiment, de métaphysique dans les preuves, que la profession de foi du vicaire savoyard! *Rousseau* était le seul homme de génie de son temps qui respectât les pieuses pensées, dont nous avons tant de besoin; il consulte l'instinct naturel, et consacre ensuite toute la force de la réflexion à le prouver à sa raison. La philosophie rejette ces persuasions intimes, involontaires, qui ne sont point nées du calcul et de la méditation de l'esprit. Mais, que j'aime mieux celui qui leur prête l'appui de ses pensées, tâche de les fortifier en moi, et loin d'opposer ma raison à mon instinct, cherche à les réunir pour faire pencher la balance, et cesser le combat! La profession de foi du vicaire savoyard était justement admirée

comme une suite de raisonnemens forts et profonds, qui formaient un ensemble d'opinions que l'on adoptait avec transport au milieu des égaremens des fanatiques et des athées. Mais cet ouvrage n'était que le précurseur de ce livre, époque dans l'histoire des pensées, puisqu'il en a reculé l'empire; de ce livre qui semble anticiper sur la vie à venir, en devinant les secrets qui doivent un jour nous être dévoilés; de ce livre que les hommes réunis pourraient présenter à l'être suprême, comme le plus grand pas qu'ils ont fait vers lui; de ce livre que le nom de son auteur consacre en le mettant à l'abri du dédain de la médiocrité, puisque c'est le plus grand administrateur de son siècle, le génie le plus clair et le plus juste, qui a demandé d'être écouté sur ce qu'on voulait rejeter comme obscur et comme vague; de ce livre dont la sensibilité majestueuse et sublime peint l'auteur aimant les hommes, comme l'ange gardien de la terre doit les chérir. Pardonne-moi, *Rousseau*: mon ouvrage t'est consacré, et cependant un moment un autre est devenu l'objet de mon culte! Toi-même, toi sur-tout, ton cœur passionné pour l'humanité, eût adoré

celui qui, long-temps occupé de l'existence de l'homme sur la terre, après avoir indiqué tous les biens qu'un bon gouvernement peut lui assurer, a voulu prévenir ses plus cruels malheurs en portant du calme dans son ame agitée, et donner ainsi la chaîne des pensées qui forme toute sa destinée. Oui, *Rousseau* savait admirer, et n'écrivant jamais que pour céder à l'impulsion de son ame, les vaines jalousies n'entraient point dans son cœur. Il aurait eu besoin de louer celui que je n'ose nommer, celui dont je m'approche sans crainte, quand je ne vois en lui que l'objet de ma tendresse; mais qui me pénètre plus que personne de respect, quand je le contemple à quelque distance; enfin, celui que la postérité comme son siécle, designera par tous les titres du génie, mais que mon destin et mon amour me permettent d'appeler mon père.

# LETTRE IV.

*Sur les ouvrages politiques de Rousseau.*

De tous les objets offerts à la méditation, la constitution des gouvernemens est sans doute le plus important comme le plus difficile à connaître. Le législateur qui saurait former un corps politique, lier ses membres par un intérêt commun et immuable, rassembler dans sa pensée tout ce que le choc des passions des hommes, la réunion de leurs facultés, l'influence des climats, la puissance des empires voisins pourraient jamais produire d'inconvéniens ou d'avantages; celui qui saurait contenir et diriger par des loix faites pour durer toujours le peuple qui se serait soumis à son génie, aurait conçu le plus grand projet que l'on puisse croire possible, et se serait associé, pour ainsi dire, à la gloire de la création du monde, en donnant à ses habitans des loix universelles et nécessaires, comme celles de la nature; mais l'esprit humain n'a point fait en un moment le pas immense de l'état sau-

vage à l'état civil ; les idées se sont lentement développées ; les circonstances ont quelquefois fait naître des institutions si heureuses, que la pensée doit en envier la gloire au hasard. La plupart des gouvernemens se sont formés par la suite des temps et des événemens, et souvent la connaissance de leur nature et de leur principe a plutôt suivi que précédé leur établissement. L'ouvrage donc qui nous fait bien connaître les premières bases du contrat social, qui fixe les vrais fondemens de toute puissance légitime, est aussi utile que digne d'admiration : tel est le plan et le but du livre de *Rousseau* ; il démontre qu'aucune convention ne peut subsister, qui soumette l'intérêt général à l'intérêt particulier ; qu'il est insensé de croire qu'une nation doive obéir à des loix qui sont contraires à son bonheur, et que sans son consentement, aucun gouvernement puisse être établi ni maintenu ; que la dépendance du plus fort, à l'égard du plus faible, est contraire à la raison comme à la nature, et qu'enfin l'idée d'un état despotique est encore plus absurde que révoltante ; mais ce gouvernement excepté (les monstres ne sont pas comptés parmi les hom-

mes), il n'en est point que *Rousseau* ne justifie; il remonte à l'origine de toute autorité sur la terre, et prouve même que la monarchie, établie par la volonté générale, fondée sur des loix que la nation seule a le droit de changer, est un gouvernement aussi légitime et peut-être meilleur que les autres. J'oserai blâmer *Rousseau*, cependant, de ne pas regarder comme libre la nation qui a ses représentans pour législateurs, et d'exiger l'assemblée générale de tous les individus. L'enthousiasme est permis dans les sentimens, mais jamais dans les projets; les défenseurs de la liberté doivent se préserver de l'exagération. Ses ennemis seraient si heureux de la croire impossible! Le plan de l'ouvrage de Montesquieu, est sans doute plus étendu que celui du contrat social; toutes les loix qui ont été faites y sont examinées, et mille biens de detail peuvent resulter encore de ce livre si remarquable par les idées générales; mais *Rousseau* ne s'est occupé que de la constitution politique des états, de celui qui a le pouvoir de donner des loix, non des loix elles-mêmes. Montesquieu est plus utile aux sociétés formées; *Rousseau* le serait davantage à celles qui

voudraient se rassembler pour la première fois ; la plupart des vérités qu'il développe sont spéculatives ; on doit, j'en conviens, accorder plus d'admiration à celui qui crée un systême, même imparfait, mais possible, qu'au philosophe qui, luttant contre la nature seule des choses, offre un plan sans défauts à l'imagination ; mais peut-être faut-il avoir administré soi-même, pour renoncer au bien idéal, pour se résourdre à placer le mieux, qu'on peut obtenir, à côté du mal qu'on doit supporter, pour se borner à faire lentement quelques pas vers le but qu'on atteint si rapidement par la pensée. Enfin, peut-être faut-il avoir observé de près le malheur des peuples, pour regarder encore comme une gloire suffisante, le léger adoucissement que l'on apporte à leurs maux. Qu'on place donc au-dessus de l'ouvrage de *Rousseau*, celui de l'homme d'état dont les observations auraient précédé les résultats, qui serait arrivé aux idées générales par la connaissance des faits particuliers, et qui se livrerait moins en artiste à tracer le plan d'un édifice régulier, qu'en homme habile à reparer celui qu'il trouverait construit. Mais qu'on accorde cependant un grand

grand tribut de louanges à celui qui nous a fait connaître tout ce qu'on peut obtenir par la méditation, et qui s'étant saisi d'une grande idée, l'a suivie dans toutes ses conséquences, jusqu'à sa source la plus reculée. *Rousseau* emprunte la méthode des géomètres, pour l'appliquer à l'enchaînement des idées ; il soumet au calcul les problêmes politiques ; il me semble qu'il fait admirer également la force de sa tête, soit par ses raisonnemens, soit par la forme de ces raisonnemens mêmes. La conception de la haute métaphysique ne demande pas une puissance d'attention surnaturelle : comme les bornes n'en sont pas connues, la précision n'y est pas nécessaire ; mais quand on veut traiter d'une manière abstraite des sujets dont la base est réelle, c'est alors que toutes les facultés humaines peuvent à peine suffire pour s'élever sans perdre son objet de vue, et décrire dans le ciel le cercle qui doit être répété sur la terre. Mais ce n'était point assez d'avoir démontré les droits des hommes ; il fallait, et c'était sur-tout le talent de *Rousseau*, il fallait, dans tous ses ouvrages, leur faire sentir le prix qu'ils doivent y attacher. Peut-être est-il quelquefois impossible au

génie de transmettre toutes ses idées à tous les esprits; mais il faut qu'il entraîne par son éloquence; c'est elle qui doit émouvoir et persuader également tous les hommes. Les vérités auxquelles la pensée seule peut atteindre, ne se répandent que lentement, et le temps est nécessaire pour achever la persuasion universelle; mais les vérités de sentiment, ces vérités que l'ame doit saisir, malheur au talent qui n'enflamme pas pour elles à l'instant qu'il les présente!

Je l'ai aimée aussi, cette liberté qui ne met entre les hommes d'autre distinction que celles marquées par la nature; et m'exaltant avec l'auteur des lettres sur la montagne, je la voulais telle qu'on la conçoit sur le sommet des Alpes, ou dans leurs vallées inaccessibles. Maintenant, un sentiment plus fort sans être contraire, suspend toutes mes idées; je crois, au-lieu de penser: j'adopte, au lieu de réfléchir; mais cependant je n'ai sacrifié mon jugement qu'après en avoir fait un noble usage; j'ai vu que le génie le plus étonnant était uni au cœur le plus pur, et à l'ame la plus forte; j'ai vu que les passions ni le caractère n'égareraient jamais les facultés les plus sublimes dont un homme ait été

doné ; et après avoir osé faire cet examen, je me suis livrée à la foi, pour m'épargner la peine d'un raisonnement qui la justifierait toujours. Vous, grande nation, bientôt rassemblée pour consulter sur vos droits ; étonnée de vous retrouver après deux siècles, et peu faite encore, peut-être, à l'exercice du pouvoir que vous avez obtenu de nouveau, je ne vous demande pas ce sentiment aveugle dont j'ai fait ma lumière ; mais ne vous défiez pas de la raison ; et puisque la succession d'évènemens qui ont agité ce royaume depuis deux années, vous ont enfin amenée à devoir au progrès seul des lumières les avantages que des nations n'ont jamais acquis que par des flots de sang ; n'effacez point le sceau de raison et de paix que le destin veut apposer sur votre constitution ; et quand l'accord unanime vous permet de compter sur le but que vous voulez atteindre, prétendez à la gloire de l'obtenir sans l'avoir passé. Et toi, *Rousseau*, grand homme si malheureux qu'on ose à peine te regretter sur cette terre que tes larmes ont tant de fois arrosée ! que n'es-tu le témoin du spectacle imposant que va donner la France, d'un grand évènement préparé d'avance, et dont, pour la

première fois, le hasard ne se mêlera point! C'est-là, peut-être, c'est-là que les hommes te paraîtraient plus dignes d'estimes! Ou je me trompe, ou nulle passion personnelle ne doit maintenant les animer. Il ne mettront en commun que ce qu'ils ont de céleste. Ah! *Rousseau*, quel bonheur pour toi, si ton éloquence se fût fait entendre dans cette auguste assemblée? Quelle inspiration pour le talent, que l'espoir d'être utile? Quelle émotion différente, quand la pensée cessant de retomber sur elle-même, peut avoir au-devant d'elle un but qu'elle peut atteindre, une action qu'elle produira? Les peines du cœur seraient suspendues dans de si grandes circonstances; l'homme occupé des idées générales disparaît à ses propres yeux. Renais donc, ô *Rousseau!* renais donc de ta cendre! Paraîs, et que tes vœux efficaces encouragent dans sa carrière celui qui part de l'extrémité des maux, en ayant pour but la perfection des biens; celui que la Fance a nommé son ange tutelaire, et qui n'a vu dans ses transports pour lui, que ses devoirs envers elle; celui que tous doivent seconder, comme s'ils secouraient la chose publique; enfin celui qui devait avoir un juge, un admirateur, un concitoyen comme toi.

# LETTRE V.

*Sur le goût de Rousseau pour la Musique et la Botanique.*

Rousseau a écrit plusieurs ouvrages sur la musique ; il aima toute sa vie cet art avec passion. Le Devin du Village annonce même du talent pour la composition. Il voulait faire adopter en France les mélodrames ; il en donna Pygmalion pour exemple ; peut-être ce genre ne devrait-il pas être rejeté. Quand les paroles succèdent à la musique, et la musique aux paroles, l'effet des unes et de l'autre est plus grand ; elles se servent mieux quand elles ne sont pas forcées d'aller ensemble. La musique exprime les situations, et les paroles les développent. La musique pourrait se charger de peindre les mouvemens au-dessous des paroles ; et les paroles, des sentimens trop nuancés pour la musique ; mais quelle éloquence dans le monologue de Pygmalion ! Comme l'on trouve vraisemblable que la statue s'anime à sa voix ! comme

l'on serait tenté de croire que les dieux ne sont pour rien dans ce miracle !

*Rousseau* a fait pour plusieurs romances des airs simples et sensibles, de ces airs qui s'allient si bien avec la situation de l'ame, et que l'on peut chanter encore quand on est malheureux. Il en est quelques-uns qui me semblaient nationaux ; je me croyais, en les entendant, transportée sur le sommet de nos montagnes, lorsque le son de la flûte du berger se prolonge lentement au loin, par les échos qui successivement le répètent. Ils me rappelaient cette musique plutôt calme que sombre, qui se prête aux sentimens de celui qui l'écoute, et devient pour lui l'expression de ce qu'il éprouve. Quel est l'homme sensible que la musique n'a jamais ému ! l'infortuné, lorsqu'il peut l'écouter, obtient par elle la douceur de répandre des larmes, et la mélancolie succède à son désespoir ; pendant qu'on l'entend, ses sensations suffisent à l'esprit comme au cœur, et n'y laissent pas de vide. Il est des airs qui mettent un moment dans l'extase ; les ravissemens au ciel sont toujours précédés du chœur des anges. Que la musique retrace puissamment les souvenirs ! Comme elle en devient insé-

parable ! Quel homme agité par les passions de la vie, entendit sans émotion l'air qui dans sa paisible enfance animait ses danses et ses jeux ! Quelle femme, lorsque le temps a flétri sa beauté, peut écouter sans verser des larmes, la romance que son amant chantait jadis pour elle ! l'air de cette romance, plus encore que ses paroles, renouvelle dans nos cœur les mouvemens de la jeunesse ; l'aspect des lieux, des objets qui nous entouraient, aucune circonstance accessoire ne se lie aux évènemens de la vie comme la musique ; les souvenirs qui nous viennent par elle ne sont point accompagnés de regrets ; elle rend un moment les plaisirs qu'elle retrace ; c'est plutôt ressentir que se rappeler. *Rousseau* n'aimait que les airs mélancoliques ; à la campagne, c'est ce genre de musique que l'on souhaite. La nature entière semble accompagner les sons plaintifs d'une voix touchante. Il faut avoir une ame douce et pure pour sentir ces jouissances. Un homme agité par le souvenir de ses fautes, ne pourrait supporter la rêverie dans laquelle une musique sensible plonge. Un homme tourmenté par des remords déchirans, ne pourrait aimer à se rapprocher ainsi de lui-

même, à distinguer tous ses sentimens, à les éprouver tous, lentement et successivement. Je suis portée à me confier à celui que la musique, les fleurs et la campagne ravissent. Ah! le penchant au vice naît sans doute dans le cœur de l'homme; car toutes les sensations qu'il reçoit par les objets qui l'environnent, l'en éloignent. Je ne sais, mais souvent à la fin d'un beau jour, dans des retraites champêtres, à l'aspect d'un ciel étoilé, il me semblait que le spectacle de la nature parlait à l'ame de vertu, d'espérance et de bonté.

*Rousseau* s'est long-temps occupé de la botanique : c'est une manière de s'intéresser en détail à la compagne. Il avait adopte un système qui prouve encore, peut-être combien il trouvait que le souvenir même des hommes, gâtait le plaisir que la contemplation de la nature fait éprouver. Il distinguait les plantes par leur forme, et jamais par leur propriété; il lui semblait que c'était les dégrader, de ne les considérer que sous le rapport de l'utilité dont elles peuvent être aux hommes. Il ne me paraît pas, je l'avoue, que cette opinion doive être adoptée; ce n'est pas avillir les ouvrages du Créateur que

de les croire destinés à une cause finale, et le monde paraît plus imposant et plus majestueux à celui qui n'y voit qu'une seule pensée ; mais l'imagination poétique et sauvage de *Rousseau* ne pouvait supporter de lier à l'image d'un arbuste ou d'une fleur, ornement de la nature, le souvenir des maux et des infirmités des hommes. Avec quel charme il peint, dans ses confessions, ses transports en revoyant de la pervenche ; comme elle lui retraçait tout ce qu'il avait éprouvé jadis ! elle produisait sur lui l'effet de cet air que l'on défend de jouer aux Suisses hors de leur pays, dans la crainte qu'ils ne désertent. Cette pervenche pouvait lui inspirer la passion de retourner dans le pays de Vaux ; une seule circonstance semblable lui rendait présent tous ses souvenirs. Sa maîtresse, sa patrie, sa jeunesse, ses amours ; il recouvrait tout, il ressentait tout à-la-fois.

# LETTRE VI.

*Sur le caractère de Rousseau.*

Je n'ai point commencé par peindre le caractère de *Rousseau*. Il n'a écrit ses confessions qu'après ses autres ouvrages ; il n'a sollicité l'attention des hommes pour lui-même, qu'après avoir mérité leur reconnaissance, en leur consacrant pendant vingt ans son génie. J'ai suivi la marche qu'il m'a tracée, et c'est par l'admiration que ses écrits doivent inspirer, que je me suis préparée à juger son caractère, souvent calomnié, souvent peut-être trop justement blâmé. Je cherche à ne pas le trouver en contraste avec ses ouvrages ; je ne puis réunir le mépris et l'admiration ; je ne veux pas croire, sur-tout, que dans les écrits, le sceau de la vérité puisse être imité par l'esprit, et qu'il ne reste pas aux cœurs purs et sensibles, des signes certains pour se reconnaître. Je vais donc essayer de peindre *Rousseau*, mais j'en croirai souvent ses confessions. Cet ouvrage n'a

pas sans doute ce caractère d'élévation qu'on souhaiterait à l'homme qui parle de lui-même, ce caractère qui sait pardonner la personalité, parce qu'on trouve simple que celui qui le possède, soit important à ses yeux comme aux nôtres; mais il me semble qu'il est difficile de douter de sa sincérité; on cache plutôt qu'on n'invente les aveux que les confessions contiennent. Les évènemens qui y sont racontés, paraissent vrais dans tous les détails. Il y a des circonstances que l'imagination ne trouverait jamais. D'ailleurs, *Rousseau* avait un sentiment d'orgueil qui répond de la véracité de ses mémoires. Il se croyait le meilleur des hommes; il eût rougi de penser qu'il avait besoin pour se montrer à eux, de dissimuler une seule de ses fautes. Enfin, je trouve qu'il a écrit ses mémoires plutôt pour briller comme historien que comme héros de l'histoire. Il s'est plus occupé du portrait que de la figure, il s'est observé; il s'est peint comme s'il s'était servi de modèle à lui-même : je suis sûre que son premier desir était de se faire ressemblant. Je pense donc qu'on peut peindre *Rousseau* d'après ses confessions, comme si l'on avait vécu long-temps avec lui; car en

étudiant ce qu'il dit, on peut se permettre de ne pas penser comme lui. Le jugement d'un homme sur son propre caractère, le fait connaître, même alors qu'on ne l'adopte pas.

*Rousseau* devait avoir une figure qu'on ne remarquait point quand on le voyait passer, mais qu'on ne pouvait jamais oublier quand on l'avait regarder parler; de petits yeux qui n'avaient pas un caractère à eux, mais recevaient successivement celui des divers mouvemens de son ame; ses sourcils étaient fort avancés; ils semblaient faits pour servir sa sauvagerie, pour le garantir de la vue des hommes. Il portait presque toujours la tête baissée, mais ce n'était point la flatterie ni la crainte qui l'avait courbée; la méditation et la mélancolie l'avaient fait pencher comme une fleur que son propre poids ou les orages ont inclinée. Lorsqu'il se taisait, sa physionomie n'avait point d'expression; ses affections et ses pensées ne se peignaient sur son visage que quand il se mêlait à la conversation; lorsqu'il gardait le silence, elles se retiraient dans la profondeur de son ame; ses traits étaient communs; mais quand il parlait, ils étincelaient tous;

il ressemblait à ces dieux qu'Ovide nous peint quelquefois quittant par degrés leur déguisement terrestre, et se faisant reconnaître enfin aux rayons éclatans que lançaient leurs regards.

Son esprit était lent, et son ame ardente, à force de penser, il se passionnait; il n'avait pas de mouvemens subits, apparens, mais tous ses sentimens s'accroissaient par la réflexion. Il lui est peut-être arrivé de devenir amoureux d'une femme, à la longue, en s'occupant d'elle pendant son absence; elle l'avait laissé de sang-froid; elle le retrouvait tout de flamme; quelquefois aussi il vous quittait vous aimant encore, mais si vous aviez dit une seule parole qui pût lui déplaire, il se la rappelait, l'examinait, l'exagérait, y pensait pendant huit jours et finissait par se brouiller avec vous; c'est ce qui rendait presqu'impossible de le détromper. La lumière qui lui venait tout-à-coup, ne détruisait pas des erreurs si lentement et si profondément gravées dans son cœur. Il était aussi bien difficile de rester pendant long-temps très lié avec lui, un mot, un geste faisait le sujet de ses plus profondes méditations; il enchaînait les plus petites

circonstances comme des propositions de géométrie, et il arrivait à ce qu'il appelait une démonstration. Je crois que l'imagination était la première de ses facultés, et qu'elle absorbait même toutes les autres. Il rêvait plutôt qu'il n'existait, et les évènemens de sa vie se passaient dans sa tête, plutôt qu'au dehors de lui. Cette manière d'être, semblait devoir éloigner de la défiance, puisqu'elle ne permettait pas même l'observation, mais elle ne l'empêchait pas de regarder, et faisait seulement qu'il voyait mal. Il avait une ame tendre : comment en douter, lorsqu'on a lu ses ouvrages ? mais son imagination se plaçait quelquefois entre ses affections et sa raison, et détruisait leur puissance; s'il paraissait quelquefois insensible, c'est qu'il n'appercevait pas les objets tels qu'ils étaient, et son cœur eût été plus ému que le nôtre, s'il avait eu les mêmes yeux que nous. Le plus grand reproche qu'on puisse faire à sa mémoire, celui qui ne trouvera point de défenseur, c'est d'avoir abandonné ses enfans; eh bien! ce même homme eût été cependant capable de donner les plus grands exemples d'amour paternel, d'exposer sa vie vingt fois pour conserver la leur, s'il n'eût pas été

convaincu qu'il leur épargnait les plus grands crimes en leur laissant ignorer le nom de leur père ; s'il n'eût pas cru qu'on voulait en faire de nouveaux Séïdes. L'indigne femme qui passait sa vie avec lui, avait appris assez à le connaître pour savoir le rendre malheureux, et le récit qu'on m'a fait des ruses dont elle se servait pour accroître ses craintes, pour le rendre certain de ses doutes, pour seconder ses défauts, est à peine croyable (1).

*Rousseau* n'était pas fou, mais une faculté de lui-même, l'imagination était en démence ; il avait une grande puissance de raison sur les matières abstraites, sur les

(1) Un Génevois qui a vécu avec Rousseau pendant les vingt dernières années de sa vie, dans la plus grande intimité, m'a peint souvent l'abominable caractère de sa femme. Les sollicitations atroces que cette mère dénaturée lui fit pour mettre ses enfans à l'hôpital, ne cessant de lui répéter que tous ceux qu'il croyait ses amis, s'efforceraient d'inspirer à ses enfans une haine mortelle contre lui; tâchant enfin de le remplir, par ses calomnies et ses feintes frayeurs, de douleur et de défiance. C'est une grande folie sans doute d'écouter et d'aimer une telle femme; mais cette folie supposée, toutes les autres sont vraisemblables.

objets qui n'ont de réalité que dans la pensée, et une extravagance absolue sur tous ceux dont la mesure est prise au dehors de nous; il avait de tout une trop grande dose; à force d'être supérieur, il était près d'être fou. C'était un homme fait pour vivre dans la retraite avec un petit nombre de personnes d'un esprit borné, afin que rien n'ajoutât à son agitation intérieure, et qu'il fût environné de calme. Il était bon; les inférieurs l'adoraient; ce sont eux qui jouissent surtout de cette qualité; mais Paris l'avait troublé. Il était né pour la société de la nature, et non pour celle d'institution. Tous ses ouvrages expriment l'horreur qu'elle lui inspirait; il ne lui fut possible, ni de la comprendre, ni de la supporter; c'était un sauvage des bords de l'Orénoque, qui se fût trouvé heureux de passer sa vie à regarder couler l'eau. Il était né contemplatif, et la rêverie faisait son bonheur suprême; son esprit et son cœur, tour-à-tour, s'emparaient de lui. Il vivait dans sa pensée; le monde passait doucement sous ses yeux; la religion, les hommes, l'amour, la politique l'occupaient successivement; après s'être promené seul tout jour, il revenait calme et

doux. Les méchans gagnent-ils à rester avec eux-mêmes ! On ne peut pas dire, cependant, que *Rousseau* était vertueux, parce qu'il faut des actions et de la suite dans ces actions, pour mériter cet éloge; mais c'était un homme qu'il fallait laisser penser sans en rien exiger de plus, qu'il fallait conduire comme un enfant, écouter comme un oracle; dont le cœur était profondément sensible, et qu'on devait ménager, non avec les précautions ordinaires, mais avec celles qu'un tel caractère exigeait; il ne fallait pas s'en fier à sa propre innocence. *Rousseau* avait moins que personne le divin pouvoir de lire dans les cœurs; il fallait s'occuper de se montrer ce qu'on était, de mettre en dehors ce qu'on sentait pour lui. Je sais qu'on dira que ce n'est pas là la plus noble manière d'aimer, mais moi, je trouve qu'en sentiment, il n'y a qu'une règle : c'est de rendre heureux l'objet de nos affections; toutes les autres sont plutôt inventées par la vanité que par la délicatesse.

*Rousseau* a été accusé d'hypocrisie, d'abord parce que dans ses ouvrages on a trouvé qu'il soutenait des opinions exaltés : tout ce qui est exagéré est faux, disent souvent ceux

qui veulent faire croire qu'on est plus loin du but en le passant qu'en n'y arrivant pas ; il y a des personnes exagérées à froid, si je puis le dire, qui, sans être entraînées par degrés, sans y être amenées par la suite de leurs pensées ; avancent tout-à-coup une opinion extrême, et se décident à la défendre : celles-là, c'est un parti qu'elles prennent, et non un mouvement qui les emporte ; d'autres, dans diverses circonstances de leur vie, ou dans les différentes situations qu'elles peignent dans leurs ouvrages, ne se sentant pas l'accent du cœur, le prennent trop haut, dans la crainte de le manquer : celles-là peuvent être accusées d'hypocrisie ; mais celui que le transport de son imagination et de son ame élève au-dessus de lui-même, et sur-tout, peut-être, au-dessus de ceux qui le lisent, celui que son élan emporte, et qui sent un moment ce qu'il n'aura peut-être pas la force de sentir toujours, est-ce cet homme-là qu'on devrait accuser d'hypocrisie ? Ah ! cette exaltation est le délire du génie ; mais écoutez-le encore : il se pourrait que quand on l'accuse d'avoir passé le but, il n'eût fait que franchir les bornes ; cependant il faut blâmer *Rousseau*, s'il manque à cette modération

sans laquelle on ne persuade pas ceux qui croient que la chaleur de l'ame nuit à la justesse de l'esprit ; il faut le blâmer, s'il n'a pas senti que le mouvement moral n'est pas soumis aux loix du mouvement physique, et qu'il n'est pas besoin de le donner plus fort qu'il ne faut, pour le communiquer au degré nécessaire ; mais pourrais-je le trouver exagéré, si je partageais tous ses sentimens, et si j'adoptais toutes ses opinions ? On accuse encore *Rousseau* d'hypocrisie, en comparant sa conduite avec ses principes : les actions naissent du caractère, et peuvent en donner l'idée ; mais les pensées viennent souvent par inspiration ; et l'homme enivré par l'esprit divin qui l'anime, n'est plus lui-même, quoiqu'il soit plus vrai que jamais, et s'abandonne entièrement au sentiment qu'il éprouve en écrivant. Il existe un petit nombre de morceaux d'éloquence, dont le caractère auguste et mesuré, calme et ferme, simple et noble, prouve, sans en pouvoir douter, que leur auteur a toutes les vertus dont il parle ; mais quand on ne trouverait pas à *Rousseau* ce genre d'éloquence, quand il serait vrai qu'il défend les plus grandes, les plus belles, les plus touchantes des vérités,

avec un enthousiasme trop poétique, pourrait-on le soupçonner d'hypocrisie ? *Rousseau*, hypocrite ! Ah ! je ne vois dans toute sa vie qu'un homme parlant, écrivant, agissant involontairement ; ses actions ne ressemblaient pas à ses principes ; mais il se rendait coupable en les appliquant faussement, plutôt qu'en les abandonnant. Il semblait aussi quelquefois que son ame était épuisée par ses pensées, et qu'elle n'avait plus le ressort nécessaire pour agir. Un homme qui l'a beaucoup vu, m'a peint souvent avec quels délices il se livrait au repos le plus absolu. Un jour ils se promenaient ensemble sur les montagnes de la Suisse : ils arrivèrent enfin dans un séjour enchanteur ; un espace immense se découvrait à leur yeux ; ils respiraient à cette hauteur, cet air pur de la nature, auquel le soufle des hommes ne s'est pas encore mêlé. Le compagnon de *Rousseau* espérait alors que l'influence de ce lieu animerait son génie ; d'avance il l'écoutait parler : mais *Rousseau* se mit tout-à-coup à jouer sur l'herbe, comme dans sa première enfance ; heureux d'être libre de ses sentimens et de ses pensées, il n'était tourmenté par aucune de ses facultés, et ce fut peut-être

un des plus doux momens de sa vie. Ne le voit-on pas, dès son enfance, dans une sorte d'égarement de méditation ? ne paraît-il pas marcher comme un aveugle dans la vie, et juger de tout par ses pensées plus que par ses observations ?

Il y a des traits dans ses confessions, qui révoltent les ames nobles ; il en est dont il inspire l'horreur lui-même par les couleurs odieuses dont son repentir les charge : sans doute quelques personnes, en finissant cette lecture, ont le droit de s'indigner de ce que *Rousseau* se croyait le meilleur de tous les hommes ; mais moi, ce mouvement orgueilleux de *Rousseau* ne m'a point éloignée de lui ; j'en ai conclu qu'il se sentait bon. Les hommes se jugent eux-mêmes par le caractère, plutôt que par leurs actions ; et il n'y a que ce moyen de connaître un cœur susceptible d'erreurs et de folies. Il est extraordinaire que *Rousseau* raconte les fautes de tout genre qu'il a commises ; mais si ce n'est pas toujours seulement par franchise, c'est quelquefois, je pense, un tour de force qu'il entreprend : il ressemble à ces bons écrivains, qui essayent de faire passer un mot ignoble dans la langue. J'avoue que je vois avec peine

dans ses confessions, des torts qui tiennent aux habitudes de sa première destinée : mais l'élévation de l'ame est peut-être une qualité qu'une seule faute fait perdre ; elle naît de la conscience de soi, et cette conscience se fonde sur la suite de toute la vie : un seul souvenir qui fait rougir, trouble la noble assurance qu'elle inspire, et diminue même le prix qu'on y attache. De tous les vices, il est vrai, la bassesse est celui qui inspire le moins d'indulgence ; l'excès d'une qualité peut être l'origine de tous les autres : celui-là seul naît de la privation de toutes ; mais quoiqu'il y ait dans les mémoires de *Rousseau* quelques traits qui manquent sûrement de noblesse, ils ne me paraissent d'accord ni avec son caractère, ni avec le reste de sa vie. On serait tenté de les prendre pour des actes de folie, pour des absences de tête ; ces traits semblent en lui des bizarreries ; il n'est pas, si l'on peut dire, l'arbre des fruits qu'il porte : c'est peut-être le seul homme qui ait été bas par momens ; car c'est de tous ses défauts le plus habituel. Ces distinctions paraîtront peut-être trop subtiles pour le justifier : je ne sais pas cependant si dans les contrastes étonnans dont les hommes donnent sans ces-

l'exemple, il ne faut pas apprendre à les distinguer par des nuances fines ? Je crois aussi que quand on trouve dans la vie d'un homme des mouvemens et des actions d'une bonté parfaite, lorsque ses écrits respirent les sentimens les plus nobles et les plus vertueux ; lorsqu'il possède un langage dont chaque mot porte l'empreinte de la vérité, on lui doit de chercher le secret de ses torts, de tenir à l'admiration qu'il avait inspirée, de la retirer lentement. Enfin les caractères vertueux, comme les caractères vicieux, se reconnaissent mieux par des traits de détails, que par des actions d'éclat. La plupart des hommes, en bien comme en mal, peuvent être une fois différens d'eux-mêmes.

Soit qu'on entende parler de *Rousseau* à ceux qui l'ont aimé, soit qu'on lise ses ouvrages, on trouve dans sa vie, comme dans ses écrits, des mouvemens, des sentimens, qui ne peuvent appartenir qu'aux ames pures et bonnes. Quand on le voit aux prises avec les hommes, on l'aime moins, mais dès-qu'on le retrouve avec la nature, tous ses mouvemens répondent à notre cœur, et son éloquence développe tous les sentimens de notre ame. Comme son séjour aux Char-

mettes est peint délicieusement ! comme il était heureux dans la paix de la campagne ! Les jeunes gens desirent ordinairement le mouvement ; ils appellent vivacité le besoin qu'ils en ont ; mais les ames vraiment ardentes le redoutent : elles prévoient ce qu'il en coûte pour quitter le repos ; elles sentent que le feu qu'on allume peut dévorer : mais *Rousseau*, paisible dans sa retraite, n'éprouvait point de desir d'exercer son génie ; rêver, aimer, suffisait à ses facultés. Aimer, quel que fut l'objet de sa tendresse, c'était sur cet objet qu'il plaçait ses chimères : ce n'était pas à madame de *Warens*, c'était à l'amour qu'il songeait : ses sentimens ne le tourmentaient pas ; il n'étudiait pas dans les regards de sa maîtresse le degré de passion qu'ils lui inspiraient, c'était une personne à aimer qu'il lui fallait. Madame de *Warens*, sans s'en mêler, faisait son bonheur. Peut-être est-il vrai qu'un grand-homme, dominé par le génie de la pensée, que *Rousseau* surtout, n'a jamais éprouvé une passion qui vînt uniquement du cœur : elle l'aurait distrait, elle n'aurait pas servi son imagination. Il fallait que les facultés de son esprit fussent pour quelque chose dans ses sentimens ; il

fallait

fallait qu'il eût besoin de douer sa maîtresse : une femme parfaite aurait été sa meilleure amie, mais non l'objet de son amour. Je suis certaine qu'il n'a jamais fait que des choix bizarres ; je suis certaine aussi que Julie est la personne du monde dont il a été le plus épris ; c'était un homme qui ne pouvait se passionner que pour des illusions ; heureux si elles n'eussent pas troublé son cœur avec plus de violence que la réalité même ! Il était né bon, sensible et confiant ; mais lorsque cette cruelle folie de l'injustice et de l'ingratitude des hommes l'eut saisi, il devint le plus malheureux de tous les êtres : ces momens si doux de sa jeunesse, qu'il peignait avec tant de charmes, ne se renouvelèrent plus ; ses rêveries étaient des espérances ; ses rêveries devinrent des regrets. A Turin autrefois, un signe de sa jeune maîtresse ravissait son cœur, et maintenant le salut d'un vieux invalide, qui semble ne pas le haïr, est le seul bien qu'il envie (1). Mais rappelez-vous com-

(1) On se souvient du tableau charmant que Rousseau fait, dans ses Confessions, de madame Basile, Marchande à Turin, qui lui fit signe avec le doigt dans une glace, de se mettre à

bien, dans sa jeunesse, il estimait les hommes ! s'il a plus changé qu'un autre, c'est qu'il s'attendait moins aux premières lumières qu'il fut forcé de recevoir. Eh ! qui donc perd sans douleur l'aveugle bonté de sa jeunesse ? qui donc perd sans douleur les riantes espérances, la douce confiance du premier âge de la vie ? *Rousseau* n'a pu le supporter : mais quelle est l'ame sensible dont le cœur se resserre sans peine, et dont l'imaginatian ne se décoloro pas avec regret ?

L'on a souvent accusé *Rousseau* d'être né ingrat ; mais je ne sais pas s'il est vrai que son éloignement pour les bienfaits en soit une preuve. Peut-être est-il des cœurs qui sentent trop ce qu'exige la reconnaissance pour se soumettre à la devoir à ceux qu'ils n'aiment pas ; peut-être en est-il aussi qui trouvent plus de charmes dans le sentiment, lorsqu'il naît d'un attrait invincible, d'un choix volontaire, qu'aucun devoir ne com-

genoux devant elle ; et dans son Dialogue insensé de *Jean Jacques avec Rousseau*, du transport qu'il éprouva lorsqu'un vieux Invalide la salua, *n'étant pas encore entré*, dit-il, *dans la conjuration générale contre moi.*

mande. On peut craindre que la reconnaissance n'inspire pas assez d'attachement pour ceux qui nous étaient indifférens; on peut craindre qu'elle ne se mêle trop aux sentimens que nous éprouvons pour nos amis; enfin ce fier amour de l'indépendance me paraît noble s'il s'applique aux étrangers, et délicat, s'il regarde les objets de nos affections. Heureux celui qui n'a jamais eu besoin des autres que par le cœur, qui ne s'est soumis que parce qu'il aimait, et sur qui personne, excepté les auteurs de ses jours, n'eut jamais d'autres droits que ceux qu'ils reçurent de sa tendresse! *Rousseau*, il est vrai, en se faisant un système de ses principes, avait le ridicule de toutes ses qualités, et souvent même le tort dont elles approchent, alors qu'on les exagère: mais l'ostentation même de cette haine pour les bienfaits a de tels avantages, les preuves qu'il faut en donner sont si claires et si rares, qu'on pourrait sans danger se permettre aujourd'hui d'exciter en ce genre la vanité des hommes (1).

[1] Est-il possible de ne pas admirer la noble fierté avec laquelle le pauvre Rousseau de Genève refusa constamment la pension que le Roi d'Angleterre lui offrait.

On a reproché à *Rousseau*, car celui que toutes les ames sensibles devaient défendre comme leur propre cause, a trouvé bien des accusateurs ; on a reproché à *Rousseau* d'avoir le desir de se singulariser : est-ce celui qui obtenait à son gré la palme de la gloire, qui pouvait souhaiter de se signaler par des bizarreries ; et quand la supériorité de son génie le rendait si extraordinaire, peut-on croire qu'il cherchait à l'être par une originalité puerile ? Il voulait, dit-on, se faire remarquer de toutes les maniéres possibles ; et jamais homme n'a tant aimé la solitude ! voyez comme il était heureux pendant le temps qu'il passa dans l'isle de Saint-Pierre ! séjour charmant ! asyle délicieux ! c'est-là que l'ame de *Rousseau* erre encore ; c'est dans les lieux qui excitèrent ses pensées, qu'il faut aller rendre hommage à sa mémoire : que les ames sensibles conçoivent aisément le bonheur qu'on goûtait dans cette retraite ! *Rousseau* s'y livrait à ses profondes méditations ; mais d'autres auraient pu s'y abandonner à leurs rêveries ; et tandis qu'il réfléchissait sur le temps, le monde et la vie, une femme malheureuse eût laissé le calme

de la nature pénétrer doucement jusqu'à son cœur.

Les hommes sont peut-être plus faits pour la solitude qu'ils ne pensent. Vers le milieu de la vie, on pourrait s'y trouver heureux; on ne serait plus attiré dans le monde par l'espérance, on porterait dans la retraite des souvenirs qui rempliraient la pensée, et la mort serait encore trop éloignée pour sentir le besoin de s'entourer de vivans.

*Rousseau* fuyait ce qu'on appelle la société; mais il aimait les paysans, et le mouvement que la vue des hommes répand dans la campagne lui plaisait. Les habitans de l'isle Saint-Pierre l'adoraient; ils étaient frappés de sa bonté; les malheureux sont si doux dans un moment de repos! *Rousseau*, ravi des simples mœurs de ces paysans, s'abandonnait de nouveau à sa première estime pour les hommes; il les retrouvait semblables à l'idée qu'il s'en était faite : il montrait pour les enfans une prédilection extrême; il avait tant le besoin d'aimer, que son cœur s'y livrait, quand l'objet seulement ne s'y opposait pas! Pourquoi donc, dans les jardins d'Ermenonville, ne fût-il pas heureux comme dans l'isle Saint-Pierre?

Pourquoi donc, hélas ! est-ce dans ce sejour qu'il a terminé sa vie ? Ah ! vous qui l'accusiez de jouer un rôle, de feindre le malheur, qu'avez-vous dit quand vous avez appris qu'il s'est donné la mort (1) ? C'est à

(1) On sera peut-être étonné de ce que je regarde comme certain que Rousseau s'est donné la mort. Mais le même Génevois dont j'ai parlé, reçut une lettre de lui, quelque-tems avant sa mort, qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin extrême de ses derniers momens, il a su que le matin du jour où Rousseau mourut, il se leva en parfaite santé, mais dit cependant qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit, avant de sortir, du café qu'il fit lui-même. Il rentra quelques heures apres, et commençant alors à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du secours et qu'on avertît personne. Peu de jours avant ce triste jour, il s'était apperçu des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas : il parut accablé de cette découverte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau dans une méditation profonde. Il me semble que si l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à l'accroissement extraordinaire de ses terreurs et de ses défiances, il n'est plus possible de douter que ce grand et malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie.

ce prix que les hommes lents à plaindre les autres, croient à l'infortune. Mais qui put inspirer à *Rousseau* un dessein si funeste ? C'est m'a-t-on dit, la certitude d'avoir été trompé par la femme qui avait seule conservé sa confiance, et s'était rendue nécessaire en le détachant de tous ses autres liens. Mais peut-être aussi que les longues rêveries finissent par plonger dans le désespoir : les premiers jours sont ravissans ; l'on se trouve, l'on jouit de ses sentimens et de ses pensées : mais peut-on fixer long-temps la destinée de l'homme, sans tomber dans la mélancolie ? mais sur-tout y a-t-il des têtes assez fortes pour supporter la vie inactive et la contemplation habituelle. *Rousseau* accroissait par la réflexion toutes les idées qui l'affligeaient ; bientôt un regard, un geste d'un homme qu'il rencontrait, un enfant qui s'éloignait de lui, lui parurent de nouvelles preuves de cette haine universelle dont il se croyait l'objet : mais, malgré cette cruelle défiance, il est toujours resté le meilleur des hommes. Il croyait que tout ce qui l'environnait conspirait à lui faire du mal, et jamais la pensée de le rendre ou de le prévenir n'est entrée dans son ame. Il se croyait

destiné à souffrir, et n'agissait pas contre sa destinée. J'ai vu des hommes qu'il avait aimés, dont il s'était séparé, s'attendrir au souvenir de leur liaison, s'accuser des négligences qui avaient pu faire naître les soupçons de *Rousseau*, l'aimer dans son injustice, regarder enfin le genre de folie qui le tourmentait comme étrangère à lui, comme une barrière qui empêchait de se rapprocher, mais non de souhaiter de le rejoindre. Les défians, tels qu'on les voit dans le monde, apprennent à juger les hommes d'après ce qu'ils sont eux-mêmes ; ils se craignent dans les autres : mais *Rousseau* n'était défiant que parce qu'il ne croyait plus au bonheur, parce qu'il avait été tellement convaincu de la parfaite bonté des hommes, que, forcé de n'y plus croire, rien ne lui paraissait plus certain sur la terre : il l'était aussi, parce que sa sublime raison sur les plus grands sujets ne l'empêchait pas d'être dominé par une idée insensée, de penser qu'il était détesté par tous les hommes. Ah ! que je trouve durs ceux qui disent qu'il fallait bien de l'orgueil pour se croire ainsi l'objet de l'attention universelle ! Quel triste orgueil, que celui qui le portait à penser qu'il n'existait

pas sur la terre un être qui ne ressentît de la haine pour lui ! Ah ! pourquoi n'a-t-il pas rencontré une ame tendre qui eût mis tous ses soins à le rassurer, à relever son courage abattu ; qui l'eût aimé profondément ! il eût fini par le croire : le sentiment auquel l'amour-propre ni l'intérêt ne se mêlent point est si pur, si tendre et si vrai, que chaque mot le prouve ; chaque mouvement ne permet plus d'en douter. Ah ! *Rousseau*, qu'il eût été doux de te rattacher à la vie, d'accompagner tes pas dans tes promenades solitaires, de suivre tes pensées, et de les ramener par degrés sur des espérances plus riantes ! Que rarement on sait consoler les malheureux ! qu'on se met rarement au ton de leur ame ! on oppose sa raison à leur égarement, son sang-froid à leur agitation, et leur confiance s'arrête, et leur douleur se retire plus avant encore dans leur cœur. Ne cherchez pas à leur prouver qu'ils n'ont pas de vrais sujets de peines ; offrez-leur plutôt quelques nouveaux moyens de bonheur : laissez-les croire à l'infortune qu'ils sentent : les consolerez-vous, en leur apprenant que le malheur qui les accable n'est pas digne de pitié ! Ah ! si la perte d'un objet passionné-

ment aimé eût causé la tristesse de *Rousseau*, je ne m'affligerais pas de ce qu'il a péri sans consolations, de ce qu'un être sensible ne lui a pas consacré sa vie! Quelles paroles d'espérance peut-on faire entendre à celui qu'un semblable malheur a frappé? Que fait-il sur la terre, qu'attendre la mort? Quelles expressions de tendresse peut-on lui adresser? Un autre les a prononcées : il s'en servait pour un autre; elles le font tressaillir de douleur. Quelle société vaut pour lui le souvenir qui ne quitte pas son cœur? Quelles jouissances pourrait-il avoir, sans sentir le regret de les éprouver seul? Non, à ce malheur, quand le cœur en connaît l'étendue, la providence ou la mort peuvent seules servir de consolation. Mais le désespoir de *Rousseau* fut causé par cette sombre mélancolie, par ce découragement de vivre, qui peut saisir tous les hommes isolés, quelle que soit leur destinée. Son ame était flétrie par l'injustice; il était effrayé d'être seul, de n'avoir pas un cœur près du sien, de retomber sans cesse sur lui-même, de n'inspirer ni de ne ressentir aucun intérêt, d'être indifférent à sa gloire, lassé de son génie, tourmenté par le besoin d'aimer, et le mal-

heur de ne pas l'être. Dans la jeunesse, c'est du mouvement qu'on cherche, c'est de l'amour qu'il faut; mais vers le déclin de la vie, que ce besoin d'aimer est touchant! qu'il prouve une ame douce et bonne, qui veut s'ouvrir et s'épancher; que la personnalité fatigue, et qui demande à se quitter pour vivre dans un autre! *Rousseau* était aussi tourmenté par quelques remords; il avait besoin de se sentir aimé pour ne pas se croire haïssable. Etre deux dans le monde, calme tant de frayeurs! les jugemens des hommes et de Dieu ne surprendront pas seul. *Rousseau* s'est peut-être permis le suïcide sans remords; il se trouvait si peu de chose dans l'immensité de l'univers! on fait si peu de vide à ses propres yeux, qu'on n'occupe pas de place dans un cœur qui nous survit, qu'il est possible de compter pour rien sa vie. Quoi l'auteur de Julie est mort pour n'avoir pas été aimé! Un jour, dans ces sombres forêts, il s'est dit: *Je suis isolé sur la terre, je souffre; je suis malheureux, sans que mon existence serve à personne: je puis mourir.* Vous qui l'accusiez d'orgueil, sont-ce des succès qui lui manquaient? N'en pouvait-il pas acquerir

chaque jour de nouveaux? Mais avec qui les eût-il partagés? Qui en aurait joui pour l'en faire jouir? Il avait des admirateurs, mais il n'eut pas d'amis. Ah! maintenant un inutile attendrissement se mêle à l'enthousiasme qu'il inspire! ses ouvrages, si remplis de vertus, d'amour de l'humanité, le font aimer quand il n'est plus; et quand il vivait, la calomnie retenait éloigné de lui; elle triomphe jusqu'à la mort, et c'est tout ce qu'elle demande. Que le séjour enchanteur où sa cendre repose s'accorde avec les sentimens que son souvenir inspire! cet aspect mélancolique prépare doucement au recueillement du cœur que demande l'hommage qu'on va lui rendre. On ne lui a pas élevé en marbre un fastueux mausolée; mais la nature sombre, majestueuse et belle, qui environne son tombeau, semble un nouveau genre de monument qui rapelle et le caractère et le génie de *Rousseau*: c'est dans une île que son urne funéraire est placée: on n'en approche pas sans dessein, et le sentiment religieux qui fait traverser le lac qui l'entoure, prouve que l'on est digne d'y porter son offrende. Je n'ai point jeté des fleurs sur cette triste tombe: je l'ai long-temps

temps considérée les yeux baignés de pleurs: je l'ai quittée en silence, et je suis restée plongée dans la profondeur de la rêverie! Vous qui êtes heureux, ne venez pas insulter à son ombre! laissez au malheur un asyle où le spectacle de la félicité ne le poursuive pas. On s'empresse de montrer aux étrangers qui se promènent dans ces bois, les sites que *Rousseau* préférait, les lieux où il se reposait long-temps, les inscriptions de ses ouvrages, d'Héloïse sur-tout, qu'il avait gravées sur les arbres ou sur les rochers. Les paysans de ce village se joignent à l'enthousiasme des voyageurs par des louanges sur la douceur, sur la bienfaisance de ce pauvre *Rousseau. Il était bien triste*, disent-ils, *mais il était bien bon.* Dans ce séjour qu'il a habité, dans ce séjour qui lui est consacré, on dérobe à la mort tout ce que le souvenir peut lui arracher; mais l'impression de sa perte n'en est que plus terrible: on le voit presque, on l'appelle, et les abîmes répondent. Ah! *Rousseau*! défenseur des faibles, ami des malheureux, amant passionné de la vertu, toi qui peignis tous les mouvemens de l'ame; et t'attendris sur tous les genres d'infortune,

digne à ton tour de ce sentiment de compassion, que ton cœur sut si bien exprimer et ressentir, puisse une voix digne de toi s'élever pour te défendre! et puisque tes ouvrages ne te garantissent pas des traits de la calomnie, puisqu'ils ne suffisent pas à ta justification, puisqu'on trouve des ames qui résistent encore aux sentimens qu'ils inspirent pour leur auteur, que l'ardeur de te louer enflamme du moins ceux qui t'admirent!

Les larmes des malheureux effacent chaque jour les simples inscriptions que l'amitié fit graver sur la tombe de *Rousseau*. Je demande que la reconnaissance des hommes qu'il éclaira, des hommes dont le bonheur l'occupa toute sa vie, trouve enfin une interprète; que l'éloquence s'arme pour lui, qu'à son tour elle le serve. Quel est le grand homme qui pourrait dédaigner d'assurer la gloire d'un grand homme? Qu'il serait beau de voir dans tous les siècles cette ligue du génie contre l'envie! que les hommes supérieurs, qui prendraient la défense des hommes supérieurs qui les auraient précédés, donneraient un sublime exemple à leurs successeurs! le monument qu'ils auraient

élevé servirait un jour de piédestal à leur statue! Si la calomnie osait aussi les attaquer, ils auraient d'avance mis en défiance contre elle, émoussé ses traits odieux; et la justice que leur rendrait la postérité, acquitterait la reconnaissance de l'ombre abandonnée dont ils auraient protégé la gloire.

FIN.

# LETTRE

*De madame la Comtesse* ALEXANDRE DE VASSY, *à madame la Baronne de* STAEL, *sur le livre intitulé :* Lettres sur les Ouvrages et le Caractère de J. J. Rousseau.

ROUSSEAU, en mourant, a laissé, Madame, à ceux qui l'entouraient le souvenir de ses vertus et l'amour de sa gloire : voilà mes titres pour vous parler des lettres que vous avez écrites sur lui ; cet ouvrage, fait pour être distingué, excitera vivement la curiosité du public et la satisfera. Malheur à celui qui, après la lecture de ce livre, n'éprouvera pas, pour l'auteur, le sentiment dont vous êtes pénétrée pour *Rousseau*. Mais, Madame, on vous a trompée, en vous disant qu'*il s'est donné la mort*, et cette erreur que vous accréditez peut avoir des conséquences si dangereuses par leur effet, si fâcheuses pour la mémoire de *Rousseau*, que je crois remplir un devoir sacré

en me hâtant de la détruire. Un homme tel que lui appartient à l'univers, ses préceptes persuadent, ses exemples entraînent.

La mort de *Rousseau* est si touchante, si belle, si sublime, c'est une si grande leçon qu'un grand homme, aux prises avec la douleur, recevant avec reconnaissance, les soins qu'on lui rend, et voyant arriver, sans effroi, le moment prescrit pour sa destruction; cet exemple est si frappant pour moi, qui en ai été presque témoin, que je ne puis voir sans douleur, accuser *Rousseau* d'une action qui était loin de son cœur, et en contradiction avec ses principes.

Non, Madame, *Rousseau* n'a point terminé volontairement sa vie, le détail que vous rapportez des circonstances qui précédèrent ses derniers momens, n'est point exact; *Rousseau* ne pouvait pas être instruit de l'infidélité de sa femme ou du moins de la personne à laquelle il avait accordé la grace d'en porter le nom, puisque ce n'est que plus d'un an après la mort de *Rousseau*, qu'elle a eu des torts assez graves pour ne pouvoir plus rester à Ermenonville.

Les preuves que je m'offre à vous donner, Madame, sont la copie du procès-verbal fait

par les chirurgiens, le témoignage de mon pere, celui de M. le Begue de Presle, ami intime de *Rousseau*, et qui était à Ermenonville à cette fatale époque. Enfin une relation qui contient les détails les plus circonstanciés de ce malheureux événement.

Votre attachement pour la mémoire de *Rousseau* vous rend digne d'entendre la vérité, le mien m'impose la loi de la dire. Je ne vous demande point d'excuses pour une lettre que son motif justifie.

J'ai l'honneur d'être, Madame, votre très-humble, très-obéissante servante,

*DE GERARDIN, Comtesse*

*ALEXANDRE DE VASSY*

# RÉPONSE

*De madame de* STAEL *à la lettre de madame la comtesse* ALEXANDRE DE VASSY.

UN Génevois, secrétaire de mon père, Madame, et qui a passé la plus grande partie de sa vie avec *Rousseau*; un autre, nommé *Mouton*, homme de beaucoup d'esprit, et confident de ses dernières pensées, m'ont assuré ce que j'ai écrit; et des lettres que j'ai vues de lui, peu de temps avant sa mort, annonçaient le dessein de terminer sa vie; voilà ce qui peut excuser mon erreur, car c'est ainsi que j'appelle une opinion que vous combattez. Je pensais à joindre votre lettre à celles que j'ai écrites sur *Rousseau*, mais quelques mots de bonté qui s'y trouvent, m'ont fait craindre qu'on ne me soupçonnât de m'être plus occupée de publier votre suffrage que de justifier *Rousseau*. Est-ce le justifier, en effet, et jugerez-vous sévèrement une faute qui porte avec elle-même une si grande excuse, le malheur qui peut y entraîner? Vous, Madame, qui n'êtes environnée que de gens qui vous aiment,

ces profondes douleurs ne peuvent vous être connues; mais vous avez un cœur qui doit les concevoir et les pardonner. Je crois donc que, si je me suis trompée, je n'ai pas fait tort à la mémoire de *Rousseau* ; d'ailleurs, cet ouvrage connu seulement de mes amis, ne mérite pas de la corriger, ce serait lui donner une importance qu'il ne peut avoir, et qu'il n'aura jamais. Agréez, Madame, mes remercîmens, pardonnez-moi de n'avoir pas, comme je l'aurais désiré, rendu hommage au grand homme que vous avez aimé. Si je lui avais connu ce bonheur, j'aurais été certaine qu'il n'avait pas quitté volontairement la vie.

J'ai, ect,

*NECKER, Baronne DE STAEL.*

